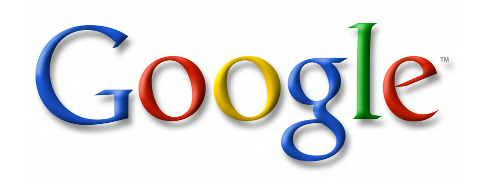
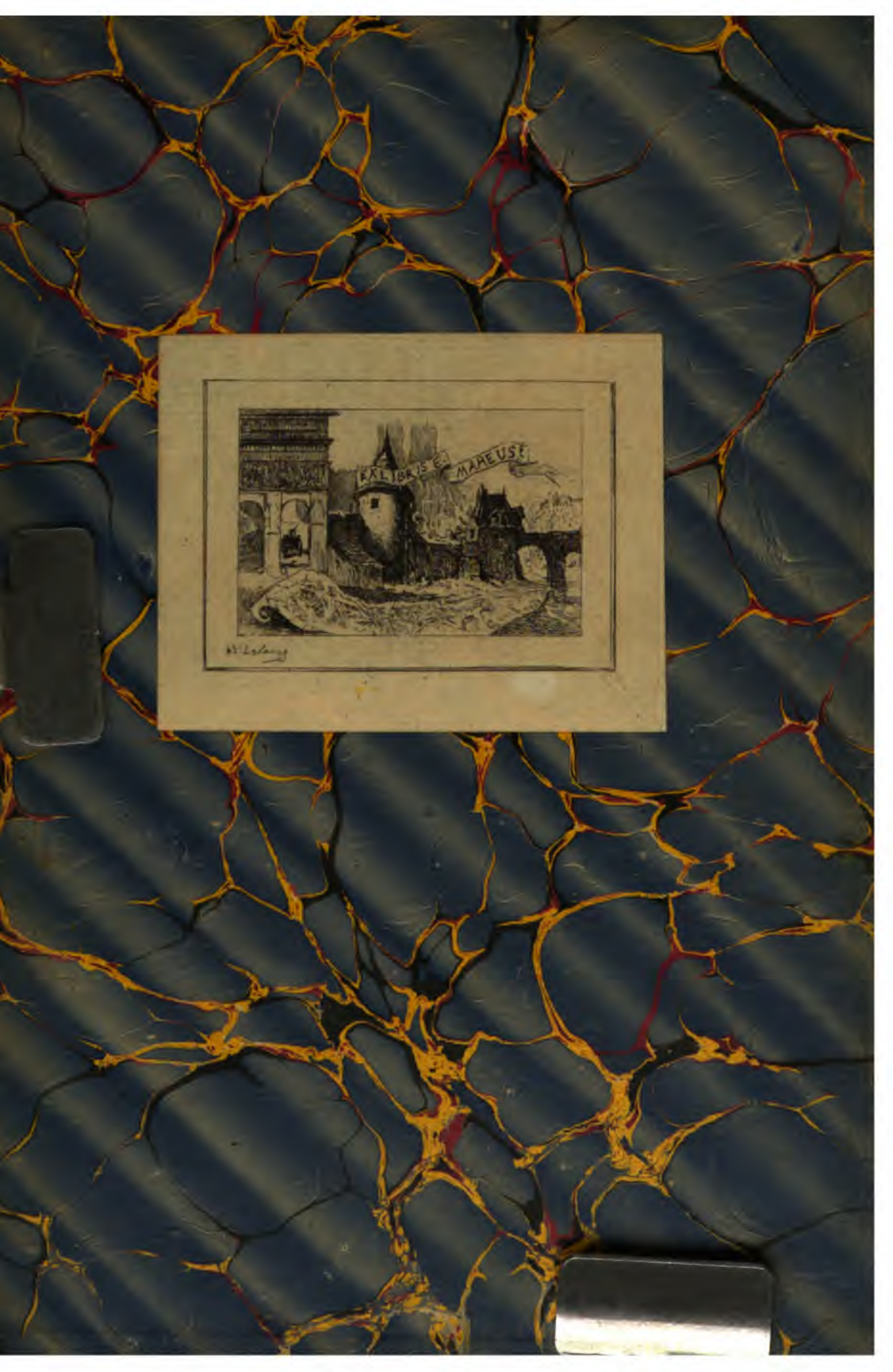
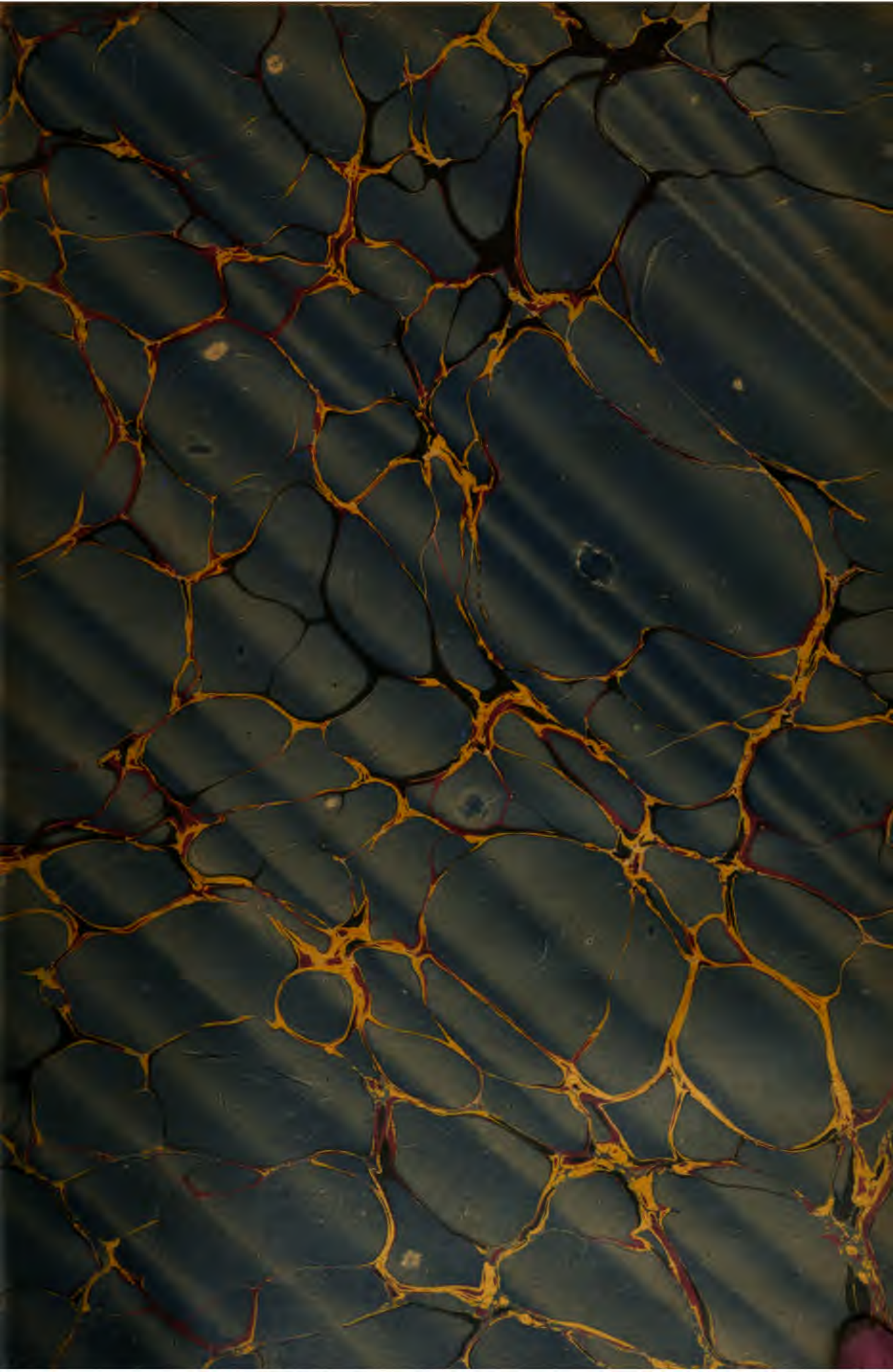
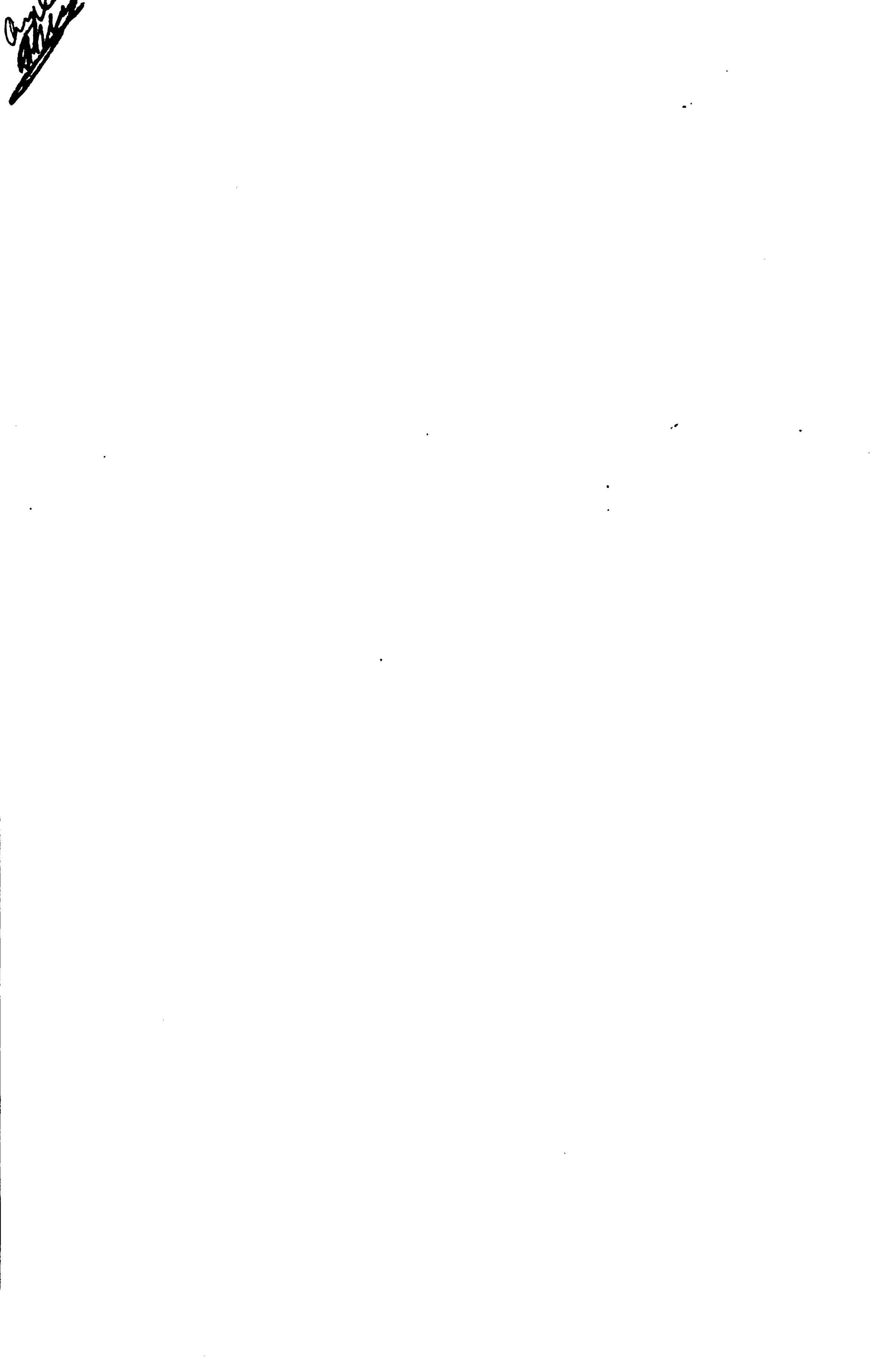



EX LIBRIS E. MAREUSE





SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
DE BORDEAUX

SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
DE BORDEAUX

TOME XXIV



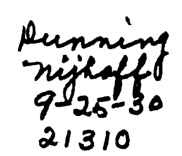


BORDEAUX

FERET ET FILS
LIBRAIRES-EDITEURS
15 — COURS DE L'INTENDANCE — 15

Y. CADORET
IMPRIMEUR
17 — RUE POQUELIN-MOLIÈRE — 17

1903



SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

Membres du Bureau pour 1903.

Président..........	M. PARIS (Pierre), ✻, I. ✿, professeur à la Faculté des Lettres, Directeur de l'Ecole Municipale des Beaux-Arts.
Vice-présidents.....	MM. DE MENSIGNAC (Camille), A. ✿, conservateur des Musées d'Antiques, d'Armes et Préhistorique. RAMBIÉ (P.), Sous-Chef du Secrétariat de la Chambre de commerce.
Secrétaire général..	M. l'abbé BRUN.
Secrétaires-adjoints.	MM. RAVEAU (A.), Inspecteur du Poids public. FERET (Edouard), éditeur-libraire.
Archiviste.........	M. AMTMANN (Th.), I. ✿, Négociant.
Trésorier..........	M. DAGRANT (G.-P.), ✠, peintre-verrier.
Trésorier-adjoint...	M. THOMAS (F.).
Assesseurs.........	MM. HABASQUE (Francisque), ✻, A. ✿, ancien président de la Société. FOURCHÉ (P.), ancien vice-président. BARDIÉ (A.), A. ✿, ancien président.

Le Bureau se réunit tous les premiers vendredis du mois, à 8 heures 1/2 du soir, à l'Athénée, rue des Trois-Conils, 53.

La Société se réunit tous les deuxièmes vendredis du mois et à la même heure, à 8 h. 1/2 du soir, à l'Athénée, rue des Trois Conils, 53.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL : A l'Athénée.

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

Au 1er juillet 1903.

✻ Légion d'honneur. — ✠ Ordre étranger. — I. ✪ Officier de l'Instruction publique. — A. ✪ Officier d'Académie. ✪ Mérite agricole.

Bienfaiteurs et donateurs.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.
Le Conseil général de la Gironde.
La Municipalité de Bordeaux.
La Ville de Paris et M. le Préfet de la Seine.

Membres titulaires (1).

1903 ADOUE (G.), architecte, cours du Médoc, 62.
1877 AMTMANN (Th.), I. ✪, négociant, cours de la Martinique, 68.
1889 ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, rue d'Aviau.
1898 ASHER et Cie, à Berlin.
1892 BAILLON (C.), notaire, à Langoiran (Gironde).
1873 BARCKHAUSEN (H.), ✻, A. ✪, professeur à la Faculté de droit, ancien adjoint au maire, correspondant de l'Institut, cours d'Aquitaine, 80.

---

(1) Tous les membres reçus en 1873 sont fondateurs de la Société. — Le millésime qui précède chaque nom est la date d'entrée dans la Société.

1887 BARDIÉ (A.), A. ✪, négociant, cours de Tourny, 49.
1873 BAUDRIMONT (E.). A. ✪, docteur en médecine, rue Saint-Remy, 43.
1897 BERSAT, propriétaire, à Cadaujac (Gironde).
1873 BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, Hôtel de Ville.
1903 BODLEIAN, libraire, à Oxford (Angleterre).
1891 BONETTI, peintre, rue Sainte-Catherine, 229.
1900 BONNAL (L.), rue Saint-Remy, 39.
1899 BORDES DE FORTAGES (Ph.-Louis de), rue Billaudel, 86.
1902 BOUCHON (Georges), rue du Panorama, 6, à Caudéran (Gironde).
1893 BRUN (Abbé), curé du Taillan (Gironde).
1892 BRUTAILS (A.), ✱, I. ✪, correspondant de l'Institut, archiviste de la Gironde, rue d'Aviau, 13.
1900 CABRIT (J.), ✱, conservateur du Musée, cours d'Albret.
1897 CADORET (Y.), imprimeur, rue Poquelin-Molière, 17.
1900 CALLEN (Abbé), cours d'Albret, 89.
1881 CANTELLAUVE, château des Baudis, à Mausac, par Lalinde (Dordogne).
1898 CAPELLE, peintre, rue Cotrel, 13.
1900 CASTELNAU D'ESSENAULT (Marquis de), château du Casse, à La Tresne (Gironde).
1898 CHAMBON (Ch.), photographe, allées de Tourny, 56.
1873 CHAPON (Jules), publiciste, rue de Cheverus, 8.
1898 CHARBONNEAU (O.), pharmacien, cours de l'Intendance, 55.
— CHARLOT, rue Emile-Fourcand, 52.
1901 CHARROL (Marcel), A. ✪, cours de l'Intendance, 58.
1902 CHÉDOR (H.), rue de Sèze, 7.
1896 CORBINEAU, directeur d'école, à Saint-Emilion (Gironde).
1895 COUDOL (I.), architecte, rue du Château-Trompette, 5.
1874 COUNORD (E.), ingénieur, cours du Médoc, 148.
1903 CRUSE (Henry), Pavé des Chartrons, 29.
1875 DAGRANT (G.-P.), ✠, peintre-verrier, cours Saint-Jean, 7.
1874 DALEAU (Fr.), A. ✪, archéologue, à Bourg-sur-Gironde (Gironde).
1873 DANEY (Alfred), C. ✱, I. ✪, ancien maire de Bordeaux, rue de la Rousselle, 36.
1897 DAWANT (Abbé), vicaire à Saint-Pierre.
1898 DELARUE (Ch.), rue de Moulis, 10.
1897 DESCAMPS, antiquaire, rue Jean-Jacques-Bel, 2.
1902 DESERCES, rue de Soissons, 55.
1873 DEZEIMERIS (Reinhold), O. ✱, I. ✪, correspondant de l'Institut, rue Vital-Carles, 11.
1903 DOINET (Léopold), rue David-Jonhston, 131.
1895 DOSQUE (R.), artiste peintre, rue de Laharpe, 110.
1896 DUBOIS (Abbé), curé de Saint-Pierre de Buzet, par Buzet (Lot-et-Garonne).

1897 DUBOIS, villa Ausone, à Saint-Emilion (Gironde).
1889 DULAU ET Cie, éditeur, Soho Square, à Londres (Angleterre).
1877 DUMEYNIEU, architecte, rue Ausone, 13.
1878 DURAND (P.), architecte, rue François-de-Sourdis, 155.
1897 DURÈGNE, I. ✪, ingénieur, boulevard de Caudéran, 309.
1901 DUSSAUT (FRANÇOIS), cours d'Alsace-Lorraine, 36.
1903 DUTRUCH, ✱, Capitaine-commandant au 3e d'artillerie, à Castres (Tarn).
1881 FAUCON (DE), ✠, archéologue, rue Judaïque, 213.
1899 FAYOLLE (DE), I. ✪, pharmacien, cours Balguerie-Stuttemberg, 69.
1873 FERET (ED.), libraire-éditeur, cours de l'Intendance, 15.
1891 FLOS (LÉOPOLD), rue Maucoudinat, 7.
1876 FORRESTER (OFFLEY), Mark-Lane, 66, à Londres (Angleterre).
1899 FOURCHÉ (PAUL), rue Ducau, 21.
1896 FRAIKIN (Abbé), via Alessandrina, 101, à Rome (Italie).
1877 GADEN (CHARLES), ✱, rue de la Course, 109.
1893 GARREAU (M.), ancien notaire, à Langon (Gironde).
1884 GAULNE (ALFRED DE), rue du Palais-Gallien, 112.
1874 GERVAIS (E.), architecte, place Gambetta, 29.
1873 GOUNOUILHOU (GUSTAVE), O. ✱, imprimeur, rue de Cheverus, 8.
1890 GROSS-DROZ, négociant, rue du Réservoir, 10
1897 GUILLOT, rue du Palais-de-l'Ombrière, 15.
1889 HABASQUE (FRANCISQUE), ✱, I. ✪, président honoraire à la Cour d'appel de Bordeaux, correspondant honoraire du Ministère de l'Instruction publique, rue du Jardin-Public, 5.
1874 HALPHEN (CONST.), château de Batailley, à Pauillac (Gironde), et rue de Tilsitt, 11, à Paris.
1887 HANAPPIER (CH.), négociant, rue du Jardin-Public, 55.
1903 JOSSELIN (RAPHAEL), rue Cornu, 40.
1884 JULLIAN (C.), O. ✱, I. ✪, professeur à la Faculté des Lettres, correspondant de l'Institut, cours Tournon, 1.
1901 LABADIE (E.), rue Vital-Carles, 32.
1896 LABATUT (A.), architecte, rue Villedieu, 13.
1882 LABBÉ (L.), architecte, rue de Saint-Genès, 9.
1896 LABRIE (Abbé), curé de Lugasson (Gironde).
1902 LACOTE (OSCAR), rue Raze, 8.
1901 LAFARELLE, docteur en médecine, route du Médoc, 36, au Bouscat (Gironde).
1900 LAFUGE (ARMAND), rue Notre-Dame, 136.
1898 LALANNE, A. ✪, docteur en médecine, castel d'Andorte, au Bouscat (Gironde).
1893 LAMARTINIE (Abbé), curé de Saint-Michel de Fronsac (Gironde).
1873 LARRONDE (E.), ✱, négociant, rue de la Course, 32.
1887 LAWTON (EDOUARD), quai des Chartrons, 94.

1887 LÉGLISE (Abbé), curé de Gensac (Gironde).
1889 LELIÈVRE (Abbé), A. ⚜, rue Thiac, 30.
1892 LEWDEN, ✱, chef d'escadron au 3e dragons, à Nantes.
1893 LEWDEN (Abbé), aumônier de la Réunion, à Libourne (Gironde).
1899 LOSTE (W.), notaire, Pavé-des-Chartrons, 27.
1887 MAILLE, facteur d'orgues, rue Mazarin, 36.
1889 MALLET (Albert), chemin des Cossus, au Bouscat (Gironde).
1882 MARCHAND (Emmanuel), cours Gambetta, 31, à Talence (Gironde).
1900 MAREUSE, boulevard Haussman, à Paris.
1903 MATABON, rue de la Trésorerie, 37.
1899 MÉAUDRE DE LAPOUYADE, rue Saint-Sernin, 77.
1898 MELLER (Pierre), cours du Jardin-Public, 37.
1899 MELLER (André), Pavé-des-Chartrons, 43.
1875 MENSIGNAC (Camille de), A. ⚜, conservateur des Musées préhistorique, des Armes et des Antiques, cours Victor-Hugo, 19.
1893 MILLER (Omer), artiste peintre, rue des Remparts, 40.
1875 MILLET (L.), peintre décorateur, rue du Mirail, 58.
1884 MIMOSO (Charles), cours de l'Intendance, 57.
1893 MORICE (Gaston), rue de Ruat, 41.
1894 MOULINIER, avocat, cours Champion, 34.
1903 MOUNASTRE-PICAMILH, libraire, rue Porte-Dijeaux, 45.
1882 MUSÉE DES ARMES, rue Mably, 1.
— MUSÉE PRÉHISTORIQUE, au Jardin Public.
1874 NÉGRIÉ, ✱, docteur en médecine, cours du XXX-Juillet, 30.
1893 NICOLAÏ (A.), ✠, I. ⚜, avocat, rue d'Albret, 18.
1902 PANIAGUA (A. de), ✱, rue de Macau, 32.
1900 PARIS (Pierre), ✱, I. ⚜, professeur à la Faculté des Lettres, correspondant de l'Institut, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, rue de Tauzia, 6.
1897 PASSEMARD, à Villemorine, Saint-Emilion (Gironde).
1900 PELAIN (Pierre), rue Vital-Carles, 17.
1900 PELLEPORT-BURÈTE (Charles de), place du Champ-de-Mars, 8.
1901 PELTIER (G.), rue du Loup, 63.
1878 PEPIN (G.), rue Notre-Dame, 110.
1899 PETIT DE MEURVILLE, allées Damour, 31.
1900 PETITCOLIN (A.), rue Turenne, 43.
1876 PIGANEAU (Emilien), I. ⚜, cours d'Albret, 17.
1900 PLANTECOSTE (Abbé), curé de Saint-Avit-du-Moiron (Gironde).
1873 PUIFFERAT (Marquis de), château du Breuil, à Talence (Gironde).
1897 RAFFIN (Abbé), curé doyen de Pujols (Gironde).
1899 RAMBIÉ (Pierre), rue Paulin, 31.
— RAVEAU (A.), inspecteur du Poids Public, rue Neuve, 32.
1875 RIBADIEU (F.), rue Huguerie, 48.

1898 SAINT-LAURENT (A. de), ✠, cours Victor-Hugo, 128 (1).
1902 SAINT-MARTIN (de), cours d'Aquitaine, 7.
1893 SALVIANI (Abbé), curé doyen de Langon (Gironde).
1888 SANTA-COLOMA (Joseph de), rue Frère, 8.
1900 SARRAU (Comte Aurélien de), ✠, rue Rohan, 22.
1880 SAUNIER (F.), A. ✿, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, chemin Taudin, 4, à Caudéran (Gironde).
1874 SCHRODER (M.), cours du XXX-Juillet, 20.
1873 SECRESTAT, rue Notre-Dame, 28.
1903 SERVAN (Omer), rue Barrère, 20.
1874 SOURGET (Adrien), ✱, A. ✿, cours de Gourgue, 8.
1901 TENET (Veuve de), rue de la Renaissance, 15.
1896 THÉVENET (Gaston), rue de Genève, 3, à Angoulême (Charente-Inférieure).
1893 THIBAUDEAU (Armand), avoué, cours de Tourny, 17.
1900 THOMAS (Fernand), rue Minvielle, 63.
1887 VALETTE (Abbé), curé de Blaignan (Gironde).
1902 VANDERCRUYCE (Albert), rue Esprit-des-Lois, 16.
1881 WETTERWALD, cours Saint-Louis, 110.

Membres honoraires français.

ARMAILHACQ (Mgr Albert d'), prélat de S. S. le Pape, ancien supérieur de Saint-Louis-des-Français de Rome, à Pau (Basses-Pyrénées).

BABELON (Ernest-Charles-François), ✱, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, rue de Verneuil, 30, à Paris.

BARTHÉLEMY (Anatole de), ✱, I. ✿, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et du Comité des Travaux Historiques, rue d'Anjou, 9, à Paris.

BONAPARTE (Prince Roland), avenue d'Iéna, 10, à Paris.

CAPITAN (Dr), I. ✿, vice-président de la Commission des monuments mégalithiques, membre du Comité des travaux scientifiques et historiques, rue des Ursulines, 8, à Paris.

CARTAILHAC (Emile), ✱, ✠, I. ✿, correspondant de l'Institut, rue de la Chaîne, à Toulouse (Haute-Garonne).

CHARMES (Xavier), C. ✱, I. ✿, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, rue Bonaparte, 17, à Paris.

DELISLE (Léopold), G. O. ✱, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, rue des Petits-Champs, 8, à Paris.

GONSE (Louis), directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*, rue Favart, 8, à Paris.

(1) Membre à vie.

GUILLAUME (EUGÈNE), G. C. ✻, membre de l'Académie Française et de l'Académie des Beaux-Arts, rue de l'Université, 5, à Paris.

HÉRON DE VILLEFOSSE, O. ✻, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, rue Washington, 15, à Paris.

LA CROIX (P. DE), ✻, archéologue, à Poitiers.

LASTEYRIE (COMTE ROBERT DE), ✻, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, rue du Pré-aux-Clercs, 10, à Paris.

LECOT (S. E. LE CARDINAL), archevêque de Bordeaux.

LONGNON (AUGUSTE-HONORÉ), ✻, membre de l'Académie des Belles-Lettres, rue de Bourgogne, 52, à Paris.

MOREAU (FRÉDÉRIC), ✻, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, à Fère en Tardenois, et rue de la Victoire, 98, à Paris.

NORMAND (CH.), directeur de l'*Ami des monuments*, rue des Martyrs, 1, à Paris.

PERROT (GEORGES), O. ✻, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, professeur d'archéologie à la Faculté des Lettres, rue d'Ulm, 45, à Paris.

TRABUT-CUSSAC, rue Combes, 6, à Bordeaux.

VACHON (MARIUS), membre du Conseil supérieur de l'Enseignement technique au Ministère du commerce et de l'industrie, boulevard Raspail, 286, à Paris.

Membres honoraires étrangers.

GROSS (Dr), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Neuveville (Suisse).

HENRARD (PAUL), général d'artillerie, membre de la section des Lettres de l'Académie royale de Belgique, etc.

HILDEBRAND, premier conservateur du Musée royal d'Archéologie, à Stockholm.

LYUBIE (Professeur), président de la Société d'Archéologie de Croatie, directeur du Musée, à Agram (Zagreb).

MONTÉLIUS (OSCAR), deuxième conservateur du Musée royal d'Archéologie, à Stockholm.

PIGORINI.

SCHMIDT (WALDEMAR), professeur à l'Université de Copenhague, directeur du Musée royal.

TERRIEN DE LA COUPERIE, professeur de philologie indo-chinoise, University College, à Londres.

Membres correspondants.

AUDIAT (LOUIS), historien et archéologue, à Saintes.

CAILHAT (Chanoine), aumônier du Lycée, à Montauban.

CARSALADE DU PONT (Mgr DE), I. ⦶, évêque de Perpignan.

DUMAS DE RAULY, A. ⦶, archiviste départemental de Tarn-et-Garonne.

FONTENILLES (PAUL DE), ✠, A. ⦶, inspecteur général de la Société française d'Archéologie, à Montauban.

FORESTIÉ (EDOUARD), A. ⦶, secrétaire de la même Société, à Montauban.

JOUAN (HENRI), O. ✱, A. ⦶, capitaine de vaisseau en retraite, à Cherbourg.

POTTIER (chanoine), I. ⦶, fondateur et président de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

Sociétés correspondantes en France.

Alais........................	Société Scientifique et Littéraire.
Amiens....................	— des Antiquaires de Picardie.
Angoulême..............	— Archéol. et Historique de la Charente.
Autun......................	— Eduenne des Lettres, Sciences et Arts.
Avesnes..................	— Archéologique.
Avignon..................	Académie de Vaucluse.
Bayonne.................	Société des Sciences et Arts.
Beauvais................	Société Académique d'Archéologie, Sciences et Arts de l'Oise.
Belfort....................	— d'Emulation.
Besançon...............	— d'Emulation du Doubs.
Béziers....................	— Archéologique, Scientifique et Littéraire.
Bône (Algérie)...........	Académie d'Hippone.
Bourges..................	Société des Antiquaires du Centre.
Brive.......................	— Scientifique, Historique et Littéraire de la Corrèze.
Caen........................	— des Antiquaires de Normandie.
Cahors....................	— des Etudes Littéraires, Scientifiques et Artistiques du Lot.
Carcassonne..........	— des Arts et Sciences.
Châlons-sur-Marne.....	— d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne.
Châlon-sur-Saône......	— d'Histoire et d'Archéologie.
Chambéry...............	— Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie.
Châteaudun............	— Dunoise.
Château-Thierry........	— Historique et Archéologique.
Compiègne..............	— Française d'Archéologie pour la conservation des Monuments.
Constantine (Algérie)..	— Archéologique.
Dax.........................	— de Borda.

Digne	Société Littér. et Scientifique des Basses-Alpes.
Dijon......................	Commission des Antiquités de la Côte-D'Or.
Draguignan..............	Société d'études Scientifiques et Archéologiques.
Guéret.....................	Société des Sciences naturelles et Archéologiques de la Creuse.
Langres	— Historique et Archéologique.
La Rochelle.............	Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts.
Le Havre..................	Société Nationale Havraise d'Etudes diverses.
Le Mans....................	— Historique et Archéologique du Maine.
Le Puy.....................	— d'Agric., Sciences, Arts et Commerce.
Lille.........................	Commission Historique du département du Nord.
Limoges....................	Société Archéologique et Historique du Limousin.
Lyon.........................	— Littéraire, Historique et Archéologique.
Melun......................	— Archéologique, Sciences et Arts de Seine-et-Marne.
Montauban..............	— Archéologique de Tarn-et-Garonne.
Montpellier.............	— Archéologique.
Nancy......................	— d'Archéologie Lorraine.
Nantes.....................	— Archéologique.
Narbonne.................	Commission Archéologique et Littéraire de l'arrondissement de Narbonne.
Nice.........................	Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes.
Orléans....................	— Archéologique et Historique.
Paris........................	Publications Scientifiques et Archéologiques du Comité des Travaux historiques, au Ministère.
»	Société d'Anthropologie.
»	Musée Guimet, Annales.
»	— — Revue de l'histoire des religions.
»	Revue des Etudes grecques.
»	Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France.
»	Bibliothèque de l'École des Chartes.
»	Journal des Savants.
»	Revue de la Société des Études historiques.
»	L'Ami des monuments.
»	Bulletin de la Société Académique Indo-Chinoise de France.
Pau..........................	Bibliothèque des Sciences, Lettres et Arts.
Périgueux................	Société Historique et Archéologique.
Poitiers....................	— des Antiquaires de l'Ouest.
Quimper..................	— Archéologique du Finistère.
Rambouillet............	— Archéologique.
Rennes.....................	— Archéologique d'Ille-et-Vilaine.
Rodez.......................	— des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron.

Rouen....................	Commission des Antiquaires de la Seine-Inférieure
»	Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie.
Saint-Brieuc............	— d'Emulation des Côtes-du-Nord.
»	— Archéologique, Historique des Côtes-du-Nord.
Saint-Dié................	Société Philomathique Vosgienne.
Saint-Germain..........	Musée National.
Saint-Omer.............	Société des Antiquaires de la Morinie.
Saintes..................	— des Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis.
Sens......................	— Archéologique.
Soissons.................	— Archéologique, Historique et Scientifique.
Toulouse.................	— Archéologique du Midi.
Tours.....................	— Archéologique de Touraine.
Troyes....................	Académie d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.
Vannes...................	Société Polymathique du Morbihan.

Sociétés correspondantes étrangères.

Agram (Croatie)..........	Société Archéologique Croate.
Anvers.....................	Académie d'Archéologie de Belgique.
Bari (Italie)	Giornale araldico della Accademia araldica Italiana.
Boston et New-York....	American folk-lore society.
Bruxelles	Commission royale d'Arts et d'Archéologie.
»	Analecta Bollandiana.
Copenhague	Société royale des Antiquaires du Nord.
Huy.........................	Cercle hutois, Sciences et Arts.
La Haye..................	Institut royal, pour les Lettres, la Géographie et l'Ethnographie des Indes néerlandaises.
Liège	Institut Archéologique Liégeois.
Lisbonne..................	Société royale des Architectes et Archéologues portugais.
Londres	Institut royal Archéologique de la Grande-Bretagne et d'Irlande.
Madrid....................	Académie royale d'Histoire.
Mexico....................	Museo nacional.
Moscou (Russie)........	Société impériale archéologique.
Namur.....................	Société Archéologique.
New-York.................	Anthropological society.
Rio Janeiro (Brésil)....	Archives du Musée national.
Rome.......................	

San-José (Costa-Rica).	Annales del Museo nacional.
Stockholm..............	Académie royale des Belles-Lettres, Histoire et Antiquités de la Suède.
Taunton (Angleterre)..	Archeological and natural history society.
Washington (Etats-Unis)............	Institut Smithsonien.
»	Bureau of Ethnology.

N.-B. — MM. les Sociétaires sont invités à signaler à M. le Secrétaire général les omissions ou erreurs des listes ci-dessus.



COMPTES-RENDUS

DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

1er SEMESTRE 1903

Séance du 9 janvier 1903.

Présidence de M. Pierre Paris, président.

Présents : MM. Pierre Paris, Fourché, Dagrant, abbé Brun, Raveau, Thomas, Coudol, Daleau, de Paniagua, abbé Lamartinie, Amtmann, Pelain, Rambié, Brutails, Peltier, Bardié, Charrol, Habasque, Feret, de Sarrau, abbé Callen, Rouchon, de Saint-Martin, Deserces.

Excusé : M. Cabrit.

Discours de M. Paris : Il remercie les membres de l'ancien bureau, félicite M. Brutails de son titre de Correspondant de l'Institut, et M. l'abbé Callen de son élection à l'Académie de Bordeaux. En terminant, M. le Président met au service de la Société son temps, ses facultés et sa bonne volonté (*vifs applaudissements*).

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A propos d'une remarque de M. l'abbé Brun sur les projets du cardinal archevêque de Bordeaux, relativement à une commission diocésaine en projet, M. Paris propose de porter à l'Archevêché le vœu émis par la Société à ce sujet. Le Bureau est désigné pour cela.

M. Dagrant, trésorier, donne lecture de son rapport sur la situation financière de la Société à la fin de l'année 1902.

Conformément aux statuts, une Commission est nommée

pour la vérification des comptes. En font partie : MM. Habasque, Bardié et Thomas.

M. Paris expose à la Société que son Bulletin a sans doute un très glorieux passé et qu'il ne peut être question de le supprimer. Il rend de grands services. Mais il semble ne pas pouvoir suffire à une Société bien vivante et très active. La publication de ce Bulletin a un grave inconvénient ; c'est d'abord d'ajouter une Revue à toutes celles qui existent déjà, où se trouve un article sur l'art au XVIIIe siècle à côté d'un article préhistorique. Les travailleurs doivent souvent parcourir bien des volumes pour retrouver une simple note. M. Paris propose à la Société de faire paraître, à côté de son Bulletin officiel, des publications de longue haleine et plus importantes.

Après une discussion très intéressante à laquelle prennent part MM. Rambié, Bardié, Amtmann, Daleau, Charrol, la résolution de M. Paris est mise aux voix, et adoptée en principe par 23 voix, sur 24 votants.

La Commission des publications est chargée d'élaborer un règlement.

Lettre de M. Brutails demandant une subvention pour des fouilles à Casseuil. La Société lui alloue cent francs.

Présentation par M. Paris d'un ivoire sculpté (Voir aux *Communications diverses*).

M. Rouchon donne quelques renseignements sur les objets romains trouvés en fouillant le sol du vieux Bordeaux pour les fondations des « Dames de France ».

Le Président, — *Le Secrétaire général,*
P. PARIS. — Abbé BRUN.

Séance du 13 février 1903.

Présidence de M. Pierre PARIS, président.

Sont présents : MM. Pierre Paris, abbé Brun, Dagrant, Thomas, Hanappier, Brutails, Coudol, Daleau, Bardié, Rambié, Labadie, de Saint-Martin, Cabrit, abbé Callen, Dussaut,

Deserces, Charrol, Charbonneau, Lacôte, Habasque, Feret et Raveau.

Excusés: MM. de Mensignac, de Saint-Laurent, Fourché.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Sur la proposition de M. Rambié, la Société décide que le procès-verbal ne mentionnera pas les communications qui ne seraient pas accompagnées d'une note pour le secrétaire.

M. l'abbé Brun rend compte de la visite faite par le Bureau de la Société au Cardinal-Archevêque de Bordeaux. Les délégués ont été parfaitement accueillis et ont attiré l'attention du chef du diocèse sur les trois points suivants : entretien et réparation des monuments religieux ; conservation du mobilier des églises ; utilité d'un cours d'archéologie au Grand Séminaire. Le troisième point seulement paraît présenter des difficultés sérieuses ; il n'y a pas de cours élémentaire d'archéologie. Cependant Monseigneur a semblé décidé à donner satisfaction complète aux vœux de la Société. En plus, le Cardinal a promis de pousser, à l'occasion, les membres du clergé girondin à entrer dans la Société archéologique de Bordeaux.

M. Thomas donne lecture du rapport de la Commission des finances approuvant sans réserves les comptes du trésorier.

M. Brutails expose les résultats d'une visite à l'église de Saint-Astier (Voir aux *Communications diverses*).

M. Raveau donne lecture d'un travail de M. Rousselot sur la généalogie de Hustin, le faïencier bordelais (Voir aux *Communications diverses*).

M. de Sarrau signale à la Société la découverte sur la place d'Andernos de substructions à peine entrevues, et dont il donne un dessin incomplet. Un échange de vue se produit au sein de l'Assemblée. Prennent part à la discussion MM. Brutails, Charrol, Dussaut, Paris, Habasque. Après s'être égarée dans des hypothèses d'une tour à feu, d'une tour militaire, etc., la Société décide de faire une visite à Andernos pour se rendre compte de l'intérêt que ces substructions peuvent avoir au point de vue archéologique, géographique, hydrographique et historique.

En attendant, la Société alloue une somme de cent francs à M. de Sarrau, pour continuer le dégagement des substructions. En retour, M. de Sarrau s'engage à convoquer la Société, par l'entremise de M. le Secrétaire général, pour visiter ses travaux.

M. Thomas montre le dessin d'un curieux chapiteau de l'église de Vézelay. Deux hommes tiennent chacun à la main un panier en forme d'entonnoir. La partie rétrécie du panier est fermée d'un disque étroit. Tout l'appareil est percé, circulairement, de petits trous. Un troisième personnage soutient un soufflet dont l'extrémité, abaissée vers le sol, semble devoir y projeter une matière pulvérulente. A la rencontre des volutes du chapiteau sont sculptées des grappes de raisin avec quelques feuilles de vigne. Pour plusieurs archéologues, cette scène représente le criblage du grain, mais pour d'autres, il s'agit d'une scène de viticulture. M. Thomas a adopté la seconde hypothèse.

Les personnages sont armés de sabliers. Le troisième manœuvre se sert d'un soufflet pareil à celui qu'on utilise pour le soufrage des vignes ; il s'agit donc ici tout au moins d'un poudrage, peut-être même du soufrage des vignes. M. Thomas n'a rencontré dans les autres églises de la basse Bourgogne aucune représentation picturale ou sculpturale de la même scène. Il appelle l'attention de ses collègues sur l'intérêt qu'on aurait à savoir si pendant le moyen-âge les vignes, en Aquitaine, subissaient une opération de poudrage ou de soufrage.

M. Brutails, qui a consulté beaucoup de documents ayant trait au travail à façon des vignes, et dont quelques-uns entrent dans de curieux détails, n'a jamais rencontré mention de soufrage ou de poudrage pour les vignes.

M. Paris a entretenu M. le Recteur au sujet du prochain Congrès des Sociétés savantes et des fêtes qui, d'habitude, accompagnent ces réunions. M. le Recteur ne peut rien dire avant qu'on lui ait retourné le projet élaboré avec le concours de la Municipalité et soumis à l'approbation du Ministère.

M. Paris annonce pour une prochaine séance le dépôt d'un projet de règlement des publications. D'ores et déjà, M. de Mensignac a bien voulu accepter d'inaugurer les publications

spéciales de la Société par le Catalogue du Musée lapidaire (époque gallo-romaine).

Sur la proposition de M. Rambié, la Société charge M. le Secrétaire général de renouveler les cartes des sociétaires en vue des réunions du prochain Congrès des Sociétés savantes à Bordeaux.

Nouveaux membres : M. Raphaël Josselin, présenté par MM. Paris et l'abbé Brun ; M. Henry Cruse, présenté par MM. Lawton et l'abbé Brun, sont admis à l'unanimité.

Il est procédé ensuite à l'élection d'un vice-président, en remplacement de M. Pierre Meller, démissionnaire, M. Pierre Rambié est élu par 14 voix sur 20 votants.

Le Président, P. Paris.

Le Secrétaire général. Abbé Brun.

Séance du 13 mars 1903.

Présidence de M. Pierre Paris, président.

Présents : MM. Paris, de Mensignac, abbé Brun, Amtmann, Dagrant, Fourché, Thomas, Brutails, Daleau, Rambié, Flos, Coudol, Bardié, Pierre Meller, Capelle, de Sarrau, Lacôte, Charbonneau, de Paniagua, abbé Lamartinie, Charrol, Cabrit, Gervais, Raveau.

Excusés : MM. Dussaut, abbé Dawant.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

M. Paris propose de demander l'amphithéâtre de la Faculté des sciences pour une conférence de notre collègue, M. Bardié. L'amphithéâtre de l'Athénée n'est pas disponible à cause des réparations commencées en vue du prochain congrès des Sociétés savantes. — Adopté.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Clavel, président de l'Académie de Bordeaux, au nom de la Commission des fêtes du Congrès. M. Clavel informe la Société archéologique que : 1° Les Sociétés savantes de Bordeaux offriraient aux congressistes une excursion en Gironde, avec lunch à bord ;

2° chacune des Sociétés savantes de Bordeaux y serait représentée par cinq de ses membres, lesquels paieraient une cotisation de 3 fr.; 3° que les Sociétés savantes de Bordeaux auraient à réunir une somme de 2.430 fr. pour faire face aux dépenses diverses de cette réception.

La Société archéologique décide de contribuer à ces dépenses pour la somme de 120 fr., et délègue les membres du Bureau pour la représenter à l'excursion.

M. Paris annonce que notre Société a mission d'organiser pour les congressistes une excursion archéologique à Saint-Émilion. MM. Brutails, Amtmann et l'abbé Lamartinie sont chargés de cette organisation.

M. Paris donne lecture du projet de Règlement spécial élaboré par la Commission des publications. Après une longue discussion à laquelle prennent part MM. Brutails, Paris, de Paniagua, Rambié, etc., le projet de la Commission est adopté à l'unanimité (V. ce Règlement à la suite des *Procès-verbaux*).

Communication de M. Paris : présentation d'un cavalier ibérique en bronze (Voir aux *Découvertes et Nouvelles*).

Communication de M. de Mensignac sur la première pierre du bastion nord-ouest du Château-Trompette (Voir aux *Communications diverses*).

M. de Sarrau montre toute une série de pièces de monnaie de diverses époques, découvertes dans les fouilles d'Andernos, et fait prévoir une demande prochaine de subvention nouvelle. M. Paris rappelle à M. de Sarrau qu'il a promis de convoquer la Société à voir l'état des travaux.

M. de Mensignac, au nom de M. Dussaut, lit une note sur une pierre tombale découverte à Montussan (Voir aux *Découvertes et Nouvelles*).

Le Président,
P. Paris.

Le Secrétaire général,
Abbé Brun.

Séance du 3 avril 1903.

Présidence de M. Pierre PARIS, président.

Sont présents : MM. Pierre Paris, de Mensignac, abbé Brun, Amtmann, Rambié, Fourché, Brutails, Thomas, Dagrant, de Sarrau, Coudol, Cabrit, Deserces, Bardié, Hanappier, Charrol, de Paniagua, Dussaut, Feret, Raveau.

Excusé : M. de Saint-Laurent.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté, après une observation de M. le Secrétaire général. Le Bureau, en effet, a décidé que les communications, réservées aux procès-verbaux, devront être aussi résumées que possible. En aucun cas elles ne pourront dépasser vingt lignes.

M. le Président regrette de n'avoir pu assister à la conférence de notre collègue M. Bardié, sur les villes du Midi de la France. Il a su combien avait été vif le succès du conférencier, ce qui augmente d'autant ses regrets. Il termine en félicitant et remerciant M. Bardié, au nom de tous nos collègues.

Par lettre, en date du 19 mars dernier, M. le Dr Durodié demande à la Société archéologique de souscrire à un exemplaire de son ouvrage *Histoire de Sauveterre-de-Guyenne*. M. Brutails a eu à examiner ce travail, qu'il a jugé très sérieux. En conséquence, il appuie la demande de M. Durodié. Après une courte discussion entre MM. Paris, Brutails et Amtmann, la Société décide, par exception, de souscrire à un exemplaire de l'*Histoire de Sauveterre-de-Guyenne*.

M. de Sarrau demande une subvention nouvelle pour pousser plus en avant le dégagement des substructions d'Andernos. M. le Président, tout en félicitant M. de Sarrau de ses travaux à Andernos, regrette d'avoir à lui adresser un reproche : celui de n'avoir pas convoqué ses collègues à Andernos, malgré les engagements pris. La Société décrète d'envoyer à Andernos une Commission, qui sera chargée de faire un rapport sur l'état des travaux et les convenances d'une subvention nouvelle.

M. Rambié regrette, toute question de personne écartée, que

la Société s'engage dans une voie qui peut lui causer des déceptions.

Sont élus membres de la Commission des fouilles d'Andernos : MM. Paris, abbé Brun, de Mensignac, Brutails et Coudel.

Suite de la communication de M. Fourché « A travers les Chartrons, 2e partie ».

Dans la deuxième partie de sa promenade à travers les Chartrons, M. Fourché nous ramène, en citant quelques particularités anecdotiques et locales, du passage de Lormont à la place actuellement dénommée place Picard, où M. de Tourny avait conçu le projet d'élever une église monumentale dédiée à saint Louis, patron du roi.

Aidé de documents puisés tant aux Archives départementales qu'aux Archives municipales, M. Fourché nous initie aux difficultés que Tourny rencontra de la part des Jurats et aux laborieux commencements des travaux pris, laissés et repris, puis finalement abandonnés lors des événements de 1789.

Notre collègue fait alors passer sous nos yeux des plans et des croquis, copiés par ses soins aux Archives, d'après les documents originaux, et qui donnent une idée des grandioses projets du célèbre Intendant.

Après avoir attiré notre attention sur quelques maisons intéressantes, existant dans le voisinage, et mentionné de curieux détails relatifs à la viographie chartronnaise, M. Fourché termine par le récit d'une dramatique circonstance, poignant épilogue de la mort du trop fameux Lacombe, en 1794.

M. Amtmann soumet à la Société son projet d'organisation de l'excursion archéologique à Saint-Émilion, pendant le Congrès. Adopté.

M. Paris remettra officiellement le projet de M. Amtmann à M. le Recteur.

M. Pierre Meller fait hommage à la Société d'un travail intitulé : *Louis XIV à Bordeaux.*

Nouveaux Membres : Sont admis à l'unanimité : 1° La Bodleian Library à Oxford (Angleterre), présentée par MM. Habasque et Amtmann ; 2° M. Gaston Adoue, présenté par MM. de Mensignac et Bardié.

M. Bardié attire l'attention de la Société sur l'excursion annuelle qui n'est pas encore faite. M. Dussaut préconise Petit-Palais, l'abbaye de Fèze et Lussac. La Société décide que cette excursion aura lieu le dimanche 17 mai, et que le but et les détails de l'excursion seront arrêtés dans la prochaine réunion.

Le Président, P. Paris.

Le Secrétaire général, Abbé Brun.

Séance extraordinaire du 10 avril 1903.

Présidence de M. Paris, président.

M. Brutails, rapporteur de la Commission des fouilles d'Andernos, décrit sommairement les substructions mises à jour sans rien affirmer sur la destination et la date de l'édifice. Ces fouilles ont paru très intéressantes à la Commission et méritent d'être continuées. Il propose d'en saisir la Commission des Travaux historiques et la Commission des Monuments historiques de la Gironde, qui peuvent aider pécuniairement aux travaux entrepris. Il propose en outre d'adjoindre à M. de Sarrau une Commission d'études.

La Société donne une allocation nouvelle de 300 fr. et procède à l'élection des membres de la Commission d'études. Sont élus : MM. de Mensignac, abbé Brun, Brutails, Amtmann, Paris, Jullian, Dagrant et Coudol.

M. le Président propose à la Société de demander, à la suite du Congrès, au Dr Capitan, une conférence sur les peintures et sculptures des grottes préhistoriques. Une lettre de M. Jullian à M. le Président fait ressortir et la valeur du conférencier et l'intérêt de ses découvertes.

Accepté à l'unanimité.

MM. Bardié et Fourché proposent d'offrir un banquet à M. Paris, président de la Société, à l'occasion de sa récente nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur (Applaudissements).

M. Paris remercie la Société de cette attention délicate à

laquelle il est très sensible; mais son prochain départ en mission l'empêche d'accepter.

M. Rambié propose à la Société d'émettre un vœu relatif à la conservation des objets trouvés dans les expropriations et démolitions futures, pour l'établissement de la Grande voie. Le vœu, accepté à l'unanimité, sera transmis officiellement à la Municipalité (Voir à la suite des *Procès-verbaux*).

M. Paris demande que les communications de nos collègues au Congrès des Sociétés savantes soient insérées dans nos actes (Voir aux *Communications diverses*).

MM. Thomas, Dagrant, Dussaut, l'abbé Brun et Coudol sont délégués par la Société à l'excursion en Gironde pour la réception des Congressistes.

Le Président, P. Paris.

Le Secrétaire général, Abbé Brun.

Séance du 8 mai 1903.

Présidence de M. de Mensignac, vice-président.

Sont présents : MM. de Mensignac, Rambié, abbé Brun, Amtmann, Thomas, de Saint-Laurent, Flos, Coudol, Feret, Deserces, Bardié, Charrol, Brutails, de Paniagua, Millet, Habasque, Raveau.

Excusés : MM. Pierre Paris, en mission; Fourché, Cabrit, Daleau, de Sarrau, Dagrant.

Le procès-verbal est lu et adopté.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Président tient à faire ressortir la place particulièrement brillante de la Section d'Archéologie au Congrès qui vient de se terminer. L'honneur en revient principalement à nos collègues de la Société archéologique de Bordeaux : Pierre Paris, Brutails, Jullian, etc... Puis il félicite chaleureusement M. Brutails fait chevalier de la Légion d'honneur, et M. Amtmann promu officier de l'Instruction publique dans la séance de clôture. — Vifs applaudissements.

Correspondance : Lettre de M. Jullian remerciant la Société des félicitations, que M. le Secrétaire général lui a transmises, à l'occasion de sa promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur.

Lettre de M. le Dr Capitan, remerciant la Société de lui avoir fourni les moyens de faire sa conférence et d'y avoir attiré un public nombreux et choisi.

Lettre de M. Fourché proposant de nommer M. le Dr Capitan membre honoraire de la Société. — Accepté à l'unanimité.

Lettre de M. de Sarrau s'excusant de ne pouvoir assister à la réunion de ce soir. M. Raveau transmet à la Société les raisons de M. de Sarrau, qui est obligé, paraît-il, d'assister à une conférence de M. Le Breton dans une salle voisine. — La Société manifeste son étonnement d'apprendre que la Commission d'études des fouilles d'Andernos n'a pas été convoquée, qu'elle n'a reçu aucune communication de M. de Sarrau, et que M. de Sarrau n'a donné à la Société aucune nouvelle de ses travaux, et des sommes qu'il a dépensées sur la subvention à lui accordée. M. le Secrétaire général aura à lui transmettre les sentiments de la Société sur ces divers points.

M. Bardié rend compte d'une manière fort intéressante d'une excursion dans le Périgord. Le récit de M. Bardié est appuyé par de nombreuses photographies des monuments visités.

M. Amtmann soumet à la Société un projet d'excursion à Montagne, Lussac et Petit-Palais. Ce projet est adopté dans tous ses détails.

M. l'abbé Brun fait une communication sur les sceaux du chapitre de Bazas (Voir aux *Communications diverses*).

M. l'abbé Brun fournit ensuite à la Société quelques détails sur l'état des publications du bulletin. Un fascicule a déjà paru contenant les travaux de l'année 1899. Un second fascicule paraîtra incessamment, qui contiendra les travaux de 1900 et 1901. En juillet prochain, la publication des arriérés sera interrompue pour faire place au premier fascicule de l'année 1903. En octobre prochain, paraîtra un fascicule contenant le solde des arriérés, soit l'année 1902, avec les tables du volume XXIII. — Le Catalogue du Musée des Antiques, dont

M. de Mensignac est chargé, paraîtra sans doute en janvier 1904.

Nouveau Membre : M. Léopold Doinet, présenté par MM. Daleau, Bardié et Lalanne, est élu à l'unanimité.

Le Président,	*Le Secrétaire général,*
C. de Mensignac.	Abbé Brun.

Séance du 12 juin 1903.

Présidence de M. de Mensignac, vice-président.

Sont présents : MM. de Mensignac, Rambié, abbé Brun, Thomas, Fourché, Brutails, Coudol, Deserces, Bardié, Meller, de Paniagua, Feret, Raveau.

Excusé : M. Pierre Paris, en mission.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

M. Doinet remercie la Société de l'avoir admis dans son sein.

A l'occasion du procès-verbal, M. l'abbé Brun a écrit à M. l'archiprêtre de Bazas pour lui demander des nouvelles de la matrice en argent du sceau capitulaire, signalée par MM. Augier et Daleau. M. l'Archiprêtre de Bazas actuel n'a jamais vu cette matrice. M. l'abbé Brun a encore écrit à M. l'abbé Ferrère, neveu et héritier du précédent archiprêtre de Bazas. Même réponse de l'abbé Ferrère. Une fois de plus, c'est une pièce intéressante d'histoire et d'archéologie qui disparaît.

Lettre du Dr Capitan remerciant la Société de l'avoir élu membre honoraire, et promettant une fois de plus une conférence nouvelle à Bordeaux l'an prochain.

Lettre de M. Paris, en mission en Espagne, remerciant les excursionnistes du 17 mai de lui avoir adressé leur souvenir de Lussac.

M. le Secrétaire général rend compte de l'excursion du 7 mai (Voir à la suite des *Procès-verbaux*).

M. Brutails fournit quelques explications complémentaires sur l'église de Montagne et sur la théorie émise, il y a quelques

années, qui prête aux coupoles nervées un rôle prépondérant dans l'élaboration de la voûte gothique. M. Brutails montre que cette thèse est inadmissible, pour des raisons d'ordre théorique aussi bien que pour des motifs de chronologie.

La communication de M. Brutails, appuyée par des photographies d'une grande valeur documentaire, est vivement applaudie.

M. l'abbé Lamartinie, à propos de l'excursion à Montagne, fait remarquer qu'au XVIIIe siècle le clocher de Saint-Georges-de-Montagne était couvert. C'est la foudre qui l'a découvert. M. Servan appuye le compte rendu de M. le Secrétaire général par des photographies, prises en cours d'excursion le 17 mai (Voir à la suite des *Procès-verbaux*).

M. Fourché donne lecture de la troisième partie de son étude « A travers les Chartrons ». Il décrit longuement la très intéressante villa des frères Labottière, devenue Collège Saint-Joseph de Tivoli, après avoir été, dans les premières années du XIXe siècle, un établissement de plaisance. Notre collègue réfute, avec preuves à l'appui, l'opinion généralement accréditée, qui attribue au célèbre architecte Louis la construction de cet élégant édifice. C'est à l'architecte bordelais Etienne Laclotte qu'il convient d'en reporter l'honneur.

Suivent d'instructifs détails sur les anciennes Allées des Noyers et quelques rues adjacentes, notamment sur la rue où était jadis la fontaine de Figuereau.

Puis, faisant un détour vers la rue St-Laurent, M. Fourché signale, dans un jardin privé, l'existence d'un charmant petit pavillon désigné sous ce nom : « Cabinet de travail de Louis ».

L'élégante architecture et la gracieuse ornementation de cet édicule paraissent aux connaisseurs tout à fait dignes de cette haute attribution.

De là, notre guide nous fait pénétrer dans le jardin de Longchamps pour y voir une curieuse fontaine du XVIIe siècle ; et, en passant par les rues de la Course et d'Aviau, où il évoque un beau portique sculpté par Jacques Francin, il nous amène au cours du Pavé-des-Chartrons, autre création de l'Intendant de Tourny.

Ce qui excite plus particulièrement l'admiration de notre collègue, ce sont les remarquables grilles de balcon dont sont ornées plusieurs maisons de la façade septentrionale de ce cours. Ces grilles, affirme-t-il, constituent un véritable musée de modèles de ferronnerie.

Le point de départ ayant été ainsi rejoint, la promenade à travers les Chartrons se trouve terminée, et M. Fourché en profite pour remercier cordialement tous ceux de ses collègues qui ont bien voulu lui fournir d'utiles indications.

Mention toute spéciale est faite des très belles photographies de M. Amtmann, qui ont donné plus d'attrait aux trois parties de cette longue étude.

Sur la proposition de M. Brutails, la Société émet un vœu de classement des substructions d'Andernos, pour être remis à M. le Préfet de la Gironde (Voir la lettre à M. le Préfet, à la suite des *Procès-verbaux*).

Communication de M. de Mensignac sur des haches polies (Voir aux *Découvertes et nouvelles*).

M. de Paniagua lit une note sur quelques noms de localités du littoral du bassin d'Arcachon. Il explique qu'une population celtique, ou plutôt une population ibérique de souche euskaldun, pénétrée par la civilisation celtique, a occupé les rives du bassin d'Arcachon dans les temps préhistoriques. Après avoir constaté la venue des Ioniens dans ces parages, venue pour laquelle il présente, à la suite de diverses considérations historiques, la date de 540 à 550 avant notre ère, il aborde l'étymologie des noms d'Arcachon, de Cap de Buch et d'Andernos. Le premier de ces noms viendrait du sanscrit et aurait la signification de « Bassin du Soleil » ; le second tiré du celtique breton voudrait dire « Tête de vache », enfin Andernos, vocable grécisé, signifierait « Stèle phallique du dieu créateur ». A l'appui de ce qu'il avance, M. de Paniagua donne de nombreuses explications philologiques, et se fondant sur des considérations tirées de l'étude des religions primitives et du symbolisme antique, arrive à cette conclusion qu'à Cap de Buch devait se trouver un sanctuaire consacré à une divinité tellurique, et qu'à Andernos devait se dresser un simulacre du Soleil créateur.

M. Charrol discute quelques points de la communication de M. de Paniagua, et rappelle que la question a déjà été traitée par M. Ribadieu. M. de Mensignac demande à M. de Paniagua s'il a connaissance d'un travail de notre collègue M. Durègne, sur le même sujet. M. de Paniagua répond négativement. M. de Mensignac ajoute que toute cette partie du littoral était très habitée à l'époque préhistorique.

Le Président,
C. DE MENSIGNAC.

Le Secrétaire général,
Abbé BRUN.

RÈGLEMENT

POUR LES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

I. La Société publie à dates *fixes* les fascicules d'un *Bulletin* où sont insérés :

1° Les procès-verbaux des séances ;

2° Les communications faites aux séances.

II. La Société peut publier en fascicules, volumes ou albums *séparés*, des travaux d'archéologie de plus longue haleine.

III. Les publications prévues par l'article II ne paraissent pas à dates fixes, ni en nombre déterminé. Le nombre et l'importance en est variable selon les ressources de la Société, qui doit d'abord assurer le service régulier du *Bulletin*.

IV. Ne peuvent être publiés par la Société que les travaux ayant pour auteur un des membres de la Société.

V. Dans le cas de l'article II, l'auteur aura déposé le manuscrit de son travail sur le bureau de la Société, ou se sera engagé par lettre à le déposer à une date fixée d'un commun accord entre la Société et lui.

La Société sera toujours en droit de revenir sur son engagement, si, après lecture et examen, la Commission des publications estime que le travail ne peut être imprimé.

De même, si, à la date fixée, l'auteur n'a pas tenu sa promesse, la Société pourra se considérer comme absolument dégagée. Mais elle pourra aussi accorder un sursis à l'auteur.

VI. Les auteurs s'engagent, dans le cas où leur travail obtiendrait un prix en argent, à rembourser à la Société tout ou partie de ses frais d'édition jusqu'à concurrence de leur prix.

VII. L'auteur peut demander à la Société de lui fournir un certain nombre d'exemplaires, 100 au plus, et qui lui seront fournis aux conditions des tirages à part du *Bulletin*. Du reste, la Société est substituée à tous ses droits.

Ces exemplaires, remis à l'auteur aux conditions ci-dessus fixées, ne pourront en aucun cas être mis dans le commerce. Seuls les *tirages à part* du Bulletin pourront être vendus par les auteurs.

VIII. Le Bureau pourra s'entendre avec un éditeur, dans le cas où des offres avantageuses pour la caisse de la Société lui seraient faites.

LETTRE

A M. LE MAIRE DE BORDEAUX AU SUJET DES TROUVAILLES ARTISTIQUES QUI POURRAIENT ÊTRE FAITES DANS LES FOUILLES ET DÉMOLITIONS POUR « LA GRANDE VOIE ».

Bordeaux, le 17 juin 1903.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous transmettre le vœu de la Société archéologique de Bordeaux, émis à l'unanimité des membres présents, dans l'Assemblée générale du 8 mai dernier.

« *La Société archéologique de Bordeaux exprime le vœu que la Municipalité se réserve l'entière et absolue propriété non seulement des objets qui pourront être découverts dans les fouilles de la Grande voie, mais encore de tous autres objets tels que grilles, balcons, frises, rosaces, mascarons, etc., offrant un intérêt historique, artistique ou archéologique. Cette réserve*

devra être étendue à la totalité de la superficie des immeubles expropriés ainsi qu'aux nombreux éléments de décoration intérieure desdits immeubles: boiseries sculptées, rampes d'escalier, cheminées, ferrures, etc. ».

La Société archéologique insiste auprès de la Municipalité pour que, préalablement à toutes fouilles et à toutes démolitions, une Commission spéciale soit nommée, qui devra être avisée en temps utile pour visiter les lieux et donner son avis.

Veuillez agréer, etc.

Le Secrétaire général,

Abbé Brun.

EXCURSION ARCHÉOLOGIQUE

A MONTAGNE, LUSSAC ET PETIT-PALAIS

(17 mai 1903)

L'excursion du dimanche 17 mai a eu lieu dans les meilleures conditions, grâce à notre dévoué collègue, M. Amtmann, qui avait dressé un itinéraire des plus intéressants et prévu tous les détails du transport des touristes.

Au rendez-vous, à la gare de La Bastide, se trouvaient MM. Brun, Brutails, Dagrant, Deserces, Doinet, Hanappier, Lafarelle, de Mensignac, Pelain, Petitcolin, Rambié, Raveau et Thomas, auxquels s'étaient joints en touristes M. Raveau fils et M. Servan, qui devait être bientôt notre collègue.

Malgré l'heure matinale, la triste nouvelle de la mort de M. P. Bardié, père d'un de nos plus sympathiques collègues, était déjà connue. Le départ était donc attristé par une pénible impression à laquelle devait bientôt s'ajouter la nouvelle d'un accident survenu à M. Millet, accident sans gravité d'ailleurs, grâce aux bons soins de M. le docteur Lafarelle et à la sage précaution que prit M. Millet de nous quitter à Libourne pour rentrer à Bordeaux.

A Libourne, une des grandes voitures de M. J. Lafon, attelée de quatre chevaux, prit les excursionnistes pour les conduire sur les hauteurs de Montagne, où la caravane arriva à 9 h. 30. C'était la première étape de notre voyage qui avait déjà duré une heure et demie, mais qui s'était effectué à travers un paysage admirable et des sites merveilleux. En cours de route, nous avions eu la bonne fortune de rencontrer un de nos collègues, M. Corbineau, qui devait être pour nous un excellent cicerone à Lussac, où ses découvertes archéologiques l'ont rendu si populaire (1).

L'église de Montagne, avec ses coupoles nervées, est une des curiosités archéologiques de la Gironde. — M. Brutails, qui connaît si bien toutes les églises du département, donna très aimablement, aux excursionnistes, une leçon des plus intéressantes sur *l'origine des voûtes gothiques*. D'ailleurs cette église de Montagne est pour M. Brutails un champ de bataille glorieux. Tout le monde sait en effet qu'il eut à rompre des lances, sur ce sujet, avec le savant M. Corroyer, un des maîtres de l'Archéologie en France. — M. Corroyer (*Architecture gothique*, p. 8) a pensé que « la coupole, d'origine orientale, traduite en pierre par nos ancêtres aquitains, vers la fin du XIe siècle, a donné naissance à la voûte sur *arcs-ogifs* ou *croisée d'ogives*, dont nous avons vu l'embryon dans les pendentils des coupoles de saint Front ». Pour M. Corroyer, le principal caractère de l'architecture gothique consiste dans la construction de voûtes reposant sur des arcs diagonaux, fonctionnant au même titre que les arcs doubleaux et formerets, bien plus que dans la forme, très variable d'ailleurs, des arcs brisés.

M. Brutails a soutenu victorieusement la thèse contraire, en examinant de très près la fonction et l'anatomie des arcs diagonaux, et en faisant ressortir leur développement en sens contraire des pendentifs. La lutte fut vive. On peut en suivre les péripéties dans bien des publications scientifiques de l'époque. — V. entr'autres *L'Architecture*, Congrès des Architectes

(1) Voir le *Bulletin de la Société archéologique de Bordeaux*, t. XXIII, fasc. I.

français, 1895; la *Correspondance Archéologique et historique,* 25 juillet, 25 août, 25 octobre et 25 novembre 1895; la *Revue critique d'Histoire et de Littérature*, 22 août 1898; le *Bulletin de la Société Archéologique de Bordeaux,* t. XXI, fasc. I.

Les excursionnistes donnèrent quelques instants à la visite de la chapelle Saint-Georges, distante de quelques centaines de mètres de l'église de Montagne. C'est une vieille construction romane, sans grand caractère, dont la tour carrée, s'élevant sur les hauteurs de la colline, attire de loin les regards, et paraît à distance plus large au sommet qu'à la base. Cette illusion d'optique a pour cause le chamfrein des angles dans la partie inférieure de l'édifice, et se produit quand on voit l'édifice de profil. Nous avons eu le regret de constater, à Saint-Georges, la disparition d'une pièce, vraiment intéressante, signalée par M. Brutails à l'un des prédécesseurs de M. le Curé actuel, et dont notre collègue voulait demander le classement. C'est un *cancel* en pierre, qui avait sans doute servi autrefois à grillager une ouverture de l'église Saint-Georges.

A 10 h. 1/2, les excursionnistes remontent en voiture pour arriver avant midi à Lussac, où le déjeuner les attend, à l'Hôtel du Commerce. Avant de se mettre à table, la caravane s'arrête un instant près d'une pierre qu'on leur signale comme une des curiosités de l'endroit, qui semble sans intérêt aucun, malgré les avis très divers de quelques archéologues de sentiment, et les légendes qui courent le pays. — M. Corbineau fait ensuite passer ses collègues par Barat où il a tant travaillé. Les recherches et les trouvailles gallo-romaines de M. Corbineau sont décrites dans notre Bulletin, à l'article signalé déjà au début de cette relation.

A 2 h. 1/2, les excursionnistes se remettent en voyage pour visiter l'église de Petit-Palais, point culminant du voyage. C'est la façade de cette petite église qui attire surtout l'attention des visiteurs, et qui mériterait une étude très approfondie. Nous n'avions à donner à cette étude que quelques instants à peine, et nous nous trouvions pourtant en face d'un des spécimens les plus curieux de l'architecture et de la décoration romane dans nos régions.

La façade de l'église de Petit-Palais est décorée de trois ordres superposés. C'est la disposition angoumoise.

L'*étage supérieur* est constitué par une porte centrale, s'ouvrant sur l'unique nef de l'église, et deux portes feintes. Entre chaque porte et aux angles de la façade, un groupe de deux colonnes s'élève, pour aller recevoir sur des chapiteaux les cintres du deuxième étage. Les six archivoltes cintrées de la porte principale reposent sur des colonnes. De ces archivoltes la plus développée est décorée d'animaux fantastiques, que le temps à bien maltraités, et parmi lesquels on distingue des sirènes. La plus petite des archivoltes est découpée en cinq lobes, qui découpent, de même, le cintre des deux portes feintes. Un cordon horizontal s'étend à la hauteur des chapiteaux sur toute la largeur de la façade, et divise le premier étage en deux parties à peu près égales. — Le temps nous a manqué pour identifier les deux statues qui ornent le tympan de la porte principale, et le quadrupède qui soutient de la tête la corniche déjà signalée, au-dessus des portes feintes.

Le *second étage* est légèrement en retrait sur le premier. Il est constitué par cinq arcatures dont les cintres, très diversement décorés, reposent sur les chapiteaux de colonnes groupées. La division des cintres en lobes reparaît ici sur deux de ces arcatures. L'arcature du milieu est seule percée d'une fenêtre; les autres sont aveugles. Les trois arcatures du milieu correspondent, dans la division générale de cette façade, à la porte principale.

Le *troisième étage* est encore en retrait sur le second. Il est constitué par quatre arcatures aveugles, dont les cintres reposent encore sur des groupes de deux colonnes, et qui correspondent à la partie centrale de cet édifice et à la porte principale de l'étage inférieur.

L'ensemble est très riche, très orné, et présente un très réel intérêt.

Quant à l'édifice en lui-même, dont l'ensemble peut être assigné aux premières années du XIIIe siècle, il a été restauré à diverses reprises, même dans le cours du XIXe siècle. Le côté sud est du XVIe siècle. Il ne nous a pas été permis de lui con-

sacrer beaucoup de temps. Nous renvoyons le lecteur aux *Annales Archéologiques,* XI, 127 ; à Guinodie, *Histoire de Libourne ;* au *Bulletin des Monuments historiques de la Gironde,* années 1845 et 1846.

Mais le temps passe vite en face de monuments aussi curieux. Il nous faut remonter en voiture à la hâte, pour retrouver le train du retour.

Nous nous arrêtons cependant quelques instants au château de la Tour, l'ancienne résidence des abbés de Faize, dont nous avons vu seulement l'extérieur et le parc qui l'entoure, ainsi que la cour d'honneur qui a été creusée dans le roc, au devant de la façade principale. Ce château nous a semblé sans grande importance au point de vue archéologique. Il nous a laissé l'impression d'une demeure luxueuse, où tous les agréments avaient été rassemblés par de fastueux abbés. — Au point de vue historique, l'ancienne résidence des abbés de Faize a été étudiée de très près par notre collègue, M. Corbineau, qui doit remettre incessamment une étude sur ce sujet à la Société des Archives historiques de la Gironde.

Une courte halte, à quelque distance du château de la Tour, nous a permis de voir des restes de constructions sans caractère et sans intérêt. C'est le lieu ou fut l'abbaye de Faize !...

Il était, d'ailleurs, bien temps de revenir à Libourne au galop de nos chevaux. Le train déposait à Bordeaux, vers 7 heures, les excursionnistes, ravis d'une si belle journée.

Nous avons remis à la fin de cette relation le déjeuner pris à Lussac. Ç'a été, à notre avis, l'heure intéressante de la journée, parce que ç'a été l'heure du repos, de la réfection et de la plus expansive cordialité. Les membres de la Société archéologique se voient bien rarement, dans les huit ou neuf assemblées générales de l'année. Dans ces réunions, trop rares et toujours très remplies, nous mettons en commun nos travaux, nos études, nos préoccupations artistiques. C'est l'esprit qui travaille. Dans nos excursions, et particulièrement à l'heure du déjeuner, les cœurs s'ouvrent, et des collègues, qui s'estiment déjà, ont un moment pour mieux se connaître et s'aimer. Pouvions-nous, à ce moment, oublier notre si sympathique pré-

sident, M. Pierre Paris, retenu à Osuna, en Espagne, pour des fouilles archéologiques, qui ont donné déjà de si précieux résultats? Sur la proposition de M. Thomas, un souvenir de respectueux attachement lui a été envoyé de Lussac, par la voie du télégraphe.

Pour conclusion, nous devons exprimer le vœu de voir se répéter plus souvent les excursions archéologiques de notre Société et, comme minimum, de voir se réaliser le projet dont il a été question parfois, d'excursions de l'après-midi, le dimanche, dans les environs de Bordeaux.

Abbé Brun,
Secrétaire général.

LETTRE

A M. LE PRÉFET DE LA GIRONDE POUR DEMANDER LE CLASSEMENT DES RUINES D'ANDERNOS

Bordeaux, 17 juin 1903.

Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur de vous transmettre le vœu émis à l'unanimité des membres présents par la Société archéologique de Bordeaux dans son assemblée générale du 12 juin courant.

« *La Société archéologique de Bordeaux, ayant eu connaissance des découvertes faites récemment à Andernos, considérant l'intérêt que présentent les substructions qui viennent d'être exhumées, signale à l'Administration ce curieux édifice et émet le vœu qu'il soit le plus rapidement possible inscrit au nombre des monuments historiques* ».

Il s'agit des substructions signalées d'abord à la Société archéologique de Bordeaux par un de ses membres, M. A. de Sarrau. Sur l'avis d'une Commission qui s'était rendue sur les lieux, la Société archéologique a mis à la disposition de M. de

Sarrau des allocations suffisantes pour dégager à peu près entièrement ces substructions. Elle voulait se rendre compte de l'intérêt que ces substructions pouvaient offrir au point de vue archéologique et au point de vue historique.

Les fouilles ont révélé la présence d'une basilique gallo-romaine et d'un groupement chrétien des premiers siècles, sur l'extrême bord du bassin d'Arcachon, dans cette région de Buch, dont les origines historiques sont si confuses. Ces substructions présentent donc un très grand intérêt pour l'art, pour l'histoire et pour la géographie de notre région. Il y a lieu, par conséquent, de se préoccuper de la conservation *intégrale* et *à découvert* de ces substructions, qui sont dès maintenant un sujet d'études exceptionnel, et de les protéger efficacement contre l'incurie, l'ignorance ou le mauvais vouloir.

La Société archéologique de Bordeaux vous prie, Monsieur le Préfet, de prendre en considération le vœu qu'elle a émis à ce sujet, et de vouloir bien le transmettre à la Commission des monuments historiques de la Gironde.

Veuillez agréer, etc.

Le Secrétaire général,
Abbé Brun.

Pour le Président,
C. de Mensignac,
Vice-président.



COMMUNICATIONS DIVERSES

IVOIRE SCULPTÉ DE LA COLLECTION FOURCHÉ

Par Pierre PARIS

Voici, Messieurs, une photographie due à l'obligeant talent de M. Amtmann. Elle reproduit un curieux ivoire sculpté, acheté en Italie par notre collègue, M. Fourché.

C'est sans doute un fragment de boîte cylindrique. La face convexe est décorée de figures en assez haut relief, qui ont leurs analogues sur quelques-unes des plaques de diptyques consulaires byzantins, dont le catalogue a été plusieurs fois dressé. Une inscription indique que le consul, assis sur la *sella gestatoria*, entre les images symboliques de Rome et de Constantinople, et tenant d'une main la *mappa*, de l'autre le sceptre, n'est autre que Clementinus, année 513, dont un diptyque est conservé à Liverpool, au musée Mayer.

C'est la première fois qu'une représentation de ce genre se trouve, semble-t-il, sur autre chose qu'une tablette provenant d'un diptyque. Aussi peut-on se demander si l'œuvre est vraiment contemporaine du consul. L'examen du sujet, du style, de la technique, fait une très bonne impression. S'il y a imitation ou copie, elle n'est pas tout à fait moderne et elle est fort

habile. Avant de contester l'authenticité de l'ivoire, je désire consulter M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, qui a fait une étude spéciale des diptyques et dont je me ferai un devoir de communiquer l'avis à nos collègues.

LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

AU CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

TENU A BORDEAUX (avril 1903).

Tous les journaux, toutes les publications scientifiques, tous ceux enfin, que les travaux du Congrès intéressaient à divers titres, ont proclamé unanimement l'éclat spécial dont a brillé la *Section d'Archéologie.* Mais notre Bulletin doit signaler la place brillante, que quelques-uns de nos collègues ont gardée dans les glorieuses journées du Congrès, et en fixer le souvenir.

TRAVAUX HORS SÉANCES

Parlons d'abord des visites faites aux principaux monuments de notre ville.

A la *Cathédrale Saint-André*, une discussion des plus intéressantes s'est engagée au sujet des voûtes qui devaient recouvrir la première église. *M. Brutails,* un de nos plus éminents collègues, affirme d'abord que les piliers de section triangulaire de l'extrémité ouest de la nef étaient destinés à supporter des *voûtes gothiques angevines, de plan carré, sur croisées d'ogives et bombées à la clef. M. Brutails* a brillamment développé,

sur place, les conclusions d'un remarquable travail, qu'il a donné récemment à la « Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest » (6ᵉ année, nº 4, 1ᵉʳ avril 1903) : *La nef de la cathédrale Saint-André.* — M. de Lasteyrie, l'éminent professeur d'Archéologie à l'Ecole des Chartes, chercha à démontrer, avec sa compétence indiscutable, que ces piliers n'avaient pu être bâtis que pour soutenir des *coupoles,* lesquelles peut-être n'avaient jamais été construites, mais qui certainement avaient été projetées.

Des plus captivantes, également, ont été la visite et l'étude de l'antique basilique de Saint-Seurin, où, là encore, M. de Lasteyrie, confirmant l'opinion de *M. Brutails*, a fait remonter les sculptures du porche à la seconde moitié du XIᵉ siècle. La crypte a retenu longtemps l'attention des visiteurs. Des restes de constructions appartenant à des époques différentes ont été relevés, dont quelques-uns seront assignés sans doute à des époques très reculées par *M. Brutails,* dans un travail spécial sur la crypte de Saint-Seurin, que les archéologues attendent avec une vive impatience.

A Sainte-Croix et à Saint-Michel, c'est encore *M. Brutails* qui conduit les visiteurs. Après un historique de ces monuments, historique succinct, mais très précis, le savant cicérone décrit les particularités de chacune de ces églises. La façade romane de Sainte-Croix, si pure de style, si riche de décorations, mais parfois si malencontreusement restaurée, retient longtemps l'attention des visiteurs.

Enfin les belles ruines du *Palais Gallien* et le magnifique *Musée des Antiques*, établi au rez-de-chaussée de la Bibliothèque municipale, ne pouvaient trouver de meilleur cicérone que *M. Camille Jullian*, notre collègue, le distingué professeur d'Histoire à l'Université de

Bordeaux, dont les travaux sur l'époque romaine font loi dans le monde savant. En termes clairs et précis, il a fourni sur chaque objet les explications les plus ingénieuses et les plus détaillées.

TRAVAUX EN SÉANCES

En ouvrant la première séance, M. de Lasteyrie félicite les archéologues bordelais, du zèle qu'ils ont toujours montré pour l'étude et la conservation des monuments de leur pays. Plus que jamais, au moment où des besoins nouveaux créés par le développement de l'industrie, comme aussi les modifications apportées aux conditions matérielles de la vie provoquent trop souvent la démolition des vieux édifices, il importe de veiller à leur conservation.

Or le meilleur moyen, pour arriver à ce résultat, est de décrire les monuments, de les étudier, d'en répandre les images et, ainsi, d'intéresser le public à cette partie, et non la moins précieuse, de notre patrimoine national ; il faudrait réaliser l'exécution de cette statistique monumentale, dont on avait conçu le projet il y a plus d'un demi-siècle. C'est une œuvre qui ne peut être que le résultat des efforts particuliers des compagnies savantes, et que, pour la part qui leur revient, les sociétés bordelaises ont préparée et même accomplie. Leurs travaux, si considérables déjà, nous sont un sûr garant que leur ardeur scientifique ne faiblira pas dans l'avenir.

M. Brutails rappelle brièvement les caractères distinctifs de l'architecture religieuse bordelaise pendant la période romane. L'école du Bordelais se distingue par une extrême simplicité dans le plan et dans l'élévation. Le plan consiste en une nef unique et sans bas-côtés, c'est une règle à peu près constante ; le chœur

est allongé; sur le transept, qui n'existe que rarement, s'ouvrent presque toujours deux absidioles; le transept est plus souvent remplacé par une travée d'avant-chœur, portant le clocher. Les églises des ordres militaires ont un chevet carré. Le vaisseau est fréquemment étranglé à l'arc triomphal qui est étroit.

En élévation, les églises romanes du Bordelais n'ont jamais de *triforium*. Les charpentes apparentes couvraient d'habitude les nefs, les constructeurs réservant les voûtes pour le chevet.

Ces voûtes sont d'ordinaire le berceau plutôt brisé et à doubleaux, rarement la voûte d'arêtes, quelquefois la coupole, enfin, d'assez bonne heure, la croisée d'ogive.

M. Brutails s'étend sur les particularités relatives à ces deux derniers genres de voûtes.

M. de Lasteyrie demande à *M. Brutails* à quelle école il croit pouvoir rattacher les églises romanes de la Gironde. Formaient-elles une école distincte? Ce n'est pas probable. Ne doit-on pas les rattacher plutôt à cette grande école qui régna au XIIe siècle sur le Poitou et la région des bords de l'Océan, depuis l'embouchure de la Loire jusqu'à celle de la Gironde? *MM. Braquehaye* et *l'abbé Lewden* ajoutent d'autres observations, qui amènent une intéressante discussion avec *M. Brutails*.

M. Brutails recherche ce qui reste en Gironde des monuments antérieurs au XIe siècle. Il conclut qu'il n'existe, comme constructions précédant l'an 1000, que des ruines enfouies sous le sol, et dont il donne une courte énumération.

M. Nicolaï, de la Société archéologique de Bordeaux, expose le résultat des fouilles faites par lui à Saint-Martin de Lesque, au Mas d'Agenais, depuis 1897. Un puits et dix-sept fosses funéraires lui ont livré un

important mobilier funéraire et de nombreuses marques de potier. Dans une première partie, M. Nicolaï établit la durée de l'occupation du plateau de Saint-Martin, qu'il identifie avec la station *Ussubium* des Itinéraires. Dans une seconde partie, il donne un inventaire des fouilles, qu'il accompagne d'une étude très approfondie des types de céramique par lui recueillis. Il les a classés en se référant aux derniers travaux sur la question, et il démontre que le Mas d'Agenais a été surtout approvisionné par les fabriques rutènes pendant le Ier siècle, et par les fabriques arvernes pendant le second siècle. De nombreuses planches accompagnent ce travail et le documentent.

M. Jullian fait des réserves sur une partie des conclusions présentées par *M. Nicolaï*, relativement au lieu de fabrications de poteries rouges.

M. Pierre Paris entretient l'assemblée des principaux résultats de ses recherches sur l'art et l'histoire de l'Espagne primitive. Il expose les caractères généraux des constructions cyclopéennes, qui, bien que dues à des indigènes, n'ont rien d'original. A côté de ces murs cyclopéens, nous trouvons des constructions qui ont un caractère particulier, et tout d'abord les tombeaux à coupoles qu'on rencontre en Portugal et en Andalousie; c'est tout à fait le type des sépultures de Mycènes. N'est-il pas intéressant de constater une similitude entre les sépultures de peuples établis aux deux extrémités de la Méditerranée? Les mêmes rapprochements s'établissent entre les sculptures ornementales de l'Orient et de l'Occident. A une époque très ancienne, la Grèce a eu une très grande influence sur tous les peuples du bassin méditerranéen. On constate le caractère de l'art ionique sur les chapiteaux à volutes trouvés à Elche. Le modèle grec se modifie cependant chez les

Ibères; un goût particulier pour la richesse et l'exubérance de l'ornementation se fait jour.

Si l'on passe en revue les monuments de sculpture, l'on constate qu'à l'origine les Ibères étaient particulièment mal doués pour les arts plastiques; nous n'en voulons pour preuve que les animaux de pierre de Guisando, véritables monstres. La figure humaine n'était pas mieux traitée. Citons certaines statues de guerriers du palais royal d'Adjuda, près de Lisbonne; des têtes trouvées en Catalogne; une tête découverte dans la région de Murcie et aujourd'hui au musée du Louvre; des idoles de bronze, etc.

Les bijoux ne révèlent pas plus d'habileté. Telle une fibule de la collection Vives à Madrid.

L'influence orientale se manifeste clairement dans deux sphinx, conservés au musée du Louvre, et provenant de ruines aux environs d'Albacète. Ce sont deux sphinx du type chaldéen. D'autres sphinx trouvés à Agosta, aux environ d'Alicante, rappellent les sphinx recueillis sur l'Acropole et à Delphes. Un monstre de pierre, du Musée de Madrid, la « Vicha de Balazote », taureau accroupi avec tête humaine, est un monument ibérique qui participe du type chaldéen et du grec.

Parmi les armes conservées au musée de Madrid, on remarque une série de sabres de fer, trouvés près de Cordoue, qui présentent une ornementation dans laquelle on constate un mélange d'influences asiatique et mycénienne.

C'est encore l'art mycénien qui nous fournit des monuments comparables aux plus anciennes statues recueillies dans la péninsule ibérique. La disposition des vêtements, l'ornementation, l'obliquité des yeux présentent dans d'autres statues un caractère particulier et qu'on peut appeler ibérique. Mais l'influence

grecque a fait sentir son action sur l'art indigène et à contribué à donner aux figures un sentiment de noblesse que les indigènes n'auraient pu exprimer d'eux-mêmes. On sent comme un reflet du génie de Polyclète.

M. Paris fait ressortir tout l'intérêt que présente le buste de femme trouvé à Elche, et qui est conservé au musée du Louvre.

La céramique permet aussi de saisir la barbarie native des Ibères et leur développement artistique d'abord sous l'influence orientale, puis sous l'influence grecque, jusqu'au moment où la conquête romaine vient arrêter cette civilisation dans son évolution. Enfin *M. Paris* lit quelques pages d'un livre sous presse, où sont résumées les principales idées qu'il vient d'exposer.

M. Brutails fait passer sous les yeux de l'assemblée une série de photographies des objets les plus remarquables conservés dans les églises du sud-ouest de la France. Les objets présentant un intérêt archéologique sont peu nombreux. De l'époque romane, il ne reste rien, car il n'est pas probable que le crucifix de Saint-André de Bordeaux remonte au XIIe siècle. De l'époque gothique, il reste des statues de la Vierge ou d'autres saints, quelques monuments funéraires, quelques panneaux de marbre ou d'albâtre, comme les bas-reliefs de de Saint-Seurin, des œuvres de menuiserie; les stalles de Saint-Seurin, celles de Saint-Emilion, celles de Saint-Etienne-de-Lisse; des croix de métal repoussé, comme est celle de Sainte-Hélène; de rares émaux, parmi lesquels il faut signaler la boîte aux saintes huiles de Floirac.

La série des cloches ne commence qu'au XVe siècle. L'une des plus anciennes est celle de l'église de Brannens. Le XVIIe et le XVIIIe siècles sont assez abondamment

représentés par un certain nombre de chaires, des confessionnaux, des encensoirs, des bénitiers. Il est urgent d'assurer la conservation de ces vestiges de notre art français.

M. le Président exprime le regret que l'inventaire des richesses d'art ait été interrompu.

M. Paris rappelle que la Société d'archéologie de Bordeaux s'est constamment préoccupée de dresser l'inventaire du mobilier religieux.

La section, sur la proposition de *M. Paris*, émet le vœu que chaque Société archéologique se préoccupe de cataloguer, de décrire et de reproduire les objets d'art des églises de la région où elle exerce son activité, et d'assurer leur conservation.

M. de Sarrau, membre de la Société archéologique de Bordeaux, fait une communication sur les stations préhistoriques d'Andernos (Gironde).

M. de Sarrau explique qu'il a découvert, après de longues recherches, deux stations préhistoriques à Andernos, l'une de la période paléolithique en pleine forêt et près d'une source, l'autre lacustre, de la période néolithique, dans le bassin même d'Arcachon. Cette station lacustre est la première découverte dans le département de la Gironde. Elle tendrait à prouver que le bassin d'Arcachon était, à l'origine, un lac fermé d'eau douce.

L'auteur de la communication fait circuler des plans et croquis donnant, outre la reproduction des différents silex trouvés, la configuration des stations, et, parmi ces plans, un essai de reconstitution de la station lacustre. Par un calcul analogue à celui qui fut fait pour les stations lacustres de la Suisse, M. de Sarrau établit la population probable de la cité lacustre d'Andernos, qu'il estime à un millier d'habitants.

M. de Sarrau annonce la découverte, qu'il a faite dans l'ancien cimetière d'Andernos, de substructions anciennes.

M. l'abbé Labrie, de la Société archéologique de Bordeaux, lit une étude sur la caverne préhistorique d'Haurets, découverte, il y a trois ans, près de Ladaux (Gironde).

Le docteur Capitan rend compte d'une excursion, sous la conduite de *M. Daleau,* de la Société archéologique de Bordeaux, à la grotte de Pair-Non-Pair, où les congressistes ont pu étudier les gravures des parois et constater la méthode scientifique suivie par *M. Daleau* dans ses fouilles.

Au sujet de la qualification de *Filleules de Bordeaux*, donnée à certaines villes de la province, telles que Bourg, Sainte-Foy, etc., *M. Brutails* constate que ce titre s'explique simplement par des considérations philologiques, sans qu'il soit besoin de faire intervenir le droit civil ou le droit canonique. *Filiola, filleule,* sont des termes populaires pour désigner des objets petits à côté d'un objet plus grand de même nature. Il était naturel d'appliquer cette appellation à des villes secondaires, entrant dans la sphère politique d'une capitale de province.

M. Brutails fait également une communication au sujet *des confréries de l'assistance mutuelle* dans le sud-ouest au moyen-âge.

« QUELQUES NOTES SUR BORDEAUX »

Tel est le titre d'une brochure établie en quinze ou vingt jours par notre savant collègue *M. Brutails*, et que les sociétés savantes de Bordeaux ont offerte gracieusement aux membres du Congrès. Ce travail, très

remarqué, est non seulement un guide intéressant et sûr pour les étrangers de passage dans notre ville; c'est encore un cours élémentaire d'Archéologie locale, qu'on consultera avec fruit pour l'étude des monuments anciens de notre ville et de la région bordelaise.

DÉCORATIONS ACCORDÉES PAR LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS AUX MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

Quelques jours avant le Congrès :

M. Jullian a été promu officier de la Légion d'honneur;

M. Pierre Paris a été fait chevalier de la Légion d'honneur.

A la séance de clôture du Congrès :

M. Brutails a été fait chevalier de la Légion d'honneur;

M. Th. Amtmann a été promu officier de l'Instruction publique.

DISCOURS DE M. JULLIAN A LA CLÔTURE DES TRAVAUX DU CONGRÈS

Mesdames, Messieurs,

Voici ce que Voltaire racontait, à la date de 1759 (1) : — Lorsque Candide revint de l'Eldorado avec un mouton rouge, il débarqua à Bordeaux. Il fit présent de sa bête à l'Académie de cette ville, et celle-ci « proposa, pour le sujet du prix de cette année, de trouver pourquoi la laine de ce mouton était rouge; et le prix fut adjugé à un savant du Nord, qui démontra

(1) *Candide*, XXIX.

par A, plus B, moins C, divisé par Z, que le mouton devait être rouge, et mourir de la clavelée » (1).

Voltaire fut, ce jour là (et bien d'autres), une très méchante langue. Il n'aimait pas les Académies de province. Celle de Bordeaux lui était plus antipathique que les autres : elle avait produit Montesquieu, en qui il avait rencontré un rival de gloire et d'esprit (2).

Montesquieu, du reste, était fort attaché à sa compagnie et à sa ville : c'est pour elles qu'il écrivit avec le plus de joie. Voltaire est, au contraire, parisien dans l'âme : il l'est par sa naissance, par sa mort, par les secrètes ambitions de toute sa vie et par sa manière d'entendre l'histoire.

Car il ne put comprendre et ne sut raconter que l'histoire qui se passait à Paris ou à la cour. Qu'on lise dans son *Siècle de Louis XIV* les chapitres sur la Fronde, il n'a qu'un mot très rapide, très général, très inexact sur l'Ormée bordelaise (3), qui fut l'expression la plus nette et la plus courageuse, dans la France monarchique, des libertés provinciales et du patriotisme municipal. La vie française, pour Voltaire, c'est celle qui reçoit directement l'influence du roi, des académies

---

(1) Sur les concours de l'Académie de Bordeaux, dont se moque ici Voltaire, voyez les listes dressées dans la *Table historique*, publiée en 1879 (1877). La bibliothèque de la ville possède les dissertations reçues ou couronnées par l'Académie. Aucun des sujets mis au concours ne justifie les railleries de Voltaire. Je me suis demandé s'il n'a pas voulu ridiculiser celui de 1752, sur *La noirceur des blés*, concours auquel l'Académie donna une très grande publicité et pour laquelle elle reçut des mémoires « du Nord »; mais le sujet était loin d'être ridicule.

(2) Voltaire a souvent parlé de Montesquieu ; le jugement le plus complet et le plus malveillant qu'il ait porté sur lui est dans le XXIVe des *Dialogues et Entretiens philosophiques*.

(3) Fin du chapitre V : « Il restait encore des factions dans Bordeaux, mais elles furent vite apaisées ». Rien de plus.

de Paris (1) et des comédiens du Palais-Royal. Faire des recherches locales, c'est disserter, comme les compatriotes de Montesquieu, sur le mouton de l'Eldorado ou sur les coquilles de Saint-Jacques. Un congrès de Sociétés savantes, surtout tenu à Bordeaux, lui aurait paru beaucoup moins intéressant que Louis XIV jouant au tric-trac (2). Son héros Candide a donné le mouton rouge à notre Académie, mais il s'est bien gardé d'assister à la discussion.

Notre Congrès, Messieurs, est la revanche de Bordeaux sur Voltaire, revanche qui est aussi celle de Montesquieu, des Sociétés de province et des recherches locales.

Car l'histoire locale n'est pas du commérage rétrospectif. Vous tous, Messieurs, chercheurs passionnés des choses d'autrefois, vous n'étudiez pas vos provinces ou vos villes par un vain besoin de bavardage érudit. Il n'y a pas, parmi vous, d'archivistes semblables à celui de l'*Orme du Mail* (3), qui ne furetait les minutes des notaires que pour y recueillir « picoreries » et les chicanes des ancêtres de ses contemporains. Ce que vous aimez surtout dans les annales de vos cités, même les plus petites, c'est de voir comment l'histoire de France s'est comportée sur leur sol et dans leurs murs. C'est cette histoire de France qui est votre passion souveraine; et vous la faites, Messieurs, de la bonne manière : — non pas, comme Voltaire, sous forme d'idées très vagues et de récits très généraux; — mais,

(1) Voyez ce qu'il dit chapitre XXXI, et la manière dont il parle, à la fin de ce chapitre, des « grandes villes » : grandes villes dont il a toujours ignoré « l'esprit », car il croit que « l'esprit raisonnable » n'a commencé à y paraître que sous Louis XV.

(2) *Siècle de Louis XIV*, chapitre XXVIII.

(3) Anatole France, l'*Orme du Mail*, 1898, p. 242.

comme l'Académie de Montesquieu, de façon très concrète, en étudiant la terre où les événements se sont produits et les hommes qui les ont dirigés. Vous reconstituez les scènes des rues et les places qui les ont encadrées. L'histoire locale est peut-être la seule qui soit une résurrection.

Prenons les principaux chapitres des destinées de Bordeaux au temps de la monarchie, et nous verrons qu'ils ne sont pas de simples curiosités de l'endroit, mais des épisodes vécus du passé de toute la France.

Ce fut en septembre 1453 que Charles VII décida de contraindre Bordeaux à « se tourner français ». Il y avait trente ans qu'il avait commencé à refaire son royaume. Toutes les grandes villes étaient redevenues siennes, sauf la nôtre. C'était, après la capitale, la plus riche, et c'était la plus fière. Non pas que Bordeaux fût attaché à l'Angleterre : mais il tenait à sa liberté. Il avait derrière lui deux siècles et demi de franchises communales. Il possédait sa grosse cloche, une maison de ville respectée, la couronne de comte dans ses armes et la triple couronne de ses enceintes autour de ses maisons bourgeoises. Ce qu'il défendait contre la France, c'étaient son nom, ses titres et sa puissance seigneuriale.

Charles VII, ses conseillers et ses canons arrivèrent sur la rive droite. Le roi se fixa à Montferrant; des conseillers s'installèrent à Lormont; Jean Bureau disposa les canons dans le bas, face à la ville.

Une délégation de cent citoyens vint d'abord trouver Charles VII. Elle essaya de négocier. Le roi fut intraitable. Sur ces entrefaites, Jean Bureau se présenta, et lui dit :

« Sire, je viens d'autour de la ville, j'ai regardé et bien visité à mon pouvoir les places les plus convena-

bles à asseoir votre artillerie. Et, si tel est votre bon plaisir, je vous prômets, sur ma vie, que je vous rendrai la ville toute détruite et exilée par vos engins volants, en telle manière que ceux qui sont dedans ne sauront où se tenir ».

A quoi Charles VII répondit de faire « bonne diligence » (1). — Si ce colloque s'est tenu à Lormont (2), les assistants pouvaient, de là, voir Bordeaux.

La ville avait une apparence fort redoutable. Elle s'étendait en amphithéâtre sur l'autre rive. Son rempart était continu sur les trois mille toises de son pourtour ; une soixantaine de tours le flanquaient (3). A l'intérieur, d'autres murs coupaient les principales rues, d'autres tours de guerre s'élevaient de toutes parts. Bordeaux, comme Carthage, avait plusieurs enceintes et un réduit intérieur.

Mais les plus récentes de ces murailles dataient de 1302. Elles étaient en petits blocs et en moellons, faciles à disjoindre (4). Ses constructeurs avaient ignoré « les jets de bombardes et canons » (5). Ils les avaient faites contre des assauts d'hommes à pied de mur, et non contre les lointaines décharges d'engins volants.

C'étaient ces engins qui avaient assuré à Charles VII

---

(1) La scène est racontée tout au long par Mathieu d'Escouchy, édit. de Beaucourt, t. II, chap. XCVIII.

(2) Les négociations ont lieu tantôt à Montferrant, tantôt à Lormont, suivant qu'on traitait avec le roi ou avec les conseillers ; cf. là-dessus de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, V, 1890, p. 281 et s.

(3) Voyez l'admirable livre de Drouyn, *Bordeaux vers 1450*, 1874, p. 3 et suiv., p. 31 et suiv. Le nombre des tours a été sans doute supérieur à ce chiffre ; je ne pense qu'à celles dont on connaît l'emplacement.

(4) Qu'on songe aux vestiges qu'on peut voir ou qu'on a pu voir du côté de la Faculté de médecine, du Grand Séminaire et de l'Ecole des Beaux-Arts.

(5) Mot de d'Escouchy, II, p. 65.

ses dernières victoires. A Castillon, son artillerie disloqua, décima, épouvanta la chevalerie d'Angleterre et de Gascogne (1). Devant Cadillac, il avait suffi d'une volée de boulets pour rompre la muraille et « faire choir les pierres en si grande abondance, qu'une bonne partie du fossé en fut remplie » (2). Depuis quinze ans, toutes les citadelles anglaises et seigneuriales s'ouvraient devant les bouches à feu des frères Bureau (3). Bordeaux se rendit (9 octobre).

La peur du canon mit fin à sa liberté (4). L'artillerie, aux mains de la royauté, était un irrésistible instrument de domination souveraine. L'union de ces deux forces imposait l'unité matérielle à la France. La victoire de Charles VII fut le triomphe des armes scientifiques de l'attaque sur les moyens féodaux de la défense. Ce qui était vaincu à Bordeaux c'était le monde d'autrefois, avec ses petites patries et ses murailles surannées.

Mais Bordeaux n'était rattaché que par la crainte au pays où les Valois étaient rois et Paris capitale. Pour voir comment se fit l'union morale, suivons les destinées d'une des dynasties bourgeoises qui gouvernaient la cité, celle des Eyquem, marchands en la paroisse de Saint-Michel (5).

En 1453, « le chef de la maison », Ramon Eyquem,

---

(1) D'Escouchy, chap. XCII, p. 40.

(2) D'Escouchy, chap. XCVII, p. 65.

(3) Voyez à ce sujet l'histoire, très significative, de la forteresse anglaise de Fresnay-le-Vicomte, entre le Maine et la Normandie, telle qu'elle a été racontée par Triger, *Revue historique et archéologique du Maine*, XIX, 1886, surtout p. 196 et suiv.

(4) Cf. d'Escouchy, II, p. 71-72. En dernier lieu, sur cette question, Petit-Dutaillis, *Histoire de France* de Lavisse, II, 1902, p. 100.

(5) Voir Malvezin, *Michel de Montaigne, son origine et sa famille*, 1875, et le résumé de ce livre récemment donné par Bonnefon, *Montaigne et ses amis*, I, 1898, p. 2 et suiv.

a cinquante et un ans, habite rue de la Rousselle, est négociant en vin, en pastel et en poisson salé. Sans doute il ne parle que le gascon, et il regrette les Anglais, qui étaient d'excellents clients. — Un demi-siècle plus tard, sa maison de commerce appartient à son fils Grimon, qui vit, comme lui, indifférent à tout ce qui n'est pas Bordeaux et les affaires. — La troisième génération est représentée, en 1515, par Pierre Eyquem qui arrivait à l'âge d'homme. C'étaient les temps de Marignan et de Pavie. Pierre quitta sa ville et les morues familiales, franchit les Alpes, se battit au nom de François I[er] et admira les splendeurs de la Renaissance. Il coudoie à l'armée, et dans les lieux de plaisir, des Dauphinois, des Bretons, des Bourguignons, des Angevins. S'il découvre l'Italie, il découvre aussi la France.

De retour rue de la Rousselle, il vit dans le souvenir des combats livrés sur le mot d'ordre du roi ; il acquiert une charge dans la magistrature royale ; il s'entoure de gens de savoir, « personnes saintes » entre toutes, et qui ne parlent pas le gascon. L'humanisme, le champ de bataille, le goût des fonctions publiques ont fait de Pierre Eyquem un modèle de bon Français.

Du reste, il aime profondément Bordeaux, dont il devient maire. Mais après lui, se présente la quatrième génération d'Eyquem qui ait obéi au roi de France ; c'est celle de son fils Michel, seigneur de Montaigne. Et Montaigne écrit dans ses *Essais*, en 1588 (1) : « Paris a mon cœur dès mon enfance... ». Je n'achève pas le passage ; vous le connaissez tous.

Mais l'unité de la France fut compromise par les maladresses de la royauté. Elle ne trouva pas tout de suite la manière dont il fallait exercer le pouvoir. Bor-

---

(1) Le passage III, 9, n'apparaît que dans cette édition.

deaux vit arriver des gouverneurs très brutaux, des juges très arrogants, des archevêques très fastueux ; le roi leur avait délégué toute sa force et conféré beaucoup d'honneur. Et, comme ces trois grandes puissances religieuse, judiciaire, politique parlaient toutes également au nom du souverain, il naissait entre elles de formidables querelles. Le glaive de la justice, pour parler le langage du temps, se heurtait à celui du commandement, et la croix archiépiscopale, pour être moins tranchante, assénait parfois les plus rudes coups.

Vous rappelez-vous, dans les *Trois Mousquetaires* de Dumas, l'assourdissante clameur des disputes qui montait de la cour de l'hôtel Tréville, à Paris ? Ecoutez les rumeurs qui viennent de Bordeaux au temps de Louis XIII : les trois puissances y hurlaient en mousquetaires.

Voici le gouverneur, duc d'Epernon, une sorte de Grand-Turc ou de Grand-Mogol : c'est Balzac qui l'appelle ainsi. Il en veut à mort au premier président, Marc-Antoine de Gourgue, petit homme sec, têtu et intraitable ; et, ne pouvant l'atteindre, il frappe les huissiers de la cour : ses gardes à casaques les pourchassent et les traquent dans les rues comme les braconniers font de simples lapins (1). — Les hommes du Parlement prennent leur revanche sur les gens d'église. On les vit un jour instrumenter dans la cathédrale ; l'archevêque avait fait enlever deux autels : ces Messieurs de la cour les firent rétablir *manu militari*, en présence des chanoines, des jurats, du guet et de la foule, et au milieu d'un tumulte inénarrable (2). —

(1) Avril et mai 1626 : cf. Boscheron des Portes, *Histoire du Parlement de Bordeaux*, I, 1878, p. 485 et suiv. (d'après les registres secrets).

(2) 26 février 1602 ; ms de Bertheau (Archives du diocèse, G. 532, fol. 308 et suiv.), cf. Ravenez, *Histoire du Cardinal de Sourdis*, 1867, p. 52.

Quant au prélat, qu'il se nomme François ou Henri de Sourdis, c'est le plus remuant de tous : on l'aperçoit souvent à cheval précédé de son porte-croix, mais suivi de ses gentilshommes. Et quand ces chefs se croisent dans des rues trop étroites, ce sont de belles batailles. Un jour (1), près de Saint-André, on entendit un bruit effroyable. Le peuple courait, des hommes d'armes se heurtaient, des poings se dressaient, un chapeau d'archevêque s'enlevait en l'air. C'étaient Sourdis et d'Epernon qui s'étaient rencontrés (2).

Les bourgeois et les artisans faisaient chorus : mais ils ne travaillaient pas tous les jours. Les rues offraient un spectacle fort pittoresque : mais elles étaient mal entretenues. Les puissances que le roi envoyait étaient incomparables pour donner des ordres : elles ignoraient l'art d'administrer. Un simple homme d'affaires valait mieux que tous ces tapageurs, — Richelieu mit le holà et expédia les Intendants.

Un siècle plus tard, on ne se bat plus dans Bordeaux. L'archevêque officie, le premier président préside; le gouverneur parade. Mais l'Intendant circule sans cesse dans les rues, tandis que des équipes d'ouvriers s'apprêtent à transformer la ville.

Ce sont les Intendants, en effet, qui ont été les créateurs du Bordeaux moderne, sous Louis XV et Louis XVI. Boucher, Tourny, Dupré de Saint-Maur, ont reconstitué notre ville, comme les intendants des grands propriétaires médocains ont refait la vigueur et la gloire des crus de Château-Laffitte et de Château-Latour.

Tout ce que vous avez admiré chez nous, Messieurs,

---

(1) 18 novembre 1633.

(2) Voir notamment les pièces conservées aux Archives du diocèse. G. 534.

la régularité des cours, le style sobre des places, l'ordonnance symétrique des édifices, ce jardin public qui met au milieu des demeures humaines la vie fraîche et sincère d'une nature toujours renouvelée, cette majestueuse façade des quais qui épouse la longue courbe de la rivière, ce mélange de grâce et de solennité qui fait l'harmonie de Bordeaux, nous a été légué par les contemporains de Montesquieu. Notre ville a quelque chose de la tournure de l'*Esprit des Lois*. Elle a reçu des architectes de ce temps sa physionomie propre, cette allure élégante et correcte que les impudents maquillages de l'art nouveau ne sont point parvenus à faire disparaître.

Il est bien vrai que les deux « renommées » de Bordeaux, le Pont de pierre et la place des Quinconces sont postérieurs à l'ancienne monarchie. Mais c'est un Intendant qui a, le premier, proposé et arrêté ces deux ouvrages (1); et l'homme qui les mena à bonne fin, le préfet de Tournon, revendiquait pour principal mérite d'être l'héritier de Tourny et de Dupré de Saint-Maur.

Si peu de temps, Messieurs, que vous soyez restés parmi nous, vous avez dû entendre parler de la grande voie qui doit traverser Bordeaux, qui va partir du Grand-Théâtre, mais qui, comme le fusil de maître Gervais, « ne part jamais » (2). De ces longues voies « traversières » vous trouverez déjà l'espérance dans les projets rédigés par les Intendants, et transmis par eux, avec leurs bureaux, aux chefs des départements. Nous n'avons donc pas achevé le programme d'affaires qu'ils avaient tracé.

---

(1) Archives départementales, C, notamment 3667 ; Dupré de Saint-Maur, *Mémoire relatif à quelques projets intéressants pour la ville de Bordeaux*, 1782, avec plan.

(2) *Tartarin de Tarascon*, A. Daudet, 1er épisode, XI.

Un gouvernement n'a pas satisfait tous les besoins d'un peuple quand il a fait prospérer les affaires. La royauté offrait le bien-être à Bordeaux, mais elle lui avait ravi sa liberté. Elle lui donnait de grandes rues et de beaux jardins où les corps se mouvaient à l'aise : les âmes manquaient d'espace. Sur la ville qui s'étendait, planait toujours la menace des canons du roi.

En 1454, Charles VII, vainqueur, avait ordonné la construction du Château-Trompette, pour « tenir le fer au dos des Bordelais »; et, pendant trois siècles et demi, à l'extrémité de la longue rue Sainte-Catherine, la citadelle apparaît comme l'emblème de la force d'un maître et de la captivité d'une ville.

Cette citadelle grandissait toujours. On la répara ou on la refit sans cesse. Après la Fronde, Mazarin et Colbert dépensèrent des sommes folles, qu'on demandait d'ordinaire aux Bordelais. Ces jours-ci on a découvert la première pierre d'un bastion qui y fut ajouté en 1666 (1). Pour l'accroître encore, Louis XIV fit démolir quelques-unes des merveilles de Bordeaux : le temple romain des Piliers-de-Tutelle et les hôtels de la Renaissance aux fossés du Chapeau-Rouge. Le château royal était un monstre qui dévorait peu à peu la cité, terrains, maisons et fortunes. Et il était si réellement bâti pour la « tenir en bride », qu'il fut défendu, même sous Louis XV, d'exhausser les bâtisses voisines, celles des allées de Tourny : elles ne devaient pas gêner le tir des canons. — Le Château-Trompette à Bordeaux, ce fut la conquête continuée.

Aussi chacune des poussées républicaines, qui soulevèrent le peuple, le portèrent d'abord contre le château du roi. Il l'attaqua en 1548, au temps où la Renaissance

(1) Société archéologique de Bordeaux, séance du 13 mars 1903.

le réchauffait des souvenirs de la liberté antique. Il s'en empara en 1649, lorsque la Fronde lui fit entrevoir un instant « la République dans les astres » (1). Sous Louis XVI, la vieille forteresse avait cessé d'être redoutable ; mais, comme la Bastille, elle demeurait un symbole. Et, dans le mois ensoleillé où les Parisiens campèrent dans la Bastille, les Bordelais s'installèrent dans le Château-Trompette (2).

Ce fut le 31 juillet 1789. Simple date, mais la fin d'une longue histoire. Les canons du roi disparurent, la démolition de la citadelle commença : la monarchie ne gouvernait plus.

Bordeaux redevenait libre, comme il l'avait été avant l'arrivée de Charles VII. Mais il ne recouvrait son indépendance que pour s'unir corps et âme à la grande patrie.

Toutes ces scènes, depuis le jour où l'artillerie royale a conquis Bordeaux, jusqu'au jour où Bordeaux s'est arraché au roi pour se donner à la nation française, toutes ces scènes, Messieurs, se sont déroulées non loin de l'endroit où nous sommes réunis.

A l'est, vous entrevoyez les bords de la rivière d'où les Bordelais contemplèrent avec épouvante les canons de Jean Bureau. — La maison où les Eyquem ont vécu s'élevait au sud, vers le milieu de la rue de la Rousselle (3). — Plus près de nous encore, au couchant,

---

(1) Mot d'un Ormiste bordelais; de Cosnac, *Souvenirs du règne de Louis XIV*, IV, 1874, p. 291. On trouverait à cette époque extraordinaire, bien des mots semblables.

(2) *Registre tenu par l'Assemblée de quatre-vingt-dix électeurs* aux archives municipales. Voyez l'article de Martin, dans la *Gironde* du 15 juillet 1894.

(3) Malvezin, *Note sur la maison d'habitation de Michel Montaigne*, Bordeaux, 1889.

vous trouverez le carrefour où se heurtèrent l'archevêque et le gouverneur. — Enfin, marchant vers le nord, vous traverserez les rues qu'ont alignées les Intendants, et vous arriverez aux Quinconces, sur le sol où Charles VII fit bâtir le Château-Trompette, et où se dressa l'arbre de la Liberté.

Ainsi, l'espace de cinq cents pas, vous verrez réapparaître l'histoire de l'ancienne France, telle qu'elle s'est faite à Bordeaux. La lumière du passé éclairera ces vieilles rues et ravivera vos souvenirs. Et cette lumière ne sera pas un feu follet né sur le sol, mais la lueur projetée sur notre cité par la vie de la nation tout entière.

A SAINT-ASTIER, ENTRE DEUX TRAINS

Par J.-A. BRUTAILS

La brève note qui suit a pour objet d'exposer les résultats d'une étude, malheureusement très rapide, de l'église de Saint-Astier.

On sait que Saint-Astier passe pour conserver les vestiges de la première coupole aquitanique de date connue. Dans son ouvrage classique sur l'*Architecture byzantine en France,* Félix de Verneilh a signalé dans l'église de cette localité des piliers ayant servi à porter une coupole; piliers et coupole auraient fait partie d'un édifice élevé dès les premières années du XIe siècle et consacré en 1013 (1).

Cette opinion de Félix de Verneilh est passée dans la

(1) *Op. cit.*, p. 186-187.

doctrine archéologique : M. R. Phené Spiers écrivait, en 1897, dans le *Bulletin monumental* (1) : « La première église à coupoles dont la date soit bien connue est celle de Saint-Astier, à 13 kilomètres de Périgueux. Les coupoles n'existent plus, mais les énormes piliers de l'intérieur, pareils à ceux de Saint Étienne de Périgueux, avaient été sans aucun doute établis pour porter les coupoles. Cette église fut fondée au commencement du XIe siècle et fut dédiée en 1013. La coupole de la première travée fut remplacée par une voûte d'arête à nervures, au XIIIe ou au XIVe siècle. Elle avait pu être bâtie sur des arcs circulaires. La seconde coupole fut élevée sur des arcs brisés ». Et en note : « Cette coupole fut remplacée au XVIIe siècle par une voûte en berceau. Au-dessus de cette voûte et au-dessous du toit existe encore le mur sud où se trouve la rainure dans laquelle pénétrait la voûte en berceau brisé ».

Tout récemment enfin, dans ce *Manuel d'archéologie* où il a accumulé tant de faits et d'idées, mon excellent confrère et ami M. Enlart expose que « Saint-Astier (Dordogne)..., fondée en 1010, ne conserve qu'un pilier de l'édifice à coupoles, trop mutilé pour pouvoir fournir matière à une étude sérieuse » (3).

La question est donc de savoir s'il existe réellement dans l'église de Saint-Astier des piles ayant porté une coupole, aujourd'hui disparue, mais construite vers 1000-1013.

Notons, en premier lieu, que le plan donné par

---

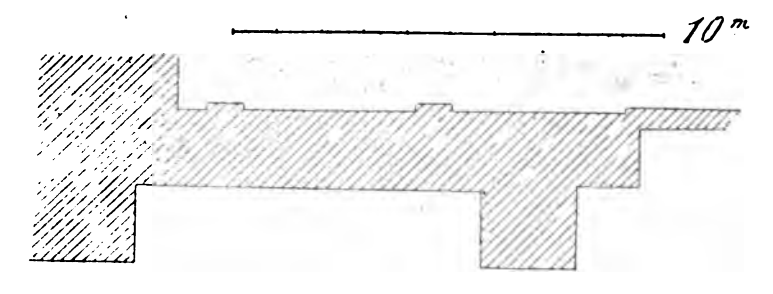
(1) P. 216-217.

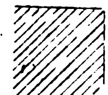
(2) *Op. cit.*, p. 217, note 1.

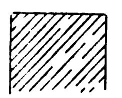
(3) Le même auteur prête trop d'importance à cette « rainure » qu'il a trouvée entre voûte et toit et dans laquelle se serait engagée la tête d'un berceau brisé portant la seconde coupole. C'est tout aussi bien la trace d'un formeret de voûte gothique.

M. Phené Spiers est d'une fantaisie vraiment excessive; on ne peut pas en faire état dans la discussion : il donne une idée fort inexacte de la travée qui aurait été voûtée en coupole dès 1013 et qui est, en entrant, la première après la travée placée sous le clocher.

Cette prétendue travée de 1013 a été flanquée au sud, d'un bas-côté : tout le dispositif originel a disparu dans ce remaniement. Le mur latéral nord a subsisté; le parement extérieur de ce mur montre deux contreforts romans, de 0m85 de longueur et de 0m18 environ de saillie, qui sont séparés par un intervalle de 4 mètres.







Celui des deux contreforts qui est le plus vers l'ouest a été coupé à une hauteur approximative de 5 mètres; à cet endroit le mur a été repris, sans doute quand on a construit un arc de décharge qui abrite une fenêtre relativement récente. L'autre contrefort monte jusqu'à

8^{m}50 à peu près et reçoit la retombée d'un arc extérieur dont la moitié seulement subsiste.

Il est probable que le premier des deux contreforts remplissait le même office et que le parement était tapissé d'une série de grands arcs (1).

Cette hypothèse est, d'ailleurs, d'importance secondaire. Le fait essentiel consiste en ceci : que les contreforts dont il vient d'être question ne répondent, ni par leur place ni par leur écartement, au plan intérieur de la travée. Contreforts d'une part, piliers de l'autre, les deux faces du mur sont de dates distinctes.

Il n'est pas admissible que la face externe ait été faite la seconde : on n'eût pas manqué de ménager une certaine correspondance entre les rapports des arcs et les piliers de l'intérieur, ne fût-ce que pour rendre possible le percement des fenêtres. C'est donc le dispositif intérieur qui a été remanié après coup et la face extérieure est la plus ancienne.

Or, si nous considérons ce parement extérieur, nous constatons qu'il est de moyen appareil et n'est pas plus vieux que le XIe siècle; il est même difficile de l'attribuer aux premières années de ce siècle. D'où il suit que les piles de l'intérieur ne sauraient en aucune façon remonter à 1013.

Au surplus, c'est une question de savoir si ces piles ont jamais porté une coupole : elles sont aux angles non d'un carré mais d'un rectangle, qui mesure, à très peu de chose près, 8 mètres de l'est à l'ouest et 6^{m}65 seulement du nord au sud.

L'une des raisons pour lesquelles on s'est mépris sur la date de cette construction est la tendance qui pousse

---

(1) Je ne dois pas dissimuler qu'on voit une reprise entre les deux contreforts.

les archéologues à reporter très haut les coupoles sur piles massives et dépourvues de colonnes engagées. Il semble bien cependant que ce parti ait longtemps persisté : sans parler de Saint-Front, qui appartient à la période 1120-1173, on le retrouve dans les églises de Moissac et de Solignac, consacrées en 1180 et en 1220.

En résumé, il ne paraît pas qu'aucune partie visible de l'église de Saint-Astier date de la période 1010-1012. Dans tous les cas, pour nous en tenir à la travée que l'on prétend avoir été à cette époque voûtée en coupole, les contreforts sont plus anciens que les piliers intérieurs et ces contreforts sont, tout au plus, du XIe siècle.

DOCUMENTS

CONCERNANT LA FAMILLE ET LA FAÏENCERIE DE JACQUES HUSTIN

Communiqués par M. ROUSSELOT

Sous-archiviste de la ville de Bordeaux.

I

RENSEIGNEMENTS GÉNÉALOGIQUES SUR LA FAMILLE HUSTIN

Douai, paroisse Saint-Pierre, Baptêmes, GG. 270, f° 36.

1664, 12 febvrier. Jacobus, filius domini Roberti Hustin et dominæ Mariæ Le Sellier, susceptoribus : Jacobo de Risebourch et domina Anna-Catharina de Monstruel.

(Communiqué par M. Brassart, archiviste de la ville de Douai.)

Archives communales de Lille : Reg. aux Bourgeois, n° VIII, fol. 173 v°.

« Pierre-Robert Hustin, fils de Robert et de Marie Lesellier, natif de la ville de Douay, marchand negociant, non marié. — Par achapt le XI d'aoust 1684. — Payé XV livres. »

Reg. aux Bourgeois, n° IX, fol. 26 v°.

« Claude Hustin, conseiller du Roy, lieutenant general civil et criminel de la gouvernance du souverain baillage de Douay et Orchies, subdelegué de M. l'Intendant audit Douay et dans ladite gouvernance, aiant espousé damoiselle Marie-Catherine Ruffine de Hailly, fille de Gabriel et de damoiselle Margueritte-Elisabeth Marrissal, dont il a deux enffans, tels que Robert-François et Marie-Elisabeth. — Par achat le VII de septembre 1696. — Payé XV livres. »

Reg. aux Bourgeois, n° X, fol. 32 r°.

« Denis-Jacques-Ferdinand Hustin, fils de Jacques et de Marie-Elisabeth Vanackère, natif de Douay, non marié, de profession marchand. — Par achat le 9 de novembre 1725. — Payé XV livres. »

Reg. aux Bourgeois, n° XI, fol. 72 v°.

« Jacques Hustin, natif de Douay, fils de Robert et de Marie Leseiller, ayant epousé Marie-Elisabeth Vanackre, negociant à Bordeaux. — Par achat, 5 decembre 1732. — Sol. livres 15. »

Reg. aux Bourgeois, n° XI, fol. 4 r°.

« Angélique-Philippine Hustin, native de Dunkerque, fille de Jacques et de Marie-Elisabeth Vanackre, fille. — Par achat, 5 decembre 1732. — Sol. livres 15. »

Reg. aux Bourgeois, n° XI, fol. 94 v°.

« Jeanne Hustin, native de Saint-Severin-lez-Bordeaux, fille de Jacques et de Marie-Elisabeth Vanackre, fille. — Par achat, 5 decembre 1732. — Sol. livres 15. »

Reg. aux Bourgeois, n° XI, fol. 131 v°.

« Marie-Isabelle-Joseph Hustin, native de Dunkerque, fille de Jacques et de Marie-Elisabeth Vanackre, mariée. — Par achat, 5 decembre 1732. — Sol. livres 15. »

Reg. aux Bourgeois, n° XI, fol. 131 v°.

« Marie-Rose Hustin, native de Saint-Severin-lez-Bordeaux, fille de Jacques et de Marie-Elisabeth Vanackre, fille. — Par achat, 5 decembre 1732. — Sol. livres 15. »

Reg. aux Mariages, paroisse Saint-Etienne, à Lille.

Le 4 juin 1695 : « Eodem die, obtenta dispensatione super duobus bannis ex parte episcopatuum Tornacensis et Yprensis respective, Jacobus Hustin et Maria Elisabeth van Ackere matrimonio juncti (sunt), præsentibus D. Dyonisio van Ackere, presbitero, et D. Paulo Blondel, et Claudio Hustin.

» J. Hustin. — M. E. van Ackere. — Denis van Ackere. — Blondel. — C. Hustin. — P. Desqueux p. S. Steph. decan. xtis insulensis. »

Reg. aux Mariages, paroisse Saint-Etienne, à Lille.

Le 5 mars 1685 : « Obtenta dispensatione ab illustrissimo episcopo duorum bannorum, Petrus Robertus Hustin et Michael Angelica de Beaumont juncti sunt matrimonio, præsentibus domino Roberto Dongier et domino Alberto de Beaumont.

» P.-R. Hustin. — M.-A. de Bomon. — Albert de Bomon. — Dongier. »

Reg. aux Sépultures, paroisse Saint-Etienne, à Lille.

« Die 5 mai 1695, mortuus est Jacobus Ferdinandus Hustin, filius Petri Robert et Michaelæ Angelicæ de Bommon, sepultus in sancti Nicolai sacello. »

Reg. aux Sépultures, paroisse Sainte-Catherine, à Lille.

Le 13 juin 1726 : « Dominus Petrus Robertus Hustin. »

Reg. aux Mariages, paroisse Saint-Etienne, à Lille.

Le 22 novembre 1690 : « Eodem die, obtenta dispensatione a R. D.D. vicariis generalibus ex parte sponsæ et a R. Dno vicario generali Atrebatense ex parte sponsi, matrimonio juncti sunt Dominus Claudius Hustin, consiliarius regius gubernantiæ civitatis Duacensis et Domicella Catharina Ruffina De Hailly, præsentibus Domino Gabrielo De Hailly et Petro Roberto Hustin.

» C. Hustin. — Marie-Catherine-Ruffine de Hailly. — P.-R. Hustin. — Gabriel de Hailly.

» Fr. Desqueux p. S. Steph. decan. xtis Insulensis. »

Affaires générales, carton 762, dossier 5.

Pièces contre François Joires et Paul Blondel, marchands de Dunkerque, creanciers de Jacques Hustin, negociant à Lille, qui, en vertu de commission depechée sur un contrat homologué au Parlement de Paris, avaient fait executer Pierre-Robert Hustin, caution dudit Jacques, son père, par un huissier de Calais, pour avoir paiement de la somme de 7.009 livres 15 sols 9 deniers. — Arrêt du Conseil d'Etat qui renvoie le tout à M. de Bagnols, intendant, pour dresser procès-verbal des dires des parties, et, icelui vu, être par Sa Majesté ordonné ce qu'il appartiendra. — 28 juin 1698. — 9 pièces.

Id., carton 1177, dossier 14.

Les sayetteurs de Lille contre Nicolas Ivain et le sieur Hustin, manufacturiers de Douai, pretendant pouvoir envoyer leurs ouvrages à Lille pour y être teints et appretés. — 11 septembre 1693. — 32 pièces.

Id., carton 1231, dossier 13.

Les frères Robert-Ignace et Claude-François Hustin, fabricants d'etoffes à Douai, afin de pouvoir envoyer teindre et appreter leurs etoffes à Lille. — 5 juin 1721. — 6 pièces.

Pierre-Robert Hustin fit partie du magistrat ou administration municipale de Lille, en qualité de :

TIN
LLIER

TIN

isse Saint-
arie-Elisa-
té la bour-
mbre 1732,
ux.

3

Claude HUSTIN
Né à

A épousé à Lille, paroisse Saint-Etienne, le 22 novembre 1690, Marie-Catherine Rufine De Hailly. Il a acheté la bourgeoisie de Lille le 7 septembre 1696. Il était conseiller du Roi, lieutenant général à la gouvernance de Douai et Orchies et subdélégué de l'intendant.

1
s-Jacques-
d Hustin,
ai, achète la
sie de Lille
mbre 1725.
nd. Etait
bataire.

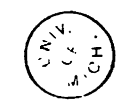
5
Anrie-Rose, née à
pine,-Séverin-lez-
que, aux. Achète la
geoigeoisie de Lille
décedécembre 1732.
alorsalors célibatai-

1
Robert-François.
Cité en 1696.

2
Marie-Elisabeth.
Citée en 1696.

a collection des act

rouvost et Marie Be
-Pierre, et de MariLille, paroisse Saint-Maurice, le 10 décembre 1789, Marie-Madeleine-



« Preudhomme » en 1695.
« Echevin » en 1696.
« Echevin » en 1697.
« Preudhomme » en 1698.
« Voir-Juré » en 1699.

Robert-Ignace Hustin fit aussi partie du magistrat de Lille, en qualité de :

« Echevin » en 1716.
« Preudhomme » en 1717.

II

VENTE PAR M. JEAN DUMAS A M. JACQUES HUSTIN

18 avril 1712

(*Minutes de Me Faugas, notaire à Bordeaux*).

Sçachent tous que aujourd'huy dix-huitième avril 1712, après midy, pardevant moi notaire royal à Bordeaux et en Guyenne soubsigné, a esté present sieur Jean Dumas, bourgeois et marchand, demeurant dans le fauxbourg Saint-Surin de Bordeaux, lequel, en qualité d'adjudicataire par arrest de decret du seiziesme mars mil sept cent onze, rendu en la seconde chambre des Enquestes au Parlement de Bordeaux, au rapport de M. de Bigot, des biens de Raymond Lafore, dit le capitaine Maye, limités et confrontés par le present verbal de saisie et criées desdits biens, a vendu, comme il vend, par ces présentes, à sieur Jacques Hustin, directeur et tresorier des vivres de la marine, icy present et acceptant, sçavoir est : une pièce de pred et jardin scize et située au dit faubourg Saint-Surin, dans le lieu appellé à la Fondaudège, de la contenance de (1).... journaux ou environ, laquelle a esté

(1) Contenance évaluée par M. Thibaudeau, d'après le plan, à six mille mètres carrés ou environ.

piquetée et bornée par les parties, confrontant du levant, aux vignes de M[lle] Lassalle Cabirau ; du couchant, aux possessions des heritiers de feu Bousquet à la rue de ladite Fondaudège ; du nord, aux autres possessions dudit vendeur, et du midy au grand chemin quy conduit aux Chartrons, ladite vente ainsy faite pour le prix et somme de trois mil quatre cens livres, que le dit sieur Hustin, acheteur, a payée reellement comptant sur ces presentes, en presence de nous dit notaire, et representée en escus de cinq livres chaquun, laquelle dite somme de trois mil quatre cens livres le dit sieur vendeur a consté, nombré, prise et receue, dont s'est contenté et s'oblige d'en tenir quitte ledit sieur Hustin envers et contre tous, même et par exprès de luy garantir ledit fontz de tous troubles et evictions, à payne de tous depens, dommages et intérêts, declarant ledit Dumas vendeur, qu'en execution du susdit arrêt de decret, il a consigné reellement en deniers comptants la somme de six mil cinq cens livres pour le prix dudit decret et adjudications, entre les mains du receveur des consignations, et en consequence pris possession des biens à luy adjugés par exploit du dix-septiesme aoust dernier, fait par Chapelles, huissier aux requestes du Palaïs, desquels decret, consignations et prises de possession le dit sieur Dumas, vendeur, fournira une copie collationnée audit sieur Hustin pour luy servir de titre par tant que de besoin, s'obligeant au surplus le dit sieur Dumas de garantir ledit sieur Hustin de l'action en retrait lignager quy pourroit venir de la part de ses parans, à payne de tous depens, dommages et interêts ; et, pour plus ample sureté tant de la dite somme de trois mil quatre cens livres, tout presentement payée par ledit sieur Hustin, que de ladite action en retrait, s'est presenté M[e] Jean

Colignan, aussy notaire à Bordeaux et procureur d'office des comtés d'Ornon, Veyrines et autres lieux circonvoisins, lequel s'est volontairement rendu plaige et caution dudit sieur Dumas pour la sureté, comme dit est, de ladite somme de trois mille quatre cens livres, en cas que ledit sieur Hustin fut inquieté dans la possession et jouissance des biens par les parens dudit sieur Dumas, vendeur, ou par ses creanciers, soit par des denonciations d'hipothèques, action en retrait ou autrement, assumant sur luy l'evenement desdites denonciations d'hipotèques et action en retrait, bien entendu touttes fois que ledit sieur Dumas ny ledit sieur Colignan ne seront en aucune manière tenus des actions en retrait quy pourroient venir de la part des parens de Raymond Lafore ; renonçant ledit sieur Hustin, par tant que de besoin, à tous les dommages et intérêts qu'il pourroit pretendre, le dit cas arrivant, sans laquelle clause le dit sieur Dumas n'eut consenty le present contract; et en cas que le dit sieur Dumas vienne à estre evincé des biens cy dessus vendeus par l'action en retrait quy pourroit venir du chef des parens dudit Lafore, il sera tenu, comme il s'oblige, ensemble ledit sieur Colignan, caution, de rendre et restituer audit sieur Hustin ladite somme de trois mil quatre cens livres et loyaux coûts sulement; assumant ledit sieur Hustin sur luy, le payement des lods et ventes qu'il sera tenu de payer à raison de la dite acquisition; en outre, sera tenu ledit sieur Hustin, de payer à l'avenir, et à conter de ce jour, la troizième partie des rentes en laquelle la totallité desdits biens vendus se trouveront subjetcs envers lesdits seigneurs, desquels ils relèvent, qui sont messieurs du Chapitre Saint-Surin ; demeurant ledit sieur Dumas chargé de tous les arrerages de ladite rente de tous lesdits biens jus-

ques à ce jour; et pour l'entretenement du present contract, les parties ont affecté et hipotequé, tant leurs dits biens presens et à venir, même lesdits sieurs Dumas et Colignan solidairement l'un pour l'autre et l'un d'eux pour le tout, avec renonciation au benefice de division et discussion envers ledit sieur Hustin, et encore ledit sieur Dumas envers ledit sieur Colignan pour son indemnité, tous leurs biens qu'ils ont soumis à justice.

Fait et passé à Bordeaux, dans la maison de M. Dumas, avocat en la Cour et ancien jurat dudit Bordeaux, en presence de sieur François Judicier, secretaire de monseigneur le Premier President et M[e] Jean Huguerie, huissier au Parlement de Bordeaux, y habitant, temoins à ce requis.

Signé: J. Dumas, vandur ; J. Hustin ;
Collignan ; Huguerie; Judicier; Faugas.

Et avenant le vingtiesme dudit mois d'avril audit an, par devant moy notaire, après midy, a esté présent le sieur Hustin, lequel a requis nous transporter sur les biens mentionnés audit contract pour le metre en possession d'iceux, ce qu'aurions fait ; où estant, avons mis ledit sieur Hustin en la possession reelle et personnelle desdits biens par l'entrée qu'il en a fait dans iceux, en compagnie de nous dit notaire et tesmoins cy-après nommés, dans lesquels biens ledit sieur Hustin s'est promené, arraché des poignées d'herbe et de terre et jettées au vent, rompu quelques branches des arbres coignassiés quy sy sont trouvés, et fait plusieurs autres actes possessoires, du veu et sceu de tous ceux quy l'ont voulou voir et sçavoir, sans que aucun trouble ny empechement y ait esté fait ny donné, dont et de laquelle prise de possession ledit sieur Hustin a requis acte octroyé.

Fait sur lesdits lieux, en presence dudit sieur Huguerie et Me Jean Luc Paloque, praticien, habitant dudit Bordeaux, tesmoins à ce requis.

[*Signé :*] J. HUSTIN ; HUGUERIE ; PALOQUE ; FAUGAS.

Je soubsigné, chanoine et receveur du chapitre Saint-Seurin, confesse avoir reçu de monsieur Hustin la somme de deux cents dix-huict livres dix sols, pour les lots et ventes du prix du bien du presant contract, le chapitre ayant relaché le surplus audit sieur Hustein.

A Bordeaux, ce 20e avril mille sept cents douze.

[*Signé :*] DE RAOUL.

A cette communication, M. Rousselot a joint deux plans figuratifs de l'ancienne faïencerie Hustin. — V., à la fin du fascicule, Pl. 2 et 3.

NOTE

SUR LA DÉCOUVERTE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU BASTION NORD-OUEST DE L'ANCIEN CHATEAU TROMPETTE DE BORDEAUX

Par Camille de MENSIGNAC

Conservateur du Musée des Antiques de Bordeaux.

Planche I.

La ville de Bordeaux fait établir en ce moment un grand égout collecteur destiné à amener à la Garonne les eaux du quartier Fondaudège. La ligne de ce canal souterrain, dont le radier est à 7 mètres en contre-bas du sol actuel, coupe, allées de Chartres, l'extrémité des bastions nord-ouest et nord de l'ancien château Trompette de Bordeaux, forteresse réédifiée et considérablement agrandie par le roi Louis XIV.

Cette vaste citadelle avec ses casernes, ses six bastions, ses quatre tours, ses courtines, sa demi-lune, son réduit, ses larges fossés alimentés par les eaux du fleuve, ses glacis et son esplanade, occupait tout le terrain compris entre le cours du Chapeau-Rouge, la place de la Comédie, les allées de Tourny, côté pair, le cours du Jardin-Public jusqu'au pavé des Chartrons, et le pavé des Chartrons jusqu'à la rivière.

Les deux bastions, dont on retrouve aujourd'hui les fondations, s'appelaient, celui du nord-ouest, de la Reine, et celui du nord, de France. Les quatre autres bastions portaient les noms du Roi, du Dauphin, de Navarre et de la Mer.

C'est le 24 février 1903, que les ouvriers occupés à démolir l'extrémité des fondations du bastion nord-ouest rencontrèrent, à 6 mètres environ de profondeur, la première pierre de ce bastion. Ce bloc composé de deux pierres accolées et jointoyées par un mince filet de mortier, mesurait 0m65 de haut, sur 0m45 de large et 0m45 d'épaisseur. Le coup de pic donné sur ce bloc le sépara en deux et mit à jour, sculpté en demi-bosse, le portrait médaillon de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France et de Navarre et femme de Louis XIV, ainsi que l'indique l'inscription gravée autour. Malheureusement la pioche, en pénétrant brusquement dans cette pierre, humide et tendre, a détérioré une partie du visage de l'auguste souveraine. La dalle, qui recouvrait ce médaillon, portait, elle aussi, une longue inscription indiquant que cette première pierre avait été posée par Messire Nicolas Dejardins, ingénieur géographe ordinaire du roi.

Lors du dégagement de cet intéressant monument, on a constaté, enchassées dans le mortier qui l'entourait, de nombreuses feuilles de laurier naturelles, ce

qui indique qu'une couronne ou une guirlande de feuilles de cet arbre avait ceint cette première pierre. Ces feuilles, qui avaient conservé leur belle couleur verte, étaient aussi fraîches que le jour ou elles avaient été déposées à cet endroit.

Voici la description de ce document historique, qui est actuellement au Musée lapidaire de notre ville :

Dans un médaillon de forme ovale de 0m45 de haut sur 0m30 de large et 0m08 de profondeur, figure, sculpté en demi-bosse, le portrait de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France et de Navarre, femme de Louis XIV. Ce relief a 0m39 de haut, 0m25 de large dans le bas et 0m07 d'épaisseur.

L'artiste a représenté la Reine en buste, de profil, regardant à droite, les cheveux frisés sur le front et tombant en frisures et en boucles sur les côtés et couronnée d'une élégante et gracieuse couronne royale fermée, placée au sommet de la coiffure et penchée en arrière; la robe, très décolletée, laissant largement voir les épaules et la poitrine, un riche collier de grosses perles autour du cou et de magnifiques joyaux de diamants et de pierreries dans le haut du corsage terminent le costume de la gracieuse souveraine, tel que nous le montrent les portraits et les gravures de l'époque (voir planche I).

On sait, d'après les récits des contemporains du grand roi, que Louis XIV avait un goût très prononcé pour les pierres précieuses et qu'il combla de joyaux la reine Marie-Thérèse, jusqu'à lui faire faire un carrosse de pierreries, folie qu'il renouvela, plus tard, pour la Dauphine. Dans ses alliances de la main gauche, il ne se montra pas moins fastueux, et les diamants de Mme de Montespan aussi bien que ceux de Mlle de Fontanges sont demeurés célèbres.

Il est vraiment regrettable que ce malheureux coup de pioche ait détérioré cet intéressant bas-relief, qui sans être un chef-d'œuvre, a cependant une jolie allure et est d'une bonne facture. Le rendu de la chevelure, des vêtements et des bijoux, ainsi que le fini de la sculpture dénotent que le praticien qui a exécuté ce portrait avait une certaine habileté artistique.

Autour de ce médaillon, gravée sur deux lignes, se trouve l'inscription suivante :

CE BASTION A ESTE DESDIE AVNOM DE MARIE THERESE DAVSTRICHE REXNE DE FRANCE ET DE NAVARRE EN LANNEE MIL SIX SENS SOXSENTE ET SIX.

« Ce bastion a été dédié au nom de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France et de Navarre, en l'année mil six cent soixante-six ».

La pierre dans laquelle est sculpté ce relief, sort des carrières de Bourg (Gironde) et mesure 0m65 de haut sur 0m45 de large et 0m24 d'épaisseur.

La dalle qui recouvrait l'effigie de la Reine et dont les dimensions sont les mêmes que la pierre précédente, porte, gravée sur onze lignes, l'inscription suivante :

ET CESTE PREMIRRE
BIERRE A ESTE POSÉ
PAR MESIRE NICOLAS
DEIARDINS INGENIEVR
GEOGRAPHE ORDINAIR
DV ROY DIRETTEVR
ET ORDONATEVR DES
FORTIFICASIONS DV
CHATEAV TROMPETTE
DE BORDEAUX
1666

« Et cette première pierre a été posée par Messire Nicolas Dejardins, ingénieur géographe ordinaire du Roi, directeur et ordonnateur des fortifications du château Trompette de Bordeaux, 1666 » (v. pl. I).

Cette inscription est d'autant plus intéressante qu'elle nous donne le nom de l'ingénieur qui, en 1666, dirigeait les travaux des fortifications du château Trompette de Bordeaux. Un document officiel, du 21 septembre 1780 (1), rappelle que les travaux, pour la reconstruction et l'agrandissement de cette citadelle, avaient été commencés en 1653, et que vingt-deux ans après, c'est-à-dire en 1675, on avait formé son glacis et son esplanade.

Cette découverte fait supposer, mais pas sans raison, que les deux autres premières pierres des bastions du Roi et du Dauphin devaient enfermer, elles aussi, les effigies de Louis XIV et de son fils. Il est à présumer que l'ingénieur, chargé de la direction des fortifications de cette importante citadelle bordelaise, n'avait pas fait d'exception en faveur de Marie-Thérèse, reine qui ne prit aucune part aux intrigues de la cour, qui n'eut jamais voix au conseil, et supporta avec résignation et dignité les infidélités du roi.

Il est permis aussi de supposer que, vu la longueur des travaux, les cinq autres bastions n'ont pas été commencés en même temps et que les premières pierres doivent porter des dates différentes.

La découverte de ce document historique bordelais soulève l'importante question de savoir si, comme le prétendent les historiens, la réédification du château Trompette de Bordeaux, sous Louis XIV, a été exécutée d'après les plans de M. de Vauban.

---

(1) Archives municipales de Bordeaux : Série EE, carton 215.

Le commencement des travaux, en 1653, la pose de la première pierre du bastion nord-ouest, en 1666, et le mémoire critique de M. de Vauban sur les fortifications de Bordeaux, mémoire fait à Bayonne, en 1680 (1), tendent à démontrer le contraire.

En effet, M. de Vauban, né en 1633, n'était âgé que de vingt ans, lorsque commencèrent les travaux et n'obtint le titre d'ingénieur du roi qu'en 1655.

Il faut supposer aussi que les plans et devis de cette vaste citadelle, avaient été dressés au moins un an auparavant, et soumis à l'examen et à l'approbation du roi et de son conseil.

Il est plus que probable que si l'ingénieur Dejardins, directeur et ordonnateur des fortifications du château Trompette, avait été en sous-ordre du marquis de Vauban, il se serait bien gardé, sur l'inscription de la première pierre du bastion nord-ouest, de ne pas faire mention de son chef immédiat.

Le dépouillement et l'examen du mémoire manuscrit de M. de Vauban sur le « projet pour l'achevement du chasteau Trompette, fort Sainte-Croix et chasteau du Haa de Bordeaux » prouvent que cet ingénieur n'a été nullement consulté lors de l'établissement et de la confection des plans de réédification et d'agrandissement du château Trompette.

Dans ce mémoire, l'illustre ingénieur formule de nombreuses critiques. Il trouve pour le château « *qu'il eust esté plus a propos de le placer a une portée de mous-*

(1) Archives municipales de Bordeaux : Série EE, carton 215. Nous devons la communication du mémoire manuscrit de M de Vauban, ainsi que celle des autres pièces concernant le château Trompette de Bordeaux, à l'extrême obligeance de M. Ducaunnès-Duval, le savant archiviste de la Ville, à M. Rousselot, le compétent sous-archiviste, et à M. Imbert, l'aimable employé.

quet plus bas le long de leau ». Il constate que la partie sud de la place, comprise entre les bastions royal et de Navarre, est trop basse et qu'il faut la surélever de plusieurs pieds. Les belles tours placées dans les gorges des bastions sont « *pieces inutilles, d'ou on ne tirera jamais dix coups de canon devant des batteries ennemies* ». Toutes les embrasures du corps de la place sont mal faites et il faut « *les refaire simplement à lordinaire* ».

Il est indispensable de bien unir le terre-plein du rempart et de le recharger de terre aux endroits où il sera nécessaire. Les casernes seront surélevées d'un étage en faisant servir les mêmes combles. Il est indispensable de faire un logement pour les officiers. Il indique encore de nombreuses améliorations à apporter aux ponts et aux portes de la place, à la fausse-braie, aux chemins couverts, à l'esplanade, etc., etc.

Il ressort des raisons invoquées ci-dessus et principalement des critiques formulées par M. de Vauban dans son mémoire, que l'illustre ingénieur n'est pas l'auteur des plans de réédification et d'agrandissement du château Trompette de Bordeaux, car s'il avait été l'auteur du projet, il se serait bien gardé de critiquer pareillement son propre ouvrage.

Cependant il découle de l'examen de ces mêmes documents, qu'il a apporté des améliorations au corps de la place, et qu'il a fait construire le réduit du côté de la ville et la demi-lune du côté des Chartrons.

Puisque ce n'est pas d'après les plans de M. de Vauban qu'a été réédifié le château Trompette, quel est l'auteur du projet ? Nous l'ignorons.

Cependant si les premières pierres des bastions du Roi et du Dauphin portent, comme celle du bastion de la Reine, le nom du même ingénieur, il serait permis

de supposer que l'ingénieur Dejardins serait l'auteur et l'exécuteur du projet.

Les deux phototypies qui illustrent cette note sont dues aux clichés de notre aimable collègue, M. Marcel Charrol. Nous lui adressons ici nos cordiaux remerciements.

Bordeaux, 13 mars 1903.

LES SCEAUX CAPITULAIRES DE BAZAS

Par l'Abbé BRUN

Une note de notre collègue M. F. Daleau, insérée aux *Découvertes et Nouvelles* du 2e fascicule, t. XXIII, de notre Bulletin, rappelle le sceau capitulaire de Bazas, dont M. Augier présenta un jour la matrice en argent à la Société Archéologique de Bordeaux.

Il m'a semblé utile de revenir sur cette note trop rapide et trop brève pour être exacte, et de vous fournir quelques détails sur ce sujet, afin de compléter, préciser et même rectifier quelque peu l'impression, que cette note a pu laisser dans votre esprit.

Je n'ai jamais vu la matrice en argent présentée par M. Augier et rappelée par M. F. Daleau. Mais on peut affirmer, grâce aux empreintes que j'ai pu relever et dont je donne plus bas un dessin minutieusement exact, qu'il ne peut être question d'un *sceau* du chapitre de Bazas, mais d'un *cachet*.

Et c'est particulièrement dans notre cas qu'il faut bien distinguer l'un de l'autre.

Assurément le chapitre de Bazas a eu un et peut-

être plusieurs *sceaux*. A une époque où les évêques, les chapitres, les abbayes, les corporations, et... même les fous du roi avaient des sceaux, comment n'en aurait-il pas eu ce Chapitre qui possédait « conjointe-» ment avec le seigneur évêque de Bazas toute la jus-» tice haute, moyenne et basse dans toute l'étendue de » la Ville et daix ou détroit de Bazas, suivant le par-» tage qui en fut fait, entre lesdits seigneurs évêque et » Chapitre, le 14 des kalendes d'avril 1250, qui porte » entres autres conventions que la moitié de la justice » de ladite ville et daix appartient au seigneur évêque » et l'autre moitié au Chapitre; l'étendue de laquelle » ville et daix se trouve bornée et limitée par un accord, » faict l'an 1284, entre les procureurs d'Edouard roi » d'Angleterre, comme duc de Guyenne, et lesdits » seigneurs évêque et chapitre; et encore par une sen-» tence donnée par le sénéchal de Guyenne sur lesdites » limites, l'an 1485, et ensuite, comme duc de Guyenne » en la moytié de la justice seulement dans ladite ville » et daix; ainsy qu'il appert par le traité de paréage, » qui fut faict l'an 1283... Pareillement sont lesdits » seigneurs, chanoines et chapitre, seigneurs fonciers » et directs de tous les héritatges, maisons, métairies » et autres domaines cy-après certifiés article par arti-» cle, et paroisse par paroisse... lesquels fiefs s'ensui-» vent ». — *Préambule d'un terrier de Bazas, aux Archives départementales de la Gironde,* G, 923 (1).

Mais du *sceau,* que le chapitre de Bazas a dû employer dès le XIIIe siècle, aucun souvenir n'est resté. On n'a jamais signalé aucune matrice de ce sceau; on n'en a même jamais signalé aucune empreinte. Ce fait s'explique aisément. Pendant les guerres de religion, dont la

(1) Cf. Ducourneau, *La Guyenne historique et monumentale*, II, p. 201 s.

fureur fut extrême en Bazadois, la cathédrale tomba deux fois au pouvoir des Huguenots. Tout fut pillé, détruit ; la cathédrale elle-même fut à peu près ruinée de fond en comble. On ne connaît aucun cartulaire, aucun terrier, aucune pièce capitulaire originale remontant au-delà de cette date sinistre. C'est ici surtout qu'il y a lieu de le constater et de le déplorer.

Donc, pas de *sceau* du chapitre de Bazas.

Il y avait cependant une matrice en argent d'un *sceau* ou *cachet* du chapitre de Bazas, en 1891, puisque M. Augier l'a montrée à la Société archéologique de Bordeaux. Elle est perdue de nouveau, et toutes mes recherches pour la retrouver sont restées sans résultat (1). — En tout cas, il nous reste des empreintes que j'ai relevées minutieusement. Ces empreintes ont été reproduites par M. Léo Drouyn, très infidèlement d'ailleurs, sans aucune cote de dimensions, et sans aucune distinction entre le *grand sceau* et le *petit sceau,* pour parler comme les actes capitulaires que nous avons pu examiner.

Mais, archéologiquement parlant, il s'agit ici de deux *cachets.*

Le *cachet* est aussi un signe d'authenticité et une marque de validation, comme le *sceau,* qu'il va à peu près remplacer à partir du xvie siècle. Mais il servira, en plus, à assurer désormais le secret des lettres missives, fonction toute nouvelle — Au point de vue archéologique et artistique, qui nous intéresse plus particulièrement ici, le *cachet* n'est issu du *sceau* que

(1) La Commission diocésaine pour la conservation des monuments archéologiques, depuis longtemps promise par S. E. le Cardinal Archevêque de Bordeaux, en inventoriant et classant les objets mobiliers des églises, empêchera sans doute la perte, dans un presbytère comme celui de Bazas, de pièces archéologiques de cette valeur.

par une transformation radicale. Il diffère bien moins du *timbre sec* actuel que du *sceau* plaqué ou pendant, auquel pourtant il a succédé immédiatement.

« Dès le temps des Valois, on avait commencé à recouvrir d'un papier, de forme ronde ou carrée, le gâteau de cire destiné à recevoir l'empreinte du sceau. De sorte que celui-ci, en réalité, ne s'appliquait plus sur la substance molle, préparée pour reproduire le travail du burin, mais sur une matière intermédiaire, absolument impropre à remplir ce but essentiel. Il en résultait des empreintes très défectueuses, très effacées. Néanmoins ce procédé se généralisa de plus en plus, parce qu'on se figurait qu'il procurait aux empreintes une protection efficace contre les chocs extérieurs. Peu après l'on en vint à imprimer la matrice sur la feuille de papier elle-même, où se trouvait écrit l'acte, en collant la cire par dessous » (1). C'est l'origine du timbre sec d'abord, du timbre humide ensuite.

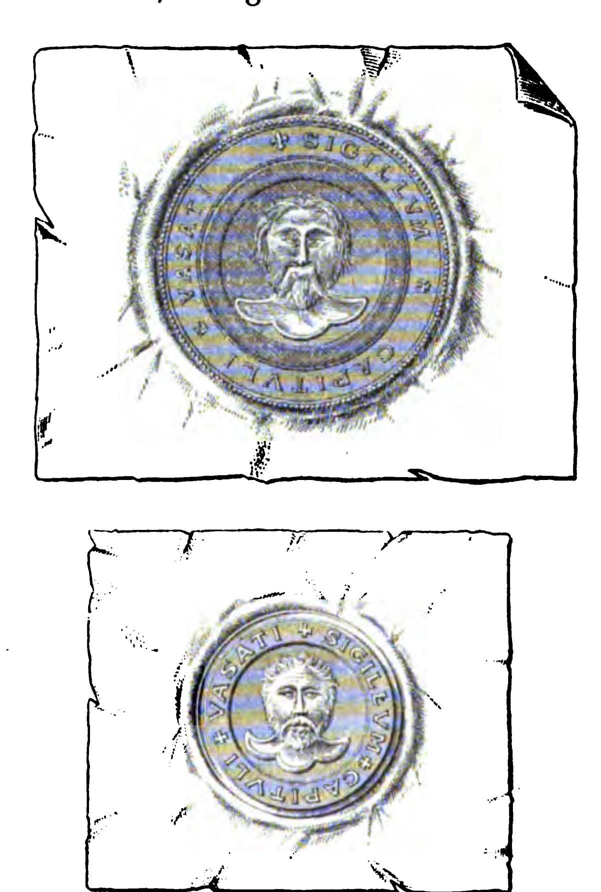
La matrice en argent du *sceau de Bazas*, retrouvée et signalée par M. Augier, rappelée dernièrement par M. Daleau, est donc plutôt la matrice d'un *cachet*. Et il n'y a malheureusement que des empreintes bien défectueuses de ce *cachet*, où le graveur a pu mettre de la finesse et de la netteté; mais on ne peut y retrouver ni le sentiment artistique, ni l'inspiration, ni la chaleur de ton des anciens *sceaux*. C'est là la note rectificative que nous tenions à donner d'abord à la Société archéologique de Bordeaux.

Nous y joignons une note complémentaire.

MM. Léo Drouyn, Augier et Daleau n'ont signalé qu'un sceau (cachet). Or il y en a deux. Les actes capitulaires les signalent en parlant du *grand sceau* et

(1) *Les Sceaux*, par Lecoy de la Marche, p. 291.

du *petit sceau.* Nous avons relevé d'ailleurs deux sortes d'empreintes dont nous donnons un dessin minutieusement exact, et de grandeur naturelle.



Ces deux cachets diffèrent surtout par leurs dimensions. Le *grand sceau* a $0^{m}038$ de diamètre; le *petit sceau* a seulement $0^{m}027$.

Le type est le même; c'est la tête du Précurseur dans un plat. Il rappelle, comme l'a dit M. Daleau, les armes de la ville de Bazas. Ajoutons que les armes

de la ville de Bazas et le sceau du Chapitre rappellent la glorieuse légende qui plane sur le berceau chrétien de la ville, et aussi le sang de Saint-Jean Baptiste, longtemps vénéré dans une célèbre et riche ampoule. Cette ampoule fut conservée jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle dans le trésor de la cathédrale, et disparut dans les pillages de la Révolution (1).

Le port du dessin est plus riche et moins sec dans le *grand sceau.* Il a suffi au graveur, pour obtenir cet effet, d'établir entre le type et la légende un bourrelet en relief, et autour de la légende un grénetis dont l'idée est heureuse au point de vue artistique. Cette légende porte : SIGILLUM CAPITULI VASATI. Dans les deux sceaux, les mots sont séparés par ✤ ; dans le grand sceau, le signe initial de la légende est ⚜.

Quel est l'âge de cette pièce? Il n'est point possible de le définir exactement. Mais on peut le circonscrire dans une période relativement restreinte : entre 1579 et 1605.

En effet, nous avons vu l'une de ces empreintes sur un acte de 1605. D'autre part, comme, tout fut détruit à la cathédrale de Bazas, en 1579, par les Huguenots; qu'il ne reste rien, absolument rien, du chapitre : ni meubles, ni livres, ni ornements, ni actes d'aucune sorte, antérieurs à cette date, il faut évidemment placer l'âge de nos cachets après la date de 1579, l'année terrible pour Bazas. — Il n'y a d'ailleurs rien

---

(1) « Un reliquaire en bois d'ébène garni de petits agréments en argent et deux céraphins dont un porte, dans un étui de verre, une épine de la S. couronne de Notre-Seigneur avec une parcelle de la vraie croix, et l'autre porte une portion du sang de saint Jean-Baptiste. Les deux céraphins pesant avec leurs verres 3 m. 6 onces ». Etat des vases sacrés à la sacristie de Bazas en 1789. (Pièce longtemps conservée à la mairie de Bazas, et copiée par M. Lapierre, alors secrétaire de la ville).

de gothique ni dans le type ni dans la légende, dans la forme ni dans les ornements. Les lettres de l'inscription appartiennent à cette bâtarde nouvelle de la Renaissance, qui n'est pas encore l'ample et majestueux caractère épigraphique, mis à la mode sous Louis XIV.



DÉCOUVERTES ET NOUVELLES

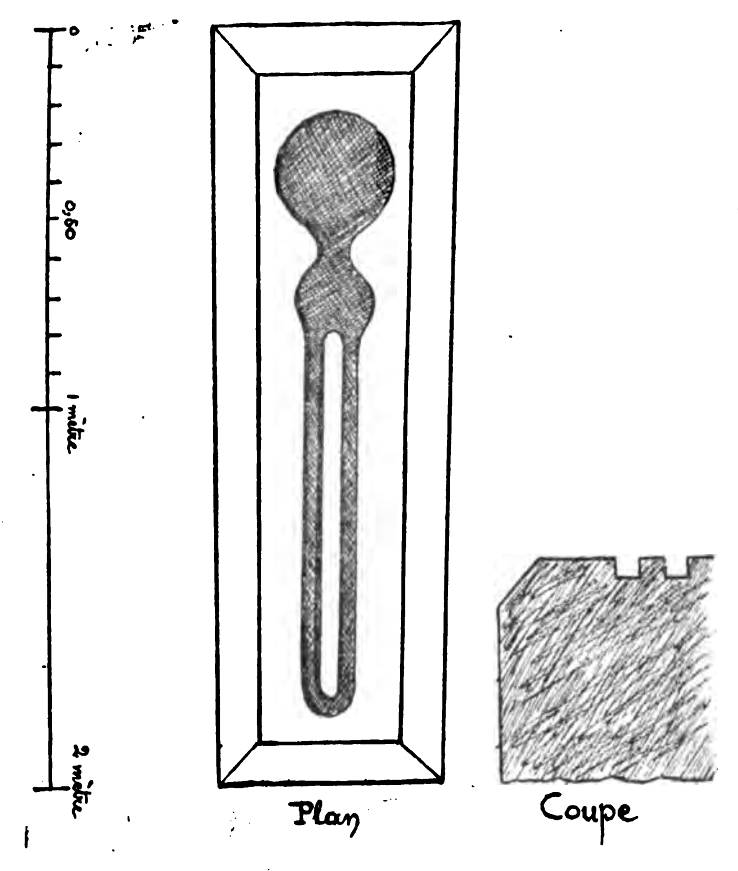
13 mars 1903. — *M. Paris* présente un petit bronze trouvé tout récemment en Espagne, dans les environs d'Albacete. C'est un cavalier ibérique, dont le cheval se cabre. Sauf que les pieds de derrière de la monture et que la lance du guerrier ont été brisés, l'état de conservation de la figure est excellent; elle est garnie d'une jolie patine verte. Il n'est pas douteux que le bronze a été fabriqué en Espagne, car le cavalier est vêtu de la jaquette courte, armé du long poignard et du petit bouclier rond à umbo qui sont caractéristiques des soldats ibériques; et de plus le style, rude et barbare, mais assez juste dans sa naïveté, révèle nettement l'origine indigène. Quant à l'époque, il est fort difficile de la fixer; mais elle remonte certainement à plusieurs siècles avant J.-C.

Note de *M. François Dussaut.* — « En nivelant le sol autour de l'église de Montussan, aujourd'hui détruite, on a mis au jour une pierre tumulaire (?), dont ci-joint un croquis.

» La face supérieure de la pierre est entourée d'un chanfrein de 0^m10, incliné à 45 degrés.

» Ce qui m'a frappé, c'est que cette pierre ne porte aucune inscription, mais un dessin en creux d'un centimètre environ. Comme on le voit dans le croquis ci-

dessous, la figure est étrange. — J'espère qu'un de nos savants collègues pourra l'identifier.



PIERRE TOMBALE A MONTUSSAN
(Gironde)

» Au moment où j'ai pu voir cette pierre, le propriétaire du terrain s'apprêtait à la scier pour en faire des marches d'escalier... ».

12 juin 1903. — M. Camille de Mensignac présente

à la Société une hache polie en silex et un fragment de hache polie en silex.

1° Grâce au don de M. Chabot, propriétaire à Coutras (Gironde), les collections du Musée préhistorique de Bordeaux se sont enrichies d'une belle hache en silex, parfaitement polie, équarrie sur les côtés. Cette intéressante pièce, qui porte le n° 34.531 de l'inventaire de ce riche Musée, date de l'époque robenhausienne. Elle mesure 0m16 de longueur sur 0m055 de largeur au tranchant, et a été découverte dans la commune de Le Fieu (Gironde), propriété de M. Chabot.

2° Cet intéressant fragment de hache polie, de l'époque robenhausienne, a été trouvé lui aussi, dans la commune de Le Fieu, propriété Chabot. Il porte le n° 34.531 *bis* de l'inventaire du Musée préhistorique et mesure 0m07 de longueur.

COMPTES RENDUS

DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

2e SEMESTRE 1903

Séance du 10 juillet 1903.

Présidence de M. C. DE MENSIGNAC, vice-président.

Présents : MM. de Mensignac, Rambié, l'abbé Brun, Thomas, Feret, Fourché, Coudol, Cabrit, Charrol, Mounastre-Picamilh, Doinet, Meller, de Paniagua, Servan, Raveau.

Excusé : M. Paris, en mission.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

CORRESPONDANCE : Lettre du Comité girondin d'Art public demandant à la Société Archéologique d'émettre le vœu qu'en aucun cas la Porte d'Aquitaine ne soit démolie. Le vœu est émis à l'unanimité des membres présents. M. le Secrétaire général transmettra le vœu à M. le Maire de Bordeaux. La mission de parler à M. le Préfet des inquiétudes de la Société à ce sujet est confiée à M. de Mensignac.

M. Pierre Meller tient à affirmer, à l'encontre de ce qui a été dit au Conseil Municipal, que les guichets de la Porte d'Aquitaine sont contemporains de la Porte elle-même.

SUBSTRUCTION D'ANDERNOS : M. de Mensignac fournit quelques renseignements intéressants sur la demande faite à M. le Préfet, par notre Société, du classement de ces ruines. M. le Préfet a pris en considération notre demande et a nommé une com-

mission, composée de MM. Brutails, Clavel et Lacombe, pour visiter ces ruines et faire un rapport officiel en vue du classement. M. de Mensignac demandera copie de ce rapport pour être inséré dans notre Bulletin. — M. Cabrit s'étonne du silence de M. de Sarrau, subventionné par la Société pour les fouilles d'Andernos. Il serait bien aise de savoir comment a été employé notre argent dans ces travaux de fouilles. M. de Mensignac répond que depuis le vote de la dernière subvention, M. de Sarrau n'a pas reparu en séance, et que le Bureau n'a de lui aucune nouvelle.

Ordonnance archiépiscopale : M. l'abbé Brun donne lecture d'une récente ordonnance archiépiscopale pour l'entretien et la conservation des édifices religieux et meubles du culte (Voir à la suite des *Procès-Verbaux*). M. l'abbé Brun ajoute que S. E. le Cardinal-Archevêque de Bordeaux n'a point renoncé pour cela à la création d'une Commission diocésaine demandée, il y a six mois, par notre Société.

Excursion en Poitou : M. Pierre Meller raconte une excursion en Poitou. Il s'est arrêté d'abord à *Parthenay*, vieille ville féodale dont il a admiré les remparts du XIIIe siècle ; les ruines de la citadelle ; la belle porte de Saint-Jacques sur le Thouet ; l'église romane de la Couldre, dépendant autrefois du château ; de vieilles maisons. A *Parthenay-le-vieux*, la vieille église romane est décorée d'une façon ravissante. A *Thouars*, on doit visiter le beau château Louis XIII avec ses escaliers superposés, la chapelle de la Renaissance, attenante au château ; le pont du XVIe siècle sur le Thouet ; l'église romane de Saint-Médart ; une jolie maison de la Renaissance, dite *du Président*. A *Montreuil-Bellay*, notre confrère signale le château du XVIe siècle avec enceinte fortifiée ; une porte monumentale du XVe siécle avec deux grandes tours ; un cloître curieux dépendant du château. Plusieurs quartiers de la ville datent du Moyen-âge.

Les descriptions de notre collègue, quoique un peu sommaires, sont vivement applaudies. Elles sont accompagnées d'une suite de photographies très intéressantes.

Congrès de Poitiers : Notre collègue, M. Fourché, a représenté, à titre officieux, la Société Archéologique de Bordeaux

au Congrès archéologique de Poitiers. Il rend compte de l'excursion faite par les Congressistes, à la suite du Congrès, dans les très curieuses villes de Saint-Savin et de Chauvigny. Puis il parle de la Société des Antiquaires de l'Ouest, de sa prospérité, de son importance, et surtout de l'influence qu'elle exerce dans la région. Il ne peut s'empêcher de mettre en regard la situation modeste de notre Société, et le rôle un peu trop effacé qu'elle remplit. Il exprime alors l'espoir que, si nous ne pouvons avoir à nous, comme nos collègues du Poitou, un logis historique et un Musée intéressant, nous pourrons, du moins en redoublant d'efforts et en luttant avec persévérance, réussir à doter Bordeaux d'un Musée d'Art ancien. — Chaleureux applaudissements.

Vieilles maisons de bois a Bordeaux : M. Girault présente deux dessins de vieilles maisons de bois, dus au crayon de M. Bazanac. Sur les instances de la Société, M. Girault promet de remettre avec ces dessins un texte descriptif pour notre Bulletin. M. Charrol saisit l'occasion pour demander aux membres de la Société de vouloir bien signaler les vieilles maisons de leur quartier aux sociétaires photographes.

Les publications de la Société et leurs auteurs : M. le Secrétaire général demande que les épreuves des articles à insérer dans notre Bulletin soient demandées en communication à M. le Secrétaire général et non à l'imprimeur. Les retards dans la publication de notre Bulletin sont imputables bien souvent aux auteurs eux-mêmes. La Société décide que les auteurs recevront, en même temps que les épreuves à corriger, l'avis de retourner leur travail dans le délai de quinze jours. Passé ce délai, le *bon à tirer* sera donné par le Secrétaire général.

La séance est levée à 10 h. 1/2.

Le Secrétaire général,	*Le Vice-Président,*
Abbé Brun.	C. de Mensignac.

Séance du 9 octobre 1903.

Présidence de M. C. DE MENSIGNAC, vice-président.

Présents : MM. de Mensignac, Rambié, l'abbé Brun, Amtmann, Fourché, Thomas, Coudol, Charrol, Flos, Peltier, Deserces, Doinet, Bardié, Dussaut, Cabrit, l'abbé Callen, Raveau.

Excusé : M. Paris, en mission.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. Fourché demande quelle suite a été donnée à la lettre du Comité girondin d'Art public, au sujet de la Porte d'Aquitaine. Aucune démarche n'a été faite encore, en raison des vacances, mais le vœu, exprimé par la Société Archéologique, sera transmis, dès demain, à M. le Maire de Bordeaux.

CORRESPONDANCE : Lettre de la Société Littéraire et Historique de la Brie, demandant d'échanger son Bulletin avec la Société Archéologique de Bordeaux. Sur la proposition de M. Rambié, et après discussion, on décide de limiter l'échange au Bulletin périodique.

Lettre de M. A. Girault, membre fondateur de notre Société, faisant remarquer que son nom a été omis dans la dernière liste officielle, et demandant que l'omission soit réparée par une mention au Procès-verbal.

VOYAGE EN ESPAGNE. — M. Bardié présente des photographies nombreuses recueillies dans un récent voyage en Espagne, fait en compagnie de M. Deserces. Les observations de M. Bardié soulignent surtout les impressions d'art qu'il a remportées de ce voyage. Avec lui, nous revoyons : *Burgos*, aux monuments romans et gothiques si remarquables, avec, en première ligne, sa merveilleuse cathédrale ; *Valladolid*, avec ses monuments de style plateresque ou les ornements de la Renaissance se greffant sur l'architecture de la fin du XVe siècle ; *Avila*, qui a conservé sa vieille enceinte de granit et ses muraillles fortifiées, avec une cathédrale splendide et des églises gothiques de tout premier ordre ; l'*Escurial*, le célèbre monastère bâti par Philippe II ; les musées de *Madrid* et surtout le musée archéologi-

que de l'Armeria ; enfin la merveilleuse cité de *Tolède*, qui est certainement la ville la plus curieuse d'Espagne. Elle a gardé ses vieux murs, ses portes, ses vieilles maisons. En plus de sa superbe cathédrale, véritable musée d'art, à l'intérieur, Tolède possède de nombreux édifices de toutes les époques, depuis le roman primitif jusqu'au style Mudejar. C'est l'art mauresque dû aux ouvriers maures, après la conquête chrétienne.

D'après notre collègue, tous les monuments romans ou gothiques d'Espagne révèlent l'influence des ordres religieux, de Cluny et de Cîteaux principalement. Les autres révèlent l'influence d'architectes flamands et italiens.

M. Bardié arrête ici sa relation de voyage pour la reprendre dans une prochaine séance.

Extraits des registres de la Jurade : Communication de M. Fourché (Voir aux *Communications diverses*).

Objets anciens trouvés dans les terrassements du cours Pasteur : Communication de M. C. de Mensignac (Voir aux *Découvertes et Nouvelles*).

Gaine a couteau en argent : Communication de M. Fourché (Voir aux *Découvertes et Nouvelles*).

Banquet annuel : M. Rambié demande que l'on s'occupe de préparer le banquet où seront fêtés les nouveaux décorés. Une commission est nommée à cet effet. Elle est composée de MM. Rambié, Fourché, Thomas et Bardié.

La séance est levée à 10 h. 15 m.

Le Secrétaire général,
Abbé Brun.

Le Vice-président,
C. de Mensignac.

Séance du 13 novembre 1903.

Présidence de M. Pierre Paris, président.

Présents : MM. Paris, de Mensignac, l'abbé Brun, Amtmann, Dagrant, Thomas, de Saint-Laurent, Coudol, Fourché, Daleau, Hannapier, Servan, Maisonneuve, Habasque, Deserces, Charrol, Charbonneau, Lacôte, l'abbé Callen, Doinet, Cadoret, P. Meller, Descamps, Petitcolin, Pelen, Raveau.

Excusés : MM. Cabrit, Bardié.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Correspondance : Lettre de M. le Préfet (Voir à la suite des *Procès-Verbaux*), au sujet de la porte d'Aquitaine.

Lettre de M. le Maire de Bordeaux, conçue en termes identiques (même sujet).

Circulaire de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, nous conviant aux fêtes de ses noces d'or, qui auront lieu du 15 mai au 15 juin 1906.

Programme du Congrès des Sociétés savantes qui tiendra ses séances à la Sorbonne, en 1904.

Lettre de M. le Dr Durodié remerciant la Société d'avoir souscrit à un exemplaire de son travail : *L'Histoire de Sauveterre.*

Prochain Congrès a Athènes : M. le Président annonce qu'il y aura à Athènes, pendant les vacances de Pâques, 1905, un Congrès intéressant. Il communiquera les programmes à notre Société, dès qu'il les aura reçus.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le Président tient à s'excuser d'avoir abandonné la Société pendant les six mois qu'a duré sa mission en Espagne. Il remercie ses collègues des témoignages de souvenirs et d'affection qu'il a fréquemment reçus, et plus spécialement du souvenir que les excursionnistes lui ont envoyé de Lussac.

Vases trouvés a Saint-Emilion : M. de Mensignac, pour M. Emilien Piganeau, communique quelques dessins. (Voir aux *Découvertes et Nouvelles*).

Comptes rendus des travaux de l'année : M. le Secrétaire général est prêt pour la lecture de son compte-rendu. Il tient cependant à faire remarquer que, les volumes du Bulletin périodique comprenant les travaux remis de janvier à décembre, le compte rendu du Secrétaire général viendrait mieux à la fin de l'année. La Société adopte les vues du Secrétaire général et désormais le Rapport sur les travaux de l'année sera lu à la réunion de décembre (Voir à la suite des *Procès-Verbaux*).

Voyage a Saumur et Chartres : M. P. Meller a visité Saumur. Il cite parmi les monuments de cette ville : la maison de la

Reine de Sicile (xve siècle); l'église Saint-Pierre; le bel Hôtel de Ville, bâti sous Louis XI; le Château fort commencé au XIe siècle et achevé au xve siècle par le roi René, et situé dans une position inexpugnable; Notre-Dame des Ardilliers (XVIe siècle); Notre-Dame de Nantilly, agrandie par Louis XI, qui y avait un oratoire. — A MONTSOREAU, M. P. Meller signale le Château dont les murs en ruine plongent dans la Loire; la jolie église fortifiée de Cander, où saint Martin fut enterré. — A CHARTRES, notre collègue a vu l'église de Saint-Pierre avec ses fameux émaux de Limoges représentant les Apôtres; Saint-Aignan du XIIIe siècle; Saint-Martin-du-Val du XIIe siècle; Saint-André du XIIe siècle aussi; Sainte-Foi du XIe siècle; la porte Guillaume, beau spécimen de l'architecture militaire du XIVe siècle; l'élégante maison de la reine Berthe, datant de la Renaissance. — A la cathédrale, le touriste s'arrête d'abord devant les tours du XIIe siècle mesurant plus de 100 mètres de hauteur, dont l'une a été achevée au XVIe siècle, puis il admire la façade avec ses 700 figures sculptées; le portail septentrional achevé en 1275 avec ses trois baies, dédié à la Vierge; le portail méridional de la même époque, avec trois baies aussi, consacré à la glorification du Christ; la splendide nef dont la largeur dépasse 16 mètres; le célèbre pourtour du chœur, sculpté au XVIe siècle; une riche collection de vitraux du XIIIe siècle, unique au monde; la vaste crypte du IVe siècle.

VITRAIL DE LIMOGES : Communication de M. Thomas (Voir aux *Communications diverses*).

HYPOCAUSTE DE CAMBES : Communication de M. Brutails (Voir aux *Découvertes et Nouvelles*).

ELECTION DU BUREAU POUR 1904 : Le Bureau pour l'année 1904 est ainsi constitué :

Président	M.	Camille DE MENSIGNAC.
Vice-Présidents	MM.	Pierre RAMBIÉ.
		Auguste BRUTAILS.
Secrétaire général. . . .	M.	l'Abbé BRUN.
Secrétaires-adjoints. . .	MM.	Armand RAVEAU.
		François DUSSAUT.
Trésorier.	M.	G. P. DAGRANT.
Trésorier-adjoint	M.	F. THOMAS.

Archiviste . . . . M. Th. AMTMANN.

Assesseurs. . . . . MM. Pierre PARIS.
Ch. HANAPPIER.
E. FERET.

La séance est levée à 10 h. 1/2.

Le Secrétaire général,
Abbé BRUN.

Le Président,
P. PARIS.

Séance du 11 décembre 1903.

Présidence de M. Pierre PARIS, président.

Présents : MM. Paris, le Dr Capitan, de Mensignac, l'abbé Brun, Amtmann, Fourché, Bardié, Coudol, Thomas, de Paniagua, Cabrit, Servan, Charrol, Flos, l'abbé Callen, Rambié, Raveau.

Excusé : M. Doinet.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

CONFÉRENCE DU Dr CAPITAN : M. Paris, au nom de la Société, adresse des félicitations chaleureuses à M. le Dr Capitan pour la magnifique conférence qu'il a faite, hier, dans le grand amphithéâtre. Elle a vivement intéressé le public nombreux qui avait répondu à notre appel. Il remercie aussi notre distingué collègue d'avoir bien voulu retarder d'un jour son retour à Paris pour assister à notre réunion de ce soir et prendre part à nos travaux. — M. le Dr Capitan, très sensible à l'accueil que lui a fait la Société archéologique de Bordeaux, sera heureux de lui réserver encore, pour une conférence à venir, la primeur de ses découvertes. — Vifs applaudissements.

CORRESPONDANCE : Circulaire du Ministre de l'Instruction Publique donnant les instructions nécessaires pour que les délégués des Sociétés savantes puissent bénéficier de la détaxe de 50 p. 100 sur les lignes de chemin de fer, et annonçant que le Congrès s'ouvrira à la Sorbonne, le mardi 5 avril prochain, à 2 heures de l'après midi. La liste des délégués devra être envoyée au Ministère avant le 1er mars, terme de rigueur.

Invitations de l'Institut colonial pour la conférence du lundi

14 décembre sur « l'Arbitrage et la Paix ». Conférencier : M. Ch. Richet.

Silex reuteliens et mesviniens : Communication de M. de Paniagua, et remarques de M. le Dr Capitan (Voir aux *Communications diverses*).

Jubé de la Cathédrale Saint-André de Bordeaux : Communication de M. le chanoine Callen (Voir aux *Communications diverses*).

Le Catalogue du Musée des Antiques : M. le Président donne à la Société quelques renseignements sur le travail en préparation de M. de Mensignac. La Commission des Publications propose à la Société de faire cette publication elle-même, pour ne point passer sous les fourches caudines des éditeurs. Pour lui, il a déjà fait quelques démarches. — M. le Maire de Bordeaux a fait espérer à la Société qu'une subvention de 2.000 fr. lui serait accordée sur le fonds Godard. — Le Ministère de l'Instruction publique ne souscrit que pour des ouvrages terminés. Mais il s'intéresse beaucoup à ces sortes de publications, et sa souscription est des plus probables pour 100 exemplaires. — La direction de l'Enseignement supérieur a répondu dans le même sens, et de ce côté là nous pouvons compter aussi sur une forte souscription. — Enfin un appel sera fait, par voie de prospectus, à toutes les Sociétés archéologiques, à tous les Conservateurs de Musée, etc.

En conséquence, la Commission des Publications demande à la Société d'être autorisée à faire un tirage minimum de 500 exemplaires de l'ouvrage de M. de Mensignac. — Adopté à l'unanimité.

Commission des publications : Sont élus au scrutin secret pour l'année 1904 : MM. Amtmann, l'abbé Callen, Bardié.

La Commission est donc ainsi composée :

MM. Mensignac (C. de), *président*	*Membres de droit.*
Paris (P.), *président sortant, vice-président.*	
Brun (l'abbé), *secrétaire général*	
Amtmann (Th.)	*Membres élus.*
Callen (l'abbé)	
Bardié (A.)	

En quittant le fauteuil de la présidence, M. P. Paris remercie la Société pour la bienveillance qu'on lui a toujours montrée, et se félicite des chaudes amitiés qu'il a nouées dans le cours de cette année. — Vifs applaudissements.

La séance est levée à 10 h. 45.

Le Secrétaire général,
Abbé Brun.

Le Président,
P. Paris.

ORDONNANCE

RELATIVE A LA CONSERVATION DES MONUMENTS DIOCÉSAINS ET DES OBJETS D'ART RELIGIEUX DANS LES ÉGLISES

Nous, Victor-Lucien-Sulpice LECOT, par la grâce de Dieu et la volonté du Saint-Siège apostolique, Archevêque de Bordeaux et Cardinal de la Sainte Église Romaine, au titre de Sainte Pudentienne,

Considérant que l'esprit de tradition est avant tout l'esprit de l'Église catholique; que ses monuments et les meubles et ornements qui les décorent ont été, dans tous les temps, l'objet de soins, que la piété des fidèles a toujours regardés comme sacrés; que tout ce qui porte le cachet de l'art ancien dans les églises a toujours été apprécié comme un trésor, dont il faut garder avec religion les moindres débris ;

Considérant que souvent, pour satisfaire les goûts peu éclairés d'une population, pour répondre à des besoins trop peu justifiés, pour obtenir un monument homogène ou créer des perspectives qui flattent l'œil, sans rien ménager du passé, on a mutilé des restes précieux d'architecture et fait disparaître de véritables trésors d'architecture ;

Considérant que les meubles anciens et les ornements de valeur des siècles précédents ont été trop facilement, et contre

toutes les règles canoniques, échangés ou vendus, au grand détriment des églises ;

Voulant prévenir de si lamentables abus à l'avenir ;

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article premier. — En aucun cas et sous aucun prétexte, le curé ou celui qui tient sa place ne permettra ni la démolition ni la moindre altération des parties monumentales de son église sans en avoir averti le Doyen du canton et attendu son avis.

Art. 2. — Il ne permettra pas davantage l'aliénation des vieux ornements, des meubles anciens ou objets d'art qui pourraient appartenir à son église, sans avoir obtenu, par l'intermédiaire du Doyen, l'autorisation de l'Ordinaire, exigée par les Saints Canons, sous peine de faute grave.

Art. 3. — Pour mettre le Doyen du canton en mesure de répondre d'une façon plus compétente aux premières communications qui lui seront faites à cet égard, nous prendrons soin de lui adjoindre au moins deux prêtres de son voisinage, choisis parmi les plus aptes à l'aider dans cette appréciation.

Art. 4. — MM. les Doyens voudront bien se prêter immédiatement à l'expertise demandée et informer l'Administration diocésaine du résultat de leur enquête.

Art. 5. — Aucune démolition ni altération des monuments, aucune aliénation de meubles ou d'ornements ne sera faite sans l'autorisation formelle de l'autorité diocésaine. Le titulaire de l'église portera, vis-à-vis ses supérieurs ecclésiastiques, toute la responsabilité des mesures qui auront été prises.

Donné à Bordeaux, sous notre seing et le contreseing de notre Secrétaire général, le 14 avril 1903.

† VICTOR-LUCIEN, Card. LECOT,
Archevêque de Bordeaux.

Par Mandement de Son Eminence :
H. Videau, *Chanoine, Secrétaire général.*

LETTRE

AU SUJET DE LA PORTE D'AQUITAINE

MAIRIE DE BORDEAUX
—
DIVISION DES TRAVAUX PUBLICS
—
ARCHITECTURE
—

BORDEAUX, *le 19 octobre 1903.*

Monsieur le Président,

Vous voulez bien me faire parvenir le vœu émis à l'unanimité par la Société archéologique de Bordeaux dans sa séance du 10 juillet dernier, demandant que dans aucun cas la Porte d'Aquitaine ne soit démolie.

J'ai l'honneur de vous informer, Monsieur le Président, que si pour satisfaire aux exigences de la circulation l'Administration municipale a été conduite bien à regret à faire disparaître les guichets qui accompagnaient la Porte d'Aquitaine, il n'est jamais entré dans sa pensée de toucher à la partie centrale du monument et qu'il n'existe aucun motif qui puisse justifier sa démolition.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

L'adjoint délégué,
CAMELLE.

A Monsieur le Président de la Société archéologique (Athénée).

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'ANNÉE 1903.

MESSIEURS,

A n'en pas douter, l'année 1903 a été bonne.

Ce résultat est dû, en toute première ligne, à l'autorité, à la compétence, à l'esprit d'initiative, à la décision et à l'aimable entrain de notre si sympathique président, M. Pierre Paris.

Avec lui on travaille. Quand on marche à ses côtés, on a bien la sensation qu'on avance. La Société avait besoin d'être réveillée, galvanisée pour ainsi dire. Assurément ce premier résultat est acquis.

L'initiative de M. Paris nous a d'abord ouvert une voie nouvelle dans laquelle la Société n'a pas hésité à entrer et dans laquelle, espérons-le, elle fournira une brillante carrière : les publications de longue haleine et de sérieuse importance, en dehors du Bulletin périodique. La série de ces publications s'ouvre très heureusement par le Catalogue illustré du Musée des Antiques, sculptures gallo-romaines, confié à MM. de Mensignac et Amtmann. Ce gros travail est déjà avancé et il n'y a point à douter que cette publication ne soit chaleureusement accueillie parmi les membres de la Société Archéologique de Bordeaux d'abord, et aussi dans le monde de l'Archéologie et de l'Art.

Notre Bulletin périodique, notre cher Bulletin, n'est point abandonné pour cela. Tant il s'en faut! Vous avez pu voir qu'il a repris sa place, la première, dans les préoccupations du Bureau et de la Commission des Publications. Il est à jour en ce moment. Un long arriéré est enfin liquidé, puisque vous allez recevoir un fascicule supplémentaire pour l'année 1902. Votre Secrétaire général vous doit ici des excuses pour quelques défaillances, erreurs ou omissions qu'il faut attribuer tout d'abord à son inexpérience de la charge que vous lui avez peut-être imprudemment confiée ; mais aussi à la nécessité où il s'est trouvé de faire, un peu hâtivement, un gros effort et une œuvre de détails complexes. La Société avait manifesté à diverses reprises son désir formel et quelque peu impatient. Il était temps de donner satisfaction à ses réclamations d'ailleurs bien légitimes. Les Bulletins futurs pourront réparer le mal par une feuille d'errata; en repêchant aussi, à l'occasion, quelques travaux naufragés dans les cartons de leurs auteurs et qui feront bonne figure à côté des travaux déjà publiés.

La « Minerve de Poitiers », signalée à notre Société par M. Thomas, nous a valu de M. P. Paris une leçon d'archéolo-

gie grecque vivement applaudie. Le savant professeur nous a appris à distinguer les œuvres archaïsantes du IVe siècle de notre ère des œuvres archaïques du grand siècle, et nous a donné les caractérisques de ces pastiches des chefs-d'œuvre de Phidias et de Praxitèle.

M. de Mensignac nous a réservé cette année, comme il le fait depuis bien longtemps, le meilleur de ses trouvailles, de ses découvertes, de ses acquisitions pour le Musée des Antiques. Les fouilles pour l'établissement du cours Pasteur lui ont donné l'occasion de signaler et de décrire une nécropole gallo-romaine sous le sol de notre ville, et la découverte de la première pierre du bastion nord-ouest du château Trompette l'a amené à préciser et à réduire considérablement la part trop libéralement attribuée à Vauban dans la reconstruction de la célèbre forteresse bordelaise.

M. Brutails, dans une note concise mais très savante et d'un lexique merveilleux, nous a donné son avis très autorisé et, comme toujours, appuyé sur des considérations techniques, au sujet de l'église de Saint-Astier, de l'âge de ses piliers massifs dont les archéologues ont tant parlé, et de la prétendue coupole dont rien pourtant ne peut faire présumer l'existence.

Le Bulletin a été très heureux d'accueillir une série de documents généalogiques sur la famille de Hustin, le célèbre faïencier bordelais, dont le nom appartient aujourd'hui aux archéologues. Ces notes, et les dessins qui les accompagnent, servent d'ailleurs à la reconstitution de tout un quartier de Bordeaux au XVIIIe siècle.

M. P. Meller et M. A. Bardié, dans leurs voyages, ne manquent jamais de noter, à l'intention de notre Société, leurs impressions d'archéologues et d'artistes devant les monuments anciens qu'ils rencontrent sur leur route. Ce sont des notes rapides, par conséquent de lignes un peu imprécises, mais très intéressantes dans un milieu comme le nôtre, et que nos réunions accueillent toujours avec faveur.

M. Fourché a terminé cette année sa promenade : *A travers les Chartrons*. Ici, nous nous trouvons en face d'un travail très personnel, très fouillé, très érudit, très artistique. C'est presqu'une révélation que toutes ces merveilles ignorées, tous ces bijoux cachés, mais qui n'échappent point à l'œil d'un artiste tel que M. Fourché. Pourquoi faut-il que la Commission des publications ait dû renoncer à l'espoir de voir cette très intéressante étude, et la merveilleuse collection des dessins qui l'accompagne, figurer en place très honorable dans notre Bulletin?

M. Girault nous a communiqué deux dessins de M. Bazanac, représentant de vieilles maisons de bois à Bordeaux, et a bien voulu nous promettre un texte qui accompagnera la publication de ces deux dessins.

M. le chanoine Callen nous a donné la première partie d'une étude sur l'ancien Jubé de la cathédrale, à Bordeaux, et nous a démontré, suivant l'expression de M. P. Paris, qu'à la critique et la documentation peuvent s'allier très bien le charme de l'expression et la forme très littéraire.

M. l'abbé Brun a donné aussi quelques notes et des relevés d'empreintes des sceaux du chapitre de Bazas. — M. de Paniagua, quelques notes aussi sur des noms de localités autour du bassin d'Arcachon. — M. Thomas a soumis à notre Société le problème du fameux chapiteau de Vezelay, mais sans provoquer de solution satisfaisante.

* * *

En dehors de son Bulletin, la Société a étendu sa sollicitude et son action sur les œuvres d'Archéologie de son ressort et de sa compétence.

Elle a obtenu du Cardinal-archevêque de Bordeaux un commencement d'organisation de la Commission diocésaine qui arrêtera la perte, la dégradation, la disparition totale ou partielle des meubles, objets, restes anciens que le culte ne peut plus utiliser. — Elle a tenu à signaler à la Municipalité bordelaise l'imprévoyance qui a causé la perte d'objets très curieux dans les

fouilles du cours Pasteur, et a pris le devant pour empêcher le même désordre dans les fouilles de la future « grande voie ». — Elle a concouru généreusement au dégagement des substructions d'Andernos. Si elle n'a pu obtenir encore une étude sérieuse sur la nature, la date, l'importance de ces substructions, elle en a, du moins, obtenu le classement parmi les Monuments historiques de France. Elle sera, sans doute, plus heureuse avec M. Brutails qu'elle a encouragé et subventionné pour faire des fouilles à Casseuil.

La Société n'a point manqué, à l'occasion, de réclamer encore, et avec l'espoir confiant de voir ses vœux bientôt réalisés, la création d'un Musée archéologique à Bordeaux.

* * *

Au Congrès des Sociétés savantes qui s'est tenu à Bordeaux dans le cours de cette année, dans la section pourtant très brillante de l'Archéologie, la Société Archéologique de Bordeaux a marqué sa place et jeté un vif éclat. Avec des collègues comme MM. Paris, Brutails, Jullian, etc., etc., nous étions sûrs que le drapeau serait bien gardé et porté fièrement. Le Bulletin a voulu conserver, comme un titre de gloire, le souvenir des communications tant appréciées de nos éminents collègues au Congrès des Sociétés savantes de Bordeaux, en 1903.

Deux conférences ont été faites sous les auspices de la Société dans le cours de cette année. La première en date, celle de notre collègue M. A. Bardié, a eu lieu en mars dans l'amphithéâtre de la Faculté des Sciences. Avec notre aimable collègue, nous avons vu quelques villes du midi de la France; nous avons étudié les principaux monuments de ces régions que des projections soumettaient à notre examen; nous avons joui des charmes de la conversation de notre brillant cicerone, et partagé ses impressions d'art, d'histoire et d'archéologie.

Une autre conférence a eu lieu dans le grand amphithéâtre de l'École professionnelle de la rue Saint-Sernin. M. Paris, notre président, a présenté le conférencier, M. le Dr Capitan, le père et aussi l'apôtre de l'anthropologie préhistorique. Cette conférence, organisée à la hâte, puisqu'il fallait profiter du pas-

sage à Bordeaux du docteur Capitan, a eu pourtant un plein succès et a attiré un public très nombreux et choisi.

La seconde conférence de M. le Dr Capitan a eu lieu le 10 décembre dernier, dans l'amphithéâtre de l'Athénée municipal. Cette réunion, tout aussi nombreuse et aussi brillante que la première, était encore présidée par M. Paris. Le compte-rendu de ces deux conférences est bien insuffisant à rendre l'intérêt qu'elles offraient, avec les très nombreuses projections qui ont défilé sous nos yeux, et le verbe alerte et vif du conférencier.

*
* *

Un « Index bibliographique » et un « Sommaire » des travaux qui nous arrivent, comme hommage gracieux de leurs auteurs, ou, en échange de notre Bulletin serait assurément très utile. Nos Archives sont des limbes ténébreuses où tombent un à un, en attendant je ne sais quelle résurrection, des travaux sans doute très intéressants, mais que rien ne signale à l'attention de nos collègues, surtout de ceux qui n'assistent pas à nos réunions mensuelles. Ç'a été une préoccupation de votre Secrétaire général; mais le temps lui a manqué pour ajouter aux tables du XXIIIe volume cet index bibliographique, réclamé par un grand nombre de nos collègues.

Avant de terminer ce Rapport, je tiens à signaler le nombre des membres titulaires de la Société Archéologique de Bordeaux, qui, au début de l'année 1903, était de 139. C'est là un chiffre à signaler. Il n'avait pas été atteint depuis bien des années. Ne devrions-nous pas travailler à l'augmenter encore ? N'y a-t-il pas encore, dans notre ville et dans la région, bien des personnes qui seraient heureuses de recevoir notre Bulletin et nos publications diverses, si elles les connaissaient? N'y a-t-il pas encore bien des personnes qui, ne pouvant concourir à notre action par des travaux et des communications, pourraient lui aider, très utilement d'ailleurs, par leur présence à nos réunions et par leur cotisation?

Abbé BRUN,
Secrétaire général.

LES DEUX CONFÉRENCES DE M. LE Dr CAPITAN, A BORDEAUX

Analyse par l'Abbé BRUN

M. le Dr Capitan, professeur d'Anthropologie préhistorique à l'École d'Anthropologie de Paris, a donné dans notre ville, sous les auspices de notre Société, deux conférences qui ont été très goûtées du public bordelais. La première de ces conférences eut lieu en avril, dans l'amphithéâtre de l'École Philomathique ; la seconde eut lieu en décembre, dans l'amphithéâtre de l'Athénée municipal. Ces deux solennités scientifiques furent présidées par M. P. Paris, directeur de l'École municipale des Beaux-Arts, et président, pour cette année, de la Société Archéologique de Bordeaux.

Les deux conférences se compénètrent en bien des points, malgré la diversité des titres sous lesquels elles furent annoncées au public bordelais. Et même, on pourrait dire que la seconde n'a été que la révision complémentaire de la première. Un seul compte-rendu suffira donc à en conserver le souvenir dans notre Bulletin.

Nous renonçons à donner une physionomie exacte de ces conférences. Dans le cours de ces deux soirées, plus de 120 clichés ou dessins, pour la plupart inédits, ont été projetés par le Dr Capitan. Il faudrait donc faire accompagner notre compte-rendu d'un volumineux album. — D'autre part, comme il convient bien à une science jeune encore, quoique entraînée dans une évolution précipitée, le judicieux professeur s'est abstenu de formules générales et absolues, et s'est cantonné systématiquement dans l'étude minutieuse et raisonnée de points de détails.

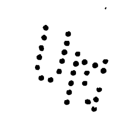
Même restreinte à l'étude des documents d'arts graphiques, les procédés d'investigation de la science préhistorique et la méthode appliquée par les maîtres de cette science nous apparaissent comme très scientifiques. La technologie, la minéralo-

gie, la paléontologie, la météorologie, l'architecture, la céramique, la métallurgie, la chimie, l'histologie, l'expérimentation même concourent tour à tour à dégager la valeur des documents objectifs, amassés par les recherches, et qu'il s'agit de mettre en œuvre. Les deux conférences du Dr Capitan à Bordeaux pourraient être réunies sous le même titre. *La* MÉTHODE ETHNOGRAPHIQUE *appliquée à l'étude des dessins et des peintures dans les grottes préhistoriques de l'Aquitaine*. En tout cas, il nous a été donné de voir un des maîtres de la science préhistorique, user de cette méthode avec confiance et dextérité.

Le Dr Capitan a tenu à nous faire observer d'abord qu'il ne faut point abuser de la *méthode ethnographique* et vouloir établir des rapprochements forcés. Mais cette méthode est d'un grand secours. Les conditions intellectuelles, sociales et industrielles de maints peuples, encore primitifs aujourd'hui, étant presque les mêmes que celles de nos ancêtres préhistoriques, on conçoit de quel intérêt et de quelle utilité peut être la méthode ethnographique en Préhistoire.

Cette méthode ethnographique a été appliquée à l'étude des productions d'art primitives par Piette. Le premier, Piette a introduit la notion féconde du symbolisme dans la compréhension de l'art primitif. Grosse, au point de vue ethnographique actuel, a remarquablement aussi synthétisé cette méthode. L'analyse des œuvres d'art de certains sauvages modernes, dont les voyageurs ont pu avoir l'explication, éclaire grandement cette question. Elle nous permettra de comprendre certaines de ses manifestations. Si alors nous en retrouvons de très analogues chez les préhistoriques, il y aura grande chance pour que la même interprétation soit valable. Tout au moins, cette analyse d'œuvres primitives modernes serrera la vérité de plus près qu'une analyse purement imaginative, et pourra constituer assurément une hypothèse préalable de valeur certaine.

Dans les deux conférences, en effet, le conférencier a fait d'abord passer sous nos yeux de nombreux clichés, montrant cet art antique tel qu'il existe aujourd'hui chez un grand nombre de populations tout à fait primitives. Quelques-unes de ces figures, les plus connues, proviennent d'ouvrages anciens un



peu oubliés. D'autres proviennent de publications toutes récentes. Nous verrons même des figures de M. Ambrosetti, dont la communication date de huit jours à peine. Ce sont des renseignements tout à fait nouveaux sur la question qui nous occupe.

I

Nous descendons d'abord, avec le conférencier, au fond de l'Afrique du sud, dans la région du Cap, au pays des Buschmen, dans le Transvaal. Il y a là-bas toute une série de dessins sculptés ou peints sur la pierre, sur les rochers et aussi dans l'intérieur des grottes. Ces dessins ont été exécutés par les Buschmen, sauvages misérables, pourchassés d'un côté par les Européens, qui leur enlèvent leurs territoires, et, de l'autre, par les Cafres, qui les considèrent, eux-mêmes, comme des êtres inférieurs. Ces sauvages ont pourtant exécuté des dessins très intéressants. Ceux que le conférencier nous montre proviennent des environs de Capetown.

Dans un premier cliché nous voyons des animaux schématiques, d'un mouvement particulier. Ce sont là assurément des figurations d'animaux vécus. Mais il n'y a rien de bien particulier, rien de symbolique, totémique ou religieux. Dans un second cliché nous avons un autre type de figures. C'est un dessin d'êtres humains. Des Buschmen fuient sur le côté droit, poursuivis par des Cafres. Le mouvement est très rapide (chose bien rare et par conséquent remarquable). Les animaux, bœufs ou vaches, qui passent devant le camp ont aussi de l'action. Vraiment, pour des sauvages grossiers, ils ont exécuté une figuration intéressante.

En faisant un bond considérable, nous nous trouvons tout à coup dans l'Amérique du Nord. En ce pays les figures hiéroglyphiques sont en nombre considérable. On les trouve : les unes sur des rochers fixes, les autres sur des rochers mobiles, et un petit nombre sur les parois des grottes. Ces dernières seules nous intéressent. Les figures projetées par le conférencier sont obscures ou grossières ; bien différentes de celles de l'Afrique du Sud.

Nous voyons des animaux schématisés au maximum, réduits, pour ainsi dire, à leur plus simple expression. Un de ces animaux porte une corne sur le nez. Ce n'est pourtant pas un rhinocéros, c'est une bête mystique. Au milieu de la figure, un homme chasse un animal, et l'animal, à sa partie inférieure, est marqué d'un signe tectiforme. Le conférencier appelle notre attention sur ce détail, car ce *signe est reproduit dans un grand nombre de pays.*

Voici maintenant des dessins relevés dans l'Amérique du Sud par M. Ambrosetti. On dirait des dessins que l'on trouve sur les cahiers de nos écoliers; mais ils sont très intéressants, parce qu'on les retrouve aussi sur les parois des grottes préhistoriques. A la partie supérieure du cliché, avec des figures étranges, il y a la figuration d'une *hache.* A la partie inférieure *une main tient une hache.* Cette hache, c'est la hache votive, en cuivre ou en pierre, que l'on trouve dans toute l'Amérique du Sud. Et cette hache jouait un rôle considérable dans les cérémonies religieuses des anciens Américains.

Voici un serpent dévorant un homme, au milieu de petits personnages très réjouissants. Il y a là une signification fétichiste. A la partie inférieure, un lama, dont la schématisation est curieuse.

Nous voici maintenant dans la République Argentine. Il s'agit de *peintures.* Ces images ont été recueillies dans une grotte. Le fond de la roche est brunâtre et les peintures sont blanches. M. Ambrosetti, qui a étudié la question, croit que c'est une allusion à une invasion des Incas. Les personnages représentés seraient des chefs. A la partie droite, une femme porte un enfant sur son dos. C'est donc là une figuration particulière se rapportant à un événement plus ou moins historique.

En Australie, on trouve des dessins sur les rochers et dans les grottes. Le conférencier nous en montre de bien singulières. De toutes ces figurations un fait est à retenir. Au-dessous d'un personnage, il y a un poisson. Mais pour faire le poisson, l'auteur du dessin s'est servi des jambes du personnage. Ce procédé d'*utilisation des lignes de sujets déjà tracés pour figurer d'autres individus* est fréquemment employé par les magdaléniens.

En Australie, il y a aussi toute une série de figurations gravées sur les rochers et dans les cavernes dont les personnages mesurent deux mètres de hauteur *et n'ont pas de bouche.* Un procédé étrange est employé sur des rochers dont le fond est noir. On applique l'objet à dessiner, la main par exemple, et on peint, tout autour, le rocher en blanc. Le procédé contraire est employé sur les rochers dont le fond est gris. La main à dessiner est préalablement trempée dans la peinture rouge et posée à plat sur le rocher, où elle laisse son empreinte. Dans les deux cas nous avons non des figures schématiques, mais des images vécues.

De tout ce qui précède, il y a à retenir deux faits :

1° A l'époque actuelle, il y a des figurations exécutées sur des parois de rochers, lesquelles figurations se rapportent à des choses vues, à des idées totémiques, mystiques et religieuses.

2° Parmi ces figurations les unes sont très anciennes, d'autres toutes récentes. Quelques-unes ont été exécutées depuis 1850. Il est même probable que quelques autres ont été faites de nos jours. L'idée de décorer des grottes obscures est donc une idée familière aux primitifs, même aux primitifs actuels.

II

Le conférencier, après avoir établi ces points de comparaison, que lui fournit l'ethnographie, décrit les dessins et les gravures découvertes par lui-même, ou par ses collaborateurs et ses amis.

Grotte Chabot. — C'est la première grotte préhistorique qui ait été découverte en France, étudiée et publiée scientifiquement. En 1878, un instituteur intelligent remarque, sur les parois de cette grotte, des dessins gravés. Mais la question n'est pas mûre, et l'on se refuse à y voir autre chose que des jeux de la nature. Ce n'est qu'en 1889 que furent publiés les premiers travaux, avec une série de dessins primitifs, que le conférencier met sous nos yeux, à l'aide de projections. La



grotte a 90^{m}20 de profondeur. Les dessins n'existent qu'à l'entrée même de la grotte. On conçoit bien de quelle résolution, et de quelle ténacité a eu besoin M. Chiron pour reconnaître sur les parois de cette grotte obscure, étroite, et malaisée à divers titres, des figures enchevêtrées et emmêlées, qui, au premier abord et pour tout profane, ne représentent rien que d'incohérent.

Ici un train postérieur, là un animal, puis encore des jambes. A l'entrée, on arrive dans une vaste salle qui contient des figures très nettes de mammouths, rangés les uns à côté des autres, reconnus par le Dr Capitan. Cette grotte est des plus intéressantes, au point de vue de la gravure préhistorique.

Si on examine, dans les détails, les figures de certains de ces animaux, on voit, dans l'intérieur de ces figures, des animaux grossiers qui ont un air de famille avec les animaux de Bernifal. Cette grotte est des plus anciennes que nous connaissions; elle est contemporaine vraisemblablement de la grotte de Pair-non-Pair, découverte et étudiée par notre collègue, M. Daleau.

Grotte de Bernifal. — Au mois de juillet dernier, cette grotte a été explorée par le conférencier, M. l'abbé Breuil et M. Peyrony. On peut y suivre les variations artistiques et les procédés techniques des préhistoriques. Les figures ont été relevées au mois de septembre. C'est la première fois qu'elles apparaissent devant le grand public. Nous en avons la primeur. (L'assemblée en remercie vivement le Dr Capitan par de chaleureux applaudissements).

Voici une série de mammouths, avec la saillie exagérée du front, qui caractérise cet animal. Sur tous ces animaux on voit une figuration allégorique, qui se trouve ici au maximum. C'est le *signe tectiforme*, déjà signalé sur des parois de grottes, dans l'Amérique du Nord. Cette *empreinte de la maison*, appliquée sur l'animal, paraît être comme la marque du propriétaire, comme le signe de la prise de possession.

Voici encore une figure de mammouth, plus détaillée, avec le curieux *signe tectiforme*.

Ici, un cheval au galop. Tous ceux que nous avons vus ailleurs

sont dessinés au repos. Celui-ci est lancé. On ne croyait pas que les préhistoriques avaient figuré des animaux au galop lancé comme celui-ci.

Là une tête d'antilope au museau allongé, et qui a beaucoup de rapport avec l'isard. A côté un petit bouc, une chèvre quelconque. Au-dessous, la figuration d'une autre antilope. Cette antilope rappelle une espèce particulière à la Russie, le saïga.

Au total, il y a, dans la grotte de Bernifal, des représentations d'idées mystiques, d'allégories peut-être. Il y a aussi des procédés et des modes d'exécution singuliers. En examinant la grotte de Teyjat, nous pourrons suivre ces variations de figurations.

Grotte de Teyjat. — Des fouilles faites jadis par M. Perrier du Carne n'avaient révélé que des objets mobiliers : silex, flèches, couteaux, os gravés, etc. Le conférencier nous montre quelques-uns de ces objets gravés : 1° un sacrum sur lequel on a tracé un dessin, fait d'un trait grossier, mais très habile ; 2° des os sur lesquels sont gravées des figures de bovidés. Ce sont comme des esquisses, des croquis faits d'après nature. Dans quelques-uns de ces dessins, l'artiste a abandonné quelquefois le trait pour le reprendre définitivement. D'ailleurs si on compare ces images sur os, ces images mobilières, aux dessins gravés sur les parois de la grotte, il devient vraisemblable qu'il s'agit de croquis faits à l'extérieur par le préhistorique. Il devait graver ensuite sur les parois intérieures, et d'après ces croquis il a exécuté les grandes figurations des parois. Quelques-unes ne sont, en effet, que la figuration, la mise au net des croquis sur os. Tels ce cheval, ces deux bisons.

Autre remarque très curieuse. Nous retrouvons ici le processus déjà signalé chez les Australiens. C'est *l'utilisation des lignes d'un premier dessin pour une seconde image*. On voit à Teyjat des animaux accolés *par les mêmes traits*. Il y a là une technique très curieuse que nous retrouvons en plusieurs endroits utilisée par les artistes préhistoriques.

Le conférencier nous montre dans un même cliché une anti-

lope renversée, exécutée très finement, et un cheval plein de caractère. Groupe très important, car il est très expressif.

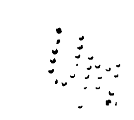
Voici des bovidés, le mâle et la femelle; celle-ci est beaucoup plus petite que le mâle. A remarquer la disposition des cornes, et aussi le soin mis à les exécuter. Les reprises sont nombreuses et témoignent un réel souci de la vérité et de l'art. Ces images sont inédites, et l'aimable conférencier nous en avait réservé la primeur. Aussi des applaudissements chaleureux lui disent merci.

Grotte des Combarelles. — Les images que va nous montrer le conférencier ont une autorité et un caractère particuliers. Elles ont été obtenues (au prix de quelles difficultés !) par le moulage, et par le dessin du moulage à la chambre claire.

La grotte de Combarelles est d'un accès très difficile. On n'y pénètre que courbé, couché sur le dos, ou rampant sur les mains et les genoux. Et elle a une profondeur de 128^{m}90 !... On comprend pourquoi les intrépides explorateurs n'ont pu encore exécuter que quelques photographies des images les plus visibles.

Voici un mammouth d'un mètre de longueur. Il est dessiné par des incisures profondes qui révèlent une habileté et une sûreté de main peu communes. Le poil est long ; la tête a du caractère. Le graveur a fait un œil curieux qui rappelle bien l'œil de l'éléphant avec les plis caractéristiques. Il a tracé la bouche avec habileté. L'oreille est grande et dessinée d'une façon très nette. La courbure de la trompe est très bien indiquée. Tous ces détails peuvent s'observer sur la photographie de la tête qui est projetée.

Sur une autre partie de la grotte se voit encore un mammouth. La trompe se recourbe en arrière et l'œil est très vivant. Le dos est marqué par une courbe très exacte. — Un petit cheval, avec tous ses caractères, et dessiné d'une manière bien intéressante. — Un grand cheval, dont le dessin est des plus corrects. La tête, l'œil, la bouche, l'oreille sont d'une vérité frappante. Sur les flancs de l'animal une couverture (?). — Un petit renne, dessiné avec une délicatesse remarquable. C'est une fort jolie pièce dont la perfection étonne. — Un carnassier



quelconque tenant, sous ses pattes, une antilope. — Un mammouth, dans l'attitude de la course. Cette figuration est admirable comme lancé, et comme facilité artistique. L'animal est bien rendu, très enlevé. Il court. L'observation de cette allure est juste et précise.

Voici maintenant, encore une fois, l'utilisation de lignes anciennes pour une nouvelle figuration. L'artiste a très bien dessiné un petit cheval. Puis il s'est servi de certaines lignes du cheval pour faire un bison. La tête du bison est au milieu du corps du cheval. Cet enchevêtrement d'animaux est très curieux.

Un ours. Figuration très rare. Il tire la langue ; il marche avec l'allure particulière de l'ours qui va se dandinant. Il semble même que le graveur ait cherché à exagérer les caractéristiques de l'animal.

Tout à fait au fond de la grotte, une figuration étonnante par les difficultés qu'a vaincues le graveur préhistorique. Il n'a pu les graver, en effet, que couché sur le dos!... Ce sont trois petits bisons, plus ou moins schématisés. Chose curieuse, ces trois bisons, au fond mystérieux de la grotte, ont une *figure humaine !*... Si on voulait forcer l'analogie, on pourrait y voir les ancêtres très éloignés des figurations que l'on trouve, sur certaines monnaies de la Grande Grèce. Elles représentent des bœufs avec figure humaine. En tout cas, le rapprochement est à signaler.

Avant de quitter la grotte des Combarelles, retenons ce fait. Elle renferme des images qui présentent des caractères particuliers. Déjà les grottes de Chabot et de Bernifal présentaient des différences. Les figurations ne sont pas les mêmes.

Mais l'ensemble des grottes offre évidemment un caractère artistique très intéressant.

GROTTE DE FONT-DE-GAUME. — Le conférencier nous montre d'abord une grande figure qui va nous donner la clef de ce qu'on voit dans la grotte d'Altamira, en Espagne.

L'animal, un bœuf, mesure 2m50 de longueur. Et le dessin est commandé par la surface du rocher. Si l'on examine en effet

cette paroi, on voit qu'elle offre une saillie, formant elle-même une silhouette. Certainement les préhistoriques l'ont vue, et c'est à cause de cette silhouette présentant l'aspect d'un bovidé, qu'ils ont exécuté leur dessin. C'est là un fait qui domine l'art de la peinture, et on voit toute son importance pour l'histoire de l'art.

Nous voyons ensuite la figuration d'un animal poilu, un mammouth, similaire à ceux que nous avons déjà vus. La technique est un peu différente. A cette époque, pourtant si éloignée, il y avait non point des écoles (le mot serait un peu gros), mais des variétés artistiques très certaines.

Voici deux rennes affrontés. Celui de gauche présente une particularité. Il y a une coloration noire sur le dos, et cette coloration n'est pas la teinte du rocher. Le reste de la figure est gravé. Cette association de la peinture et de la gravure présente un certain intérêt. Elle paraît être la transition entre deux modes de reproduction.

Un bison, d'exécution parfaite. Le mot n'est pas exagéré. Les stalagmites qui le recouvrent sont une garantie d'authenticité.

Un petit bison, des plus curieux, car il a une *figure humaine.* On dirait tout d'abord une caricature récente. Mais nous ne rencontrons pas ce cas pour la première fois. Rappelons-nous les trois bisons mystérieux des Combarelles. Nous sommes certainement en face d'une idée déterminée, mais que nous ne connaissons pas.

Un renne, de figuration curieuse. Il est peint en noir, avec des raies rouges, modérément indiquées.

Un cheval au galop lancé, et qui rappelle celui de Bernifal.

Comme à Teyjat, il y a, à Font-de-Gaume, des os sur lesquels ont été gravées des ébauches à reproduire sur les parois de la grotte. Par exemple, cette tête de cheval, sur os. Le museau est un peu exagéré ; l'œil est très bien placé ; l'oreille est bien marquée. La disposition de la crinière rappelle certains chevaux grecs. Il est à peu près certain que c'étaient là des croquis. Les préhistoriques les apportaient dans les grottes, et ils

exécutaient leurs dessins, sur les parois, d'après ces esquisses. Des artistes, comme ceux-là, devaient (pour se servir d'une expression moderne) *avoir ces dessins dans la patte,* et les exécutaient facilement. Il est bon, en tout cas, de signaler cette relation si vraisemblable entre la figuration mobilière et celle des parois de la grotte.

Le conférencier termine ici ce qu'il a à nous dire de Font-de-Gaume, en nous montrant une série de dessins portant tous *un signe tectiforme*, de même nature que ceux qu'il a plusieurs fois signalés.

En résumé, la grotte de Font-de-Gaume présente des particularités curieuses, si on la compare avec la grotte des Combarelles. Les caractères sont différents; mais ils sont reliés entre eux par certaines analogies.

Grotte d'Altamira. — La découverte de cette grotte a fait grand bruit. Elle est due à M. de Sautuola, de Santander.

En 1875, M. de Sautuola avait fait, dans cette grotte, des fouilles, qui ont révélé des choses intéressantes : des os, des pointes de silex, différents objets enfin. Un jour, sa petite fillette lui fit remarquer, dans un coin, des colorations rouges. M. de Sautuola examina de très près ces colorations et crut distinguer une peinture. Il hésita tout d'abord à faire connaître sa découverte. Mais en 1878 et en 1880, il retourna à la grotte d'Altamira et publia un travail sur ce sujet. La chose était tellement nouvelle, les teintes étaient si fraîches, les dessins avaient un tel caractère de vérité, que, *à priori*, on déclara que ces découvertes étaient sans intérêt!... Des savants vinrent plus tard; ils hésitèrent quelque temps, et finalement rejetèrent l'hypothèse de traces préhistoriques. On plaisanta beaucoup la naïveté de M. de Sautuola. Et quand, au Congrès de l'Association française, un professeur de Madrid, M. Villanova, voulut reparler des peintures d'Altamira, *on refusa de l'écouter*. La question semblait, cette fois, définitivement enterrée.

Mais, tout à coup, la découverte des *peintures de Font-de-Gaume* réveilla la question. L'abbé Breuil et M. Cartailhac passèrent un mois à Altamira, et le conférencier nous offre la pri-

meur des dessins et des clichés que lui a fournis l'abbé Breuil. (Applaudissements prolongés).

En pénétrant par l'entrée de la grotte, on débouche dans une salle de 10 mètres sur 40. Un peu plus loin, des salles irrégulières présentent des parties élevées et des parties basses.

A l'entrée, le plafond s'est effondré en partie. C'est là assurément qu'était la station préhistorique. Sur les parois de la grande salle il y a de belles images polychromes. Mais il y a aussi des gravures plus ou moins profondes, des peintures unies et noires, en traits noirs, ou en traits rouges. Ces divers types sont appelés *monochromes*. Lorsque le noir et le rouge sont associés, ce sont des peintures polychromes. Les couleurs sont alors nuancées. Une autre particularité est encore à signaler : la *superposition des images*. Quelquefois en effet une figure ancienne a été lavée, en tout ou en partie, et on lui a substitué une autre image. Voilà assurément qui ne ressemble à rien de ce que nous connaissons.

Le conférencier fait alors défiler sous nos yeux toute une série de ces images projetées.

Une série de graffiti.

Une tête d'antilope ou de chevreuil, pleine de vie.

Une autre tête d'antilope avec le museau exagéré. Sur les deux côtés de l'image sont figurées des huttes, plus ou moins bien réussies. Ces cases rappellent les huttes qui servent aux pêcheurs des environs d'Arcachon.

Des bovidés, avec toute une série de signes mystérieux, et qu'on ne déchiffrera que bien difficilement, si jamais on y arrive. Ces signes, ces têtes, qu'on peut rapprocher d'ailleurs des figurations trouvées à Hélios, n'ont pas été placées là au hasard, par caprice. Elles sont une signification.

Un signe *scalariforme*, souvent répété au fond de la grotte, ainsi que des figurations de *bouclier*, en teintes rougeâtres.

Un petit bison très nettement dessiné. On peut le rapprocher des bisons dessinés dans nos grottes, quoique ces derniers aient assurément plus de caractère.

A l'entrée de la grotte, parmi les images polychromes déjà signalées, il y a lieu de retenir la figuration curieuse d'un ani-

mal, peint en teinte rougeâtre. La projection fait d'abord remarquer un lavé brun. Le préhistorique s'est donc servi d'une figure existant déjà, et qui avait été faite par lui ou par un autre. Pour accentuer certains caractères du dos, il s'est servi d'ocre rouge, puis il a fait des rehauts noirs.

Voici un bison, avec une coloration rouge sur les flancs, et qu'on doit rapprocher, pour la forme et le mode de coloration, du bison représenté dans la grotte de Font-de-Gaume.

Autre bison, dont le train postérieur est nettement marqué. Il y a, à l'intérieur, une coloration rouge, en partie lavée. Il s'agit évidemment d'un animal dessiné et peint auparavant. Le lavage avait pour but de faire place, sur le rocher, à la figuration, de proportions plus considérables, qui subsiste encore aujourd'hui. Les deux dessins semblent bien n'être pas de la même main.

Nous voyons ensuite une figuration, qui présente un cas spécial et très différent des précédents. Il est bon de signaler ce *lavage partiel*, qui avait pour but d'enlever certaines parties de la coloration *pour obtenir des rehauts*. Il y a ici moins de science du dessin, moins de technique que dans les figurations précédentes; mais le procédé sus-indiqué est fort habile. Grâce à ce procédé, certaines parties, comme le train postérieur, sont absolument modelées.

Nous sommes maintenant en face d'un cas plus étrange encore. C'est un animal, avec les traits duquel on a voulu dessiner un autre animal plus petit. Pour cela on a effacé les deux pattes de derrière et toute la partie postérieure. Il est vraisemblable que cette superposition d'animaux enveloppe une idée religieuse qui nous échappe. Ce qui fait naître cette hypothèse, c'est que la superposition est complète.

Maintenant nous rencontrons une figuration toute nouvelle : un bovidé, avec le pis nettement indiqué, dans *l'attitude couchée*. Nous avions vu jusqu'ici des animaux en mouvement, ou au repos debout ; mais jamais encore au repos couché. En outre, là aussi, il y a eu lavage, et par conséquent superposition de figures.

Autre figuration bien curieuse. Une grande biche de 2^{m}50,

peinte comme la plupart des figurations précédentes sur la partie basse de la voûte et accompagnée de ces *boucliers* mystérieux, dont nous avons déjà parlé.

Le conférencier nous montre alors une figuration spéciale à la grotte d'Altamira. C'est un animal couché, une vache. *Elle a les pattes étendues et tourne la tête.* Il y a quelque chose de bien intéressant dans le mouvement, et qui sort de ce que nous avons déjà vu. Cependant, nous retrouvons ici un procédé déjà remarqué. Les préhistoriques se sont servis, dans le cas, de la forme du rocher, dont la silhouette est bien celle d'une vache couchée, et ils ont gravé et peint cette très curieuse figuration.

La dernière figuration de la grotte d'Altamira, celle que le conférencier avait très heureusement réservée pour la fin, nous montre le *maximum de travail de superposition.* C'est un cheval rouge, sur lequel on a gravé un autre animal.

En terminant sa seconde conférence, M. le Dr Capitan nous aide par quelques réflexions à fixer nos idées sur l'interprétation à donner à tous ces animaux, à tous ces dessins. Il n'entre pourtant pas dans la voie de la démonstration qui le mènerait trop loin.

Dans tout ce que nous avons vu, il y a des mains, même des écoles différentes.

Il y a évidemment aussi des significations diverses, comme l'ethnologie nous l'a appris, pour des peuples différents. Ce sont tantôt des figurations d'animaux vécus ; tantôt des signes mystérieux, cabalistiques, totémiques, ayant vraisemblablement un rapport avec les idées religieuses ou avec la magie. M. Reinach, rapprochant ces images des images signalées en Australie, prétend que ces images pouvaient être destinées à favoriser la multiplication des animaux. Un autre savant prétend que le signe tectiforme était une prise de possession de l'animal, la marque de la maison, le signe de la propriété.

Ce sont là évidemment de simples hypothèses.

Pour le moment, le conférencier vise seulement cette idée : à savoir que ces images ont une grande importance au point de vue de l'art. N'est-il pas très intéressant d'étudier le caractère technique, le talent varié, les curieux procédés de ces artistes

anciens, de cet art d'autant plus étrange, qu'il apparaît brusquement et disparaît aussi tout à coup ! Dès le début de l'époque glyptique (solutréenne), on voit apparaître, déjà très évolué, ce bel art réaliste avec de nombreuses figures stylisées ou symboliques, très rarement décoratives. Puis brusquement, dès les couches à galets coloriés (fin du magdalénien), ce bel art disparaît. A l'époque néolithique, il n'y a plus que des figurations géométriques, symboliques ou purement décoratives.

Ces études sont encore à leur début. Mais il est déjà permis de présager qu'elles fourniront, un jour, des documents précieux, non seulement pour l'origine de l'art, mais encore pour la *sociologie*. Le conférencier a déjà lui-même tenté des reproductions, par le dessin, de la vie de nos ancètres préhistoriques. Tous les auditeurs du Dr Capitan regrettent bien que le temps passe si vite, et qu'il ne lui soit plus loisible de montrer les reproductions de ces dessins et des curieux tableaux du regretté peintre Jamin restituant diverses scènes préhistoriques.

Le succès du conférencier a été complet, et quand, à la fin de la seconde conférence, M. le Dr Capitan, charmé de l'attention soutenue et sympathique avec laquelle il a été écouté, se met à la disposition de notre Société pour continuer cette série de conférences et nous tenir au courant des découvertes nouvelles, sa proposition est accueillie par des bravos et des applaudissements prolongés.



COMMUNICATIONS DIVERSES

EXTRAIT DES REGISTRES DE LA JURADE

Par Paul FOURCHÉ

DU LUNDI 25 JUIN 1753

Extrait de la délibération.

Messieurs les Jurats étant informés que le nommé Jean Perrot, forgeron chargé de l'entretien du damas qui sert pour trancher la tête, ne le tenait pas dans l'état qu'il convient et l'ayant même fait porter au présent hôtel de ville et n'ayant pas paru en bon état, ils ont délibéré de charger le s[r] Kirié, maître coutelier de la présente ville, demeurant rue du Loup, de l'entretien dudit damas, aux mêmes gages qu'avait ledit Jean Perrot, à commencer du quinze du présent mois de juin et en outre ils ont exempté, comme ils exemptent ledit Kirié, du guet, garde et patrouilles bourgeoises de cette ville pendant le temps qu'il gardera ledit damas et ce pour l'encourager à en avoir plus de soin et qu'il sera tenu de remettre au premier ordre qu'il recevra de Messieurs les Jurats, ce que led. Kirié a accepté et a, à ces fins, prêté le serment en tel cas

requis et accoutumé et ledit Jean Perrot en a été bien et valablement déchargé.

Signé : De Galatheau, Despaux, Grateloup, Fayard, Baulots, jurats; Thibaut, procureur-sindic.

DU SAMEDI 26 JUIN 1756

Sont entrés en Jurade : MM. de Galatheau, Viremondois, Ollé, Dussaut de Saint-Laurent, Decamps, jurats; Thibaut, procureur-sindic, et Chavaille, clerc, secrétaire-greffier de l'Hôtel-de-Ville.

Étant nécessaire de pourvoir à l'ameublement de l'hôtel de la Mairie d'une manière convenable, il a été délibéré de charger le sieur Trouvé, agent de la ville, d'achetter à quelque inventaire : un lit de damas un peu riche, quand bien même il ne serait pas dans le dernier goût avec une tapisserie de Damas assortissant d'environ 15 à 16 aunes de tour sur 2 aunes et demie de hauteur, de 2.000 à 2.500 livres.

Comme aussi d'achetter une tapisserie de 20 aunes de tour des Gobelins de Flandres ou de Beauvais, avec les dessus de douze fauteuils et d'un sopha assortissant à la tapisserie, pour laquelle tapisserie il pourra employer jusqu'à 3.000 ou 3.500 livres, avec les fauteuils, pourvu qu'elle soit encore un peu fraîche; et Mr de Tourny sera prié d'authorizer la présente délibération.

(Cette délibération porte en effet le visa de Mr de Tourny).

VITRAIL DE JEANNE D'ALBRET A LIMOGES

Par Fernand THOMAS

Cette peinture sur verre, qui a été possédée par la famille de Jacques-Christophe Rufin, ancien avocat au Parlement de Bordeaux, représente une femme prêchant du haut d'une chaire ; au pied de cette tribune se trouve un groupe de huit hommes assis sur deux bancs. La scène se passe en plein air; sur un tertre se dresse un arbre. Au-dessous de la scène se lit en lettres gothiques le distique suivant :

Mal sont les gens endoctrinés
Quand par femme sont sermonés.

On a prétendu que ce vitrail représente Jeanne d'Albret prêchant la Réforme à Limoges.

Dans un article publié récemment par les *Annales du Midi*, M. Leroux, archiviste, à Limoges, démontre que l'interprétation traditionnelle et l'attribution de cette œuvre sont erronées en tous points.

Ce vitrail serait un bon spécimen des peintres verriers limousins sous le règne de Louis XII, ainsi que le démontrent le costume des personnages et l'inscription.

SILEX REUTÉLIENS ET MESVINIENS

Par A. de PANIAGUA

M. de Paniagua fait passer sous les yeux des membres présents diverses séries de silex qui portent les

marques indiscutables du travail de l'homme et donne à ces objets des industries toutes primitives le nom d'*éolithes* qui est celui que l'on leur a appliqué à la suite des nouvelles études et des découvertes récentes. Il explique que les temps préhistoriques qui, jusqu'à ces derniers temps, comportaient deux grandes divisions : le paléolithique et le néolithique, doivent désormais comprendre une nouvelle période antécédente à laquelle on a donné l'appellation d'éolithique.

Les silex présentés proviennent de fouilles faites en Belgique par M. Rutot, conservateur au musée royal d'histoire naturelle de Belgique. Ils ont tous été trouvés en position stratigraphique absolument définie : leur âge et leur authenticité sont donc indiscutables. Après avoir passé rapidement en revue les industries du tertiaire, Puy-Courny (miocène supérieur) ; Chalth, plateau du Kent (pliocène moyen) ; Saint-Prest et Forest Cromer Bed (pliocène supérieur), M. de Paniagua aborde l'explication des silex qu'il présente et qui appartiennent à une période antérieure au chelléen, comprise dans le premier glaciaire quaternaire.

Les plus anciens de ces silex doivent être classés dans l'industrie reutélienne, du nom d'un village des environs d'Ypres (Belgique), qui correspondent à la progression des glaces du premier glaciaire quaternaire. La seconde série de ces pierres, dite reutélo-mesvinienne, car elle marque une transition, et la troisième dite mesvinienne, du nom du village de Mesvin, sont comprises dans la phase du recul des glaces du même glaciaire. La caractéristique de ces trois industries est qu'elles sont identiques et que malgré que l'on puisse constater un certain progrès successif dans le travail de retouchage et dans l'appropriation, on les a différenciées surtout d'après les diverses couches stra-

tigraphiques bien distinctes où elles ont été constatées.

L'homme primitif prenait un silex tranchant provenant d'un nucléus éclaté, soit naturellement, soit sous un choc intentionnel et s'en servait sans se préoccuper de sa forme. Cependant lorsque celle-ci présentait des difficultés de préhension, certaines parties étaient abattues ; c'est ce que l'on a appelé la taille d'*accommodation*. L'outil, grattoir ou racloir, s'usait bientôt, on affutait son tranchant en frappant de légers coups avec un retouchoir, de là les petits éclats que l'on remarque sur les arêtes d'*utilisation* des silex et qui indiquent si clairement le travail humain.

Après une période de transition qui marque un avancement et pour certains objets une intention de forme et clot la période éolithique on arrive au Chelléen.

M. le D[r] Capitan confirme la théorie de M. de Paniagua. Il ne dira rien, ce soir, de la Belgique. La question, du reste, a été traitée à fond, par M. Rutot. Il ne parlera que de la France, où peu de personnes admettent une industrie primitive. A l'étranger, il n'en est pas de même, et la plupart des savants y sont partisans de la théorie fondée par M. Rutot.

M. le D[r] Capitan reprend la démonstration de M. de Paniagua. L'instrument chelléen n'est pas le premier instrument dont l'homme ou le précurseur de l'homme se soit servi. L'instrumentation a été commandée par l'usage, soit qu'on ait eu besoin d'une pointe ou d'un tranchant. La plupart des géologues prétendent que tous les silex qu'on leur montre dans cet état primitif ont des cassures naturelles. Il n'en est rien. Il a fouillé Thenay. Il a recueilli une centaine de silex de cette localité, et les a examinés attentivement. Il n'y a rien

trouvé qui lui prouve l'utilisation de ces silex, soit par l'homme, soit par l'anthropopithèque.

Il est vrai que cela est très difficile, et que là gît le nœud de la question. Le jour où on pourra prouver que la cassure a été accidentelle ou qu'elle a été faite par utilité, la question sera vidée. M. le Dr Capitan reconnaît lui-même que c'est impossible. Il sent, il est sûr que ces silex ont été travaillés ; mais il ne peut le prouver par démonstration. Il affirme pourtant qu'avec l'habitude on peut arriver à distinguer le silex à cassures accidentelles, du silex à cassures faites de main d'homme. Et c'est là un point capital pour arriver à établir l'antiquité de l'homme, tout au moins de son précurseur ; d'autant plus que ces dépôts se trouvent dans des dépôts non remaniés et qu'on peut facilement dater. En France, on a trouvé plusieurs dépôts reutéliens, particulièrement dans l'Indre.

Le reutelo-mesvinien se trouve dans toutes les ballastières. M. le Dr Capitan en connaît dans la Somme, l'Orne, la Seine, etc. Dans les environs de Paris, un chef de chantier intelligent lui a prouvé qu'on ne trouvait du chelléen que dans les quatre premiers mètres de la surface. Au-dessous est l'industrie plus primitive.

S'il ne croit pas à l'industrie de Thenay, c'est que, avec la faune qu'on y trouve, il est impossible d'admettre même un anthropoïde. Il n'en est pas de même à Puy-Courny. Le Dr Capitan y a fait, à plusieurs reprises, des fouilles prolongées, qui sont bien plus convaincantes. Il y a là une industrie primitive, et la faune s'accorde beaucoup mieux avec la faune actuelle. Il a fait voir des séries de silex de cette localité à M. Piette, entr'autres, et il est d'accord avec sir John Lubbock pour reconnaître le travail de l'homme sur ces silex.

Donc l'industrie du miocène supérieur est tout à fait démontrée (*Vifs applaudissements*).

M. Charrol demande à M. le Dr Capitan à quelle hauteur se trouvent les industries dont il vient d'être question, M. le Dr Capitan répond qu'on en trouve dans les alluvions des vallées ; mais que, en France, lorsqu'on les trouve sur les plateaux, c'est à 35 ou 40 mètres au-dessus des vallées.

L'ANCIEN JUBÉ DE L'ÉGLISE PRIMATIALE

Par M. l'abbé CALLEN

Le *jubé*, qui dans l'origine s'appelait l'*ambon* (du grec αναϐαινω), désigne la tribune placée autrefois entre le chœur et la nef. L'évêque et le prêtre y montaient pour faire l'homélie au peuple et donner lecture du diptyque ou nécrologe; le diacre y disait l'Évangile, le sous-diacre l'Épître et les diverses parties de l'office renfermées dans le *Livre des leçons* ou *Lectionnaire*. Avant de commencer la lecture, le clerc d'office se tournait vers le président du chœur et lui demandait sa bénédiction par cette formule d'un latin barbare : *jube domne benedicere*. C'est de l'impératif *jube* que la galerie transversale à l'intérieur de laquelle siégeaient le chapitre, les choristes, etc., a tiré ce nom devenu français, au moins pour les gens d'église et les amateurs d'archéologie.

Les jubés d'art ne datent que du XIVe siècle. Il ne reste guère plus en France que les jubés de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris, de Sainte-Madeleine de

Troyes, de Sainte-Cécile d'Albi et de la « Chaise-Dieu » (Casa Dei), en Auvergne, immense église en deuil, que j'ai visitée, et dont les voûtes, larges et voisines du plein cintre, laissent une impression analogue à celles de Saint-André de Bordeaux. Les maîtres de la Renaissance trouvèrent dans les arcatures, les pilastres et les panneaux des jubés un champ propice et bien à la portée du regard. Evidemment la grâce des festons, la courbure élégante des rinceaux, le trompe-l'œil des feuilles de marbre ou de pierre blanche, le fini de ces combinaisons d'ornements, dont le terme imprécis, je devrais dire impropre d'*arabesque* rend assez l'idée, surtout la beauté des personnages dépouillés de leurs draperies de luxe et même de l'*indusium* produisaient beaucoup mieux leur effet sur un édifice de quinze pieds de haut que dans les retables espagnols montant jusqu'au-dessus des fenêtres de l'abside, comme à Tolède, par exemple, ou dans ces merveilleux pendentifs qui, vus d'en bas, ressemblent à des lustres aériens, ramenés en forme d'appliques, au ras des clés de voûte.

Le jubé de la cathédrale avait 5 mètres de hauteur et 10 mètres de façade. L'entrée de cérémonie par où les chanoines avaient accès dans le chœur était large de 2 mètres. Les armes de Charles de Gramont, archevêque de Bordeaux, à la munificence de qui l'église était redevable de ce magnifique ouvrage, se détachaient du cintre de la porte; elles portaient : écartelé au 1er et au 4e d'or, au lion d'azur qui est Gramont, au 2e et 3e d'argent, au chef clanché d'azur qui est Mucidan.

Il ne faut pas confondre Charles de Gramont avec le cardinal Gabriel, son frère, qui le précéda sur le siège de Bordeaux. Gabriel de Gramont joua principalement un rôle politique. Il fut l'un des quatre ambassadeurs chargés d'aller négocier, à Madrid, en compagnie de

Marguerite de Navarre, la mise en liberté du vaincu de Pavie. J'ai dit, ailleurs (Lopès, t. II, p. 338, note), que, dans un accès d'aveugle patriotisme, ce prélat diplomate n'avait pas craint de conseiller à Henri VIII de répudier sa femme, Catherine d'Aragon, et d'épouser la duchesse d'Alençon, sœur du roi de France. Charles de Gramont, au contraire, semble avoir pris à cœur son titre d'archevêque; il aimait Bordeaux. Le collège de Guienne n'eut pas de protecteur plus intelligent et plus zélé. « Il avoit, dit Lopès (t. II, p. 243), une grande affection pour les lettres. Aussi est-ce de son temps que florissoient dans Bordeaux les sçavants André et Antoine Govéa, Mathieu Cordier, George Buchanan, Elie Vinet, etc. ».

Charles de Gramont aimait surtout la cathédrale. De 1530 à 1534, il fit construire à ses frais, outre le jubé, le superbe contre-fort qui dans sa pensée devait faire « quoique dans un autre goût », suivant la remarque de l'abbé Xaupi, le digne pendant de la Porte Royale (1).

Le caprice de l'artiste s'était donné carrière dans l'ornementation du Jubé de Charles de Gramont. Jamais le profane et le sacré n'entretinrent meilleur commerce. Les scènes de la Bible s'harmonisaient avec la Mythologie. Les deux testaments se donnaient la réplique. Eve coudoyait la Samaritaine. Le troupeau d'Hercule endormi, broutait l'herbe non loin du troupeau d'Abel. Ailleurs, le même Hercule déchirait le Lion de Némée, et Diane de Poitiers, placée dans un joli médaillon soutenu par deux personnages de cour, avait le plaisir de suivre de l'œil l'Enfant prodigue regagnant le toit paternel. Outre la partie décorative

(1) *Dissertation sur l'édifice de l'église primatiale de Saint-André de Bordeaux* (Chez Pierre Brun, rue Saint-James, M.DCC.LI), p. 13.

dont le moelleux produit, à quelques pas de distance, l'effet d'une peinture, le Jubé renfermait deux grands reliefs situés, l'un à droite, l'autre à gauche de la porte canoniale. Ces grands tableaux de pierre, mesurant 2m30 sur chaque côté, font l'objet principal de mes communications. Je les décris sommairement plus bas, mais je tiens à rappeler, ici, que la vigueur anatomique du dessin, la fougue et la hardiesse du style qui distingue ces deux imitations de l'art grec, ont fait croire à quelques enthousiastes qu'elles pourraient bien être de Michel Ange en personne (1).

La Révolution avait épargné les tombeaux de la Primatiale. L'architecte Combes les démolit dans l'intérêt de la circulation. Ils ne sont connus aujourd'hui que par le chapitre VII de l'historien Lopès. Combes ne toucha pas tout d'abord au Jubé, mais il lui parut difficile de le conserver indéfiniment. Ce travail, de facture si délicate, avait dû subir de nombreuses mutilations. Le manuscrit ayant pour titre ; *Mémorial des curés de la paroisse de Saint-André de Bordeaux*, l'insinue dans le tableau navrant qu'il nous trace de l'état de la Primatiale en 1803. C'est, on ne l'ignore pas, le 15 août de cette année, juste un an après son installation provisoire dans l'église de Saint-Dominique, appelée depuis « Notre-Dame », que Mgr d'Aviau transporta de nouveau le siège épiscopal à la Cathédrale. Mais quel aspect désolé présentait la Basilique dont la toiture même avait

(1) « Jodoc Sincerus, que Lopès cite pour son garant, dit l'abbé Xaupi (*Dissertation sur l'édifice de l'église primatiale*, p 14, note), est un auteur peu connu et moins estimé! Michel Ange n'est jamais sorti d'Italie. On connoit toutes les pièces de sculpture de sa façon qui ont été portées en France. Cette *Résurrection* et cette *Descente aux Limbes* ne sont pas du nombre. Ainsi on doit se borner à dire que ces deux beaux morceaux ont été seulement exécutés sur les desseins *(sic)* de Michel Ange ».

en partie disparu. Témoin d'une pareille détresse, le gouvernement avait permis à la Fabrique de s'approprier « l'autel, l'orgue, les grilles, les crédences, les pavés de marbre blanc et noir du sanctuaire, les boiseries, les stalles (1) et les tableaux » de l'église abbatiale de la Réole. Le transfert de ce mobilier d'emprunt s'effectua dans le cours de l'année 1804. Il constitue, à peu de chose près, le trésor artistique de notre pauvre Eglise-Mère. Encore, sous peine de rendre impraticable l'établissement de l'autel des Bénédictins, non plus au fond, mais au milieu du chœur où le voulait M. Combes, que je serais tenté de surnommer le héros de la table rase, fallut-il consentir au sacrifice du Jubé. Le *Mémorial* relate le fait dans les termes suivants : (Ann. 1804) « La restauration générale de la Cathédrale fut confiée au talent bien connu de M. Combes, alors architecte du département. Appelé au Conseil de Fabrique, son opinion fut que l'autel de la Réole, avec ses six colonnes en marbre et son baldaquin, ne pouvait faire quelqu'effet qu'en étant isolé, comme il l'était dans l'église du Couvent des Bénédictins, que sa place se trouvait, non au fond du chœur, comme l'ancien, mais au milieu, entre les trois premiers piliers et que, pour dégager le chœur et donner de la grâce aux nouvelles ornementations, il fallait démolir le Jubé ».

Le *Mémorial* ajoute : « On hésita quand il fut question de démolir le *jubé*, à cause de l'intérêt que les artistes attachaient à sa conservation. Mais, M. Combes ayant promis de conserver les sculptures pour les employer dans une autre partie de l'église, on décréta la démolition du jubé, sous les ordres de M. l'architecte Combes et l'inspection de M. de Saint-Angel ».

---

(1) *Mémorial*, etc., ann. 1803.

Le jubé disparut donc. Les matériaux précieux qui le composaient allèrent s'entasser dans le cloître, transformé par M. Combes en une sorte de dépôt lapidaire. On l'avait oublié là, lorsqu'en 1810 l'architecte départemental se mit en devoir d'accomplir sa promesse. Les fonds arrivaient peu à peu. Le chapitre avait eu quelques bonnes fortunes. Par je ne sais quel miracle, le domaine de Saint-Corbian (paroisse Saint-Estèphe), dans lequel il exerçait jadis le droit de haute justice, et qui n'avait pas été vendu, venait de lui être restitué. De plus, lors de son passage, en 1808, Napoléon s'était montré généreux envers l'église primatiale (1). Il l'examina « d'un œil de maître », dit le *Mémorial,* et « vit bientôt de quelle importance il était de conserver, pour la religion et pour les arts, une si magnifique basilique » (2). Les largesses de l'empereur permirent d'accélérer non seulement les restaurations urgentes, en particulier celles des flèches, dont l'aspect délabré faisait peur aux gens du voisinage, mais d'entreprendre, dans la nef, une série de travaux d'embellissement dont l'*Aquitaine* a publié le devis, d'après le *Moniteur officiel,* il y a quelques années. Parmi ces travaux, dans la conception desquels s'est révélé, je me plais à le reconnaître, mieux que partout ailleurs, l'esprit ingénieux et le goût de M. Combes, figure la nouvelle tribune de l'orgue. L'architecte eut le talent de donner à cette construction le grand air d'un arc de triomphe. Jaloux de mettre les détails de la tribune à la hauteur de l'ensemble, il y transporta les pierres du jubé. Deux ornemanistes, dont l'archéologue de Lamothe nous a conservé le nom, Bonino et Quéva, secondèrent à merveille

(1) *Mémorial,* p. 81.
(2) P. 82.

les vues de l'architecte : « Dans tous ces bas-reliefs, dit de Lamothe, le placement, la réparation et souvent l'addition de morceaux importants sont l'œuvre de MM. Bonino et Quéva, ornemanistes distingués de Bordeaux, qui ont prouvé, dans ce travail, jusqu'à quel point un artiste peut s'inspirer des œuvres des maîtres et produire des morceaux dignes de figurer à côté des plus heureuses compositions ».

La tribune de l'orgue n'avait pas épuisé la réserve des pièces décoratives provenant du jubé Gramont. On en utilisa quelques unes aux deux extrémités du banc de l'œuvre, entre autres « des anges, dont les uns tiennent des guirlandes, les autres sont à cheval sur des animaux fantastiques ».

Quant aux deux panneaux historiés des *Limbes* et de la *Résurrection du Christ*, M. Combes avait eu soin de les reléguer dans l'ombre, sous la voûte profonde de la tribune; ce qui n'a pas empêché que leur présence dans une église, même à l'endroit où le jour pénètre le moins, choqua les regards de plusieurs personnes, notamment de Mgr d'Aviau. J'aurai l'occasion de le dire lorsque la Société me permettra d'analyser devant elle ces deux célèbres bas-reliefs.

J. CALLEN.

(*à suivre*).



DÉCOUVERTES ET NOUVELLES

---

9 octobre 1903. — Notre collègue, M. Camille de Mensignac, soumet à l'examen de l'assemblée la pièce suivante :

1° Poids (demi-livre) bordelais en bronze de 1316;

2° Un rouleau de monnaies françaises du XVe siècle.

Ces monnaies de billon, soudées par l'oxydation, ne forment plus qu'une seule masse.

Voici la description de ces objets :

1° Demi-livre bordelaise de 1316;

+ MEIA : LIB. COMVNA : DE BORDEV :

Porte ouverte et crénelée accostée, à droite et à gauche, d'un croissant en contre marque.

℞ ANNO : DOMINI : MCCCXVI. Léopard à gauche dans un grènetis.

2° Monnaies françaises du XVe siècle.

Ce rouleau de monnaies, dont on ne voit que le revers, est composé probablement de grands blancs de Charles VII ou de Louis XI ou de douzains de Charles VIII. Ce revers porte :

℞ SIT. NOMEN. DNI. BENEDICTVM. Croix cantonnée de deux fleurs de lis et de deux couronnes dans une rosace.

Le poids et les monnaies ont été découverts, en septembre 1903, dans les terrassements du cours Pasteur, sur l'emplacement du n° 40 de la rue Canihac.

Petite gaine à couteau en argent doré incrusté de nacre présentée par M. Fourché.

Cet élégant petit objet nous paraît être un ouvrage français de la fin du XVIᵉ siècle.

De ses quatre faces, les deux plus larges sont incrustées de six plaques de nacre divisées en petits compartiments où sont gravés des aigles, des vases, des couronnes, etc. Un joli fleuron ciselé dans le métal orne la partie médiane.

Une plaque de nacre étroite occupe les faces antérieure et postérieure; elle est accompagnée de très gracieux ornements ciselés et gravés dans le métal.

La hauteur totale est de 0ᵐ10.

M. E. Piganeau adresse à la Société Archéologique de Bordeaux quelques dessins de poteries avec les cotes de dimensions. Il s'agit d'objets trouvés à Saint-Emilion, dans un silo, derrière la maison Rideau, appelée « maison gothique ». Ces objets sont aujourd'hui chez M. Dupiol, épicier, rue de la Cadène. Ces poteries, en terre jaunâtre, paraissent n'avoir jamais servi. Les dessins de M. Piganeau seront reproduits dans le prochain fascicule.

Découverte d'un hypocauste à Cambes. — M. l'abbé Brun lit la note suivante que lui a communiquée M. Brutails :

« On fait des travaux d'agrandissement à une maison de Cambes qui est sur le bord de la route, exactement en face de la station du tramway Bordeaux-Cadillac. Or, en septembre dernier, des ouvriers qui creusaient une fosse d'aisance ont découvert un *hypocauste.*

» L'hypocauste est de dimensions très restreintes,

environ $1^m90 \times 2^m50$ dans œuvre. Les maçonneries sont de qualités très inégales. Les briques et certains mortiers sont parfaits. Un conduit contigu à l'une des faces de l'hypocauste a été également mis à jour. On a beaucoup parlé dans le pays de cette découverte. Peut-être la Société pourrait-elle adresser à ce sujet une note aux journaux. Dans ce cas, je désirerais vivement qu'elle rendît hommage à la sollicitude éclairée et à l'amabilité de M. Ernest Minvielle, architecte, et de M. Verroul, propriétaire, qui ont assuré la conservation et facilité l'étude de ces curieux débris.

» J'ajoute que l'hypocauste présente quelques particularités intéressantes et qu'il se trouve à une cinquantaine de mètres de l'église, laquelle est dédiée à saint Martin.

» Voilà donc, une fois de plus, une très vieille construction exhumée dans le voisinage immédiat d'une église dont le vocable accuse une fondation probablement très reculée ».



TABLES

DES

COMPTES RENDUS, NOTICES, RAPPORTS, MÉMOIRES

ET PLANCHES

du XXIVe volume des Actes de la Société Archéologique de Bordeaux.

Table des planches et figures.

INDEX ALPHABETIQUE

A

C

D

E

F

G

H

N

O

P

Q

R

S

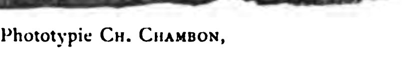
ERRATA

Page 1, 5e ligne, *au lieu de :* Rouchon, *lisez :* Bouchon.
Page 2, 24e ligne, *au lieu de :* Rouchon, *lisez :* Bouchon.
Page 19, 11e ligne, *au lieu de :* chamfrein, *lisez :* chanfrein.

28.024. — Bordeaux, Y. Cadoret, impr., rue Poquelin-Molière, 17.







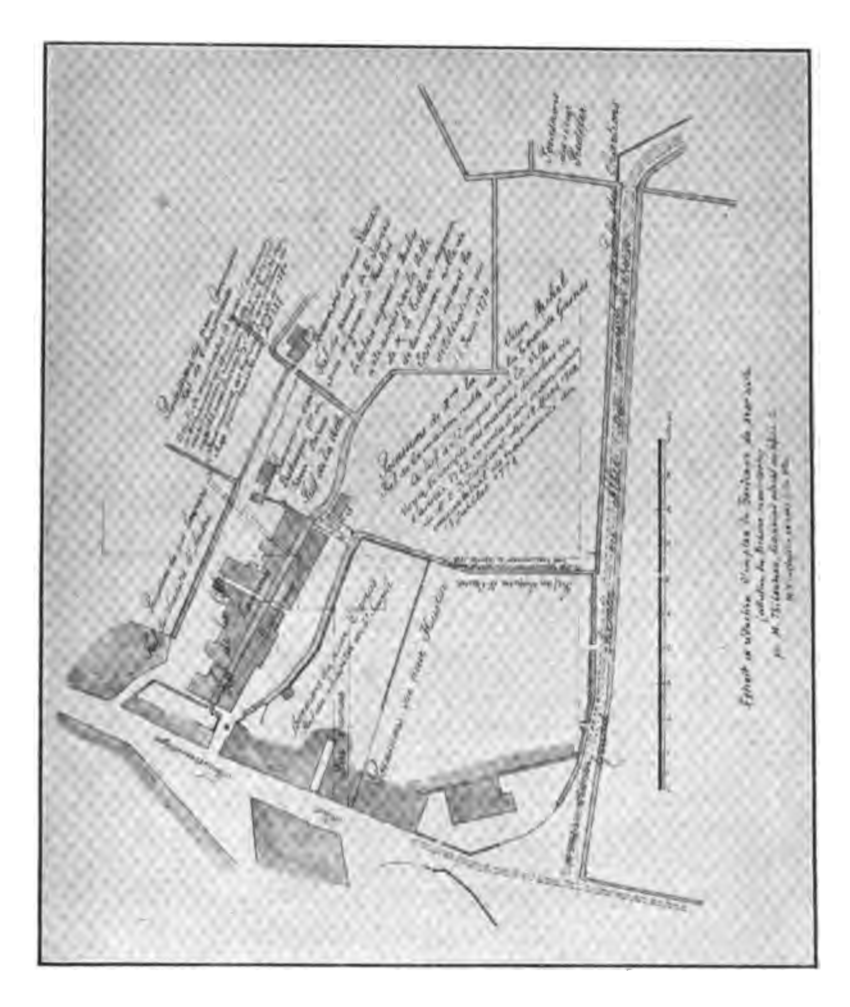
Phototypie Ch. Chambon,

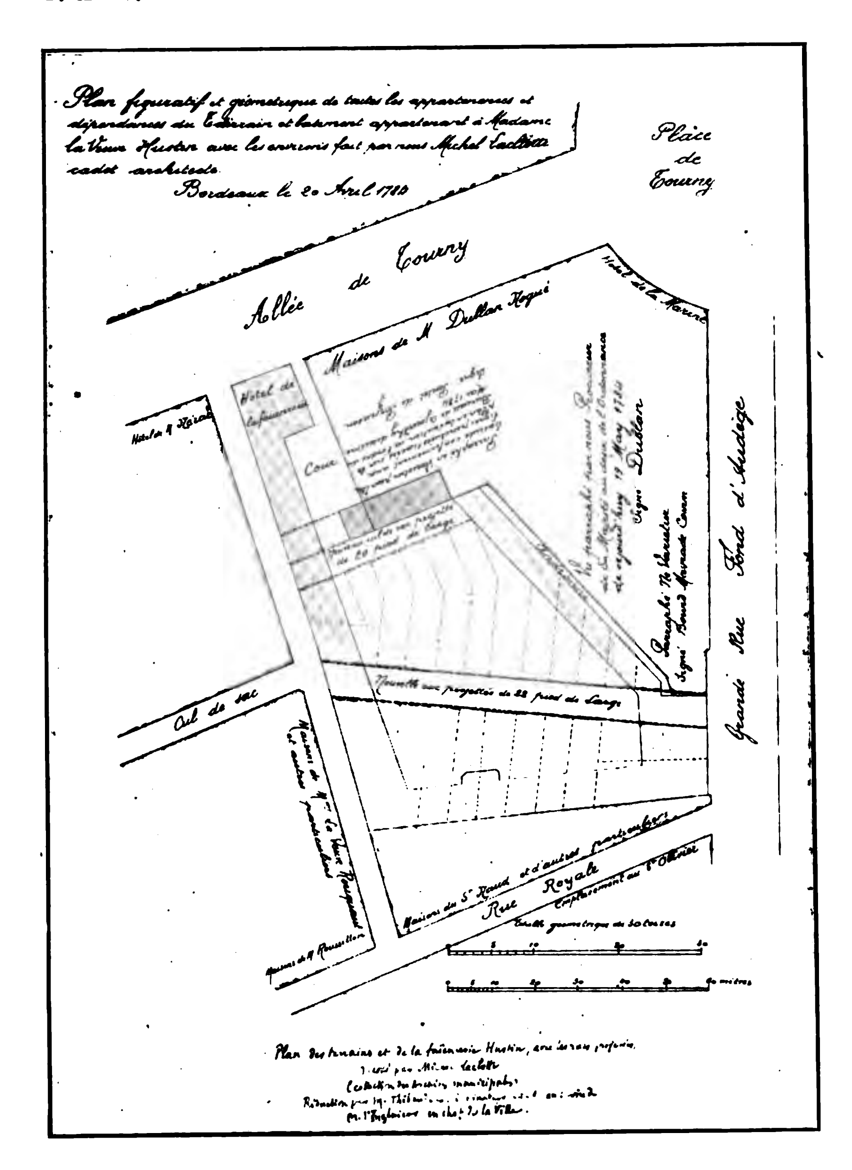
Cliché Marcel Charrol.

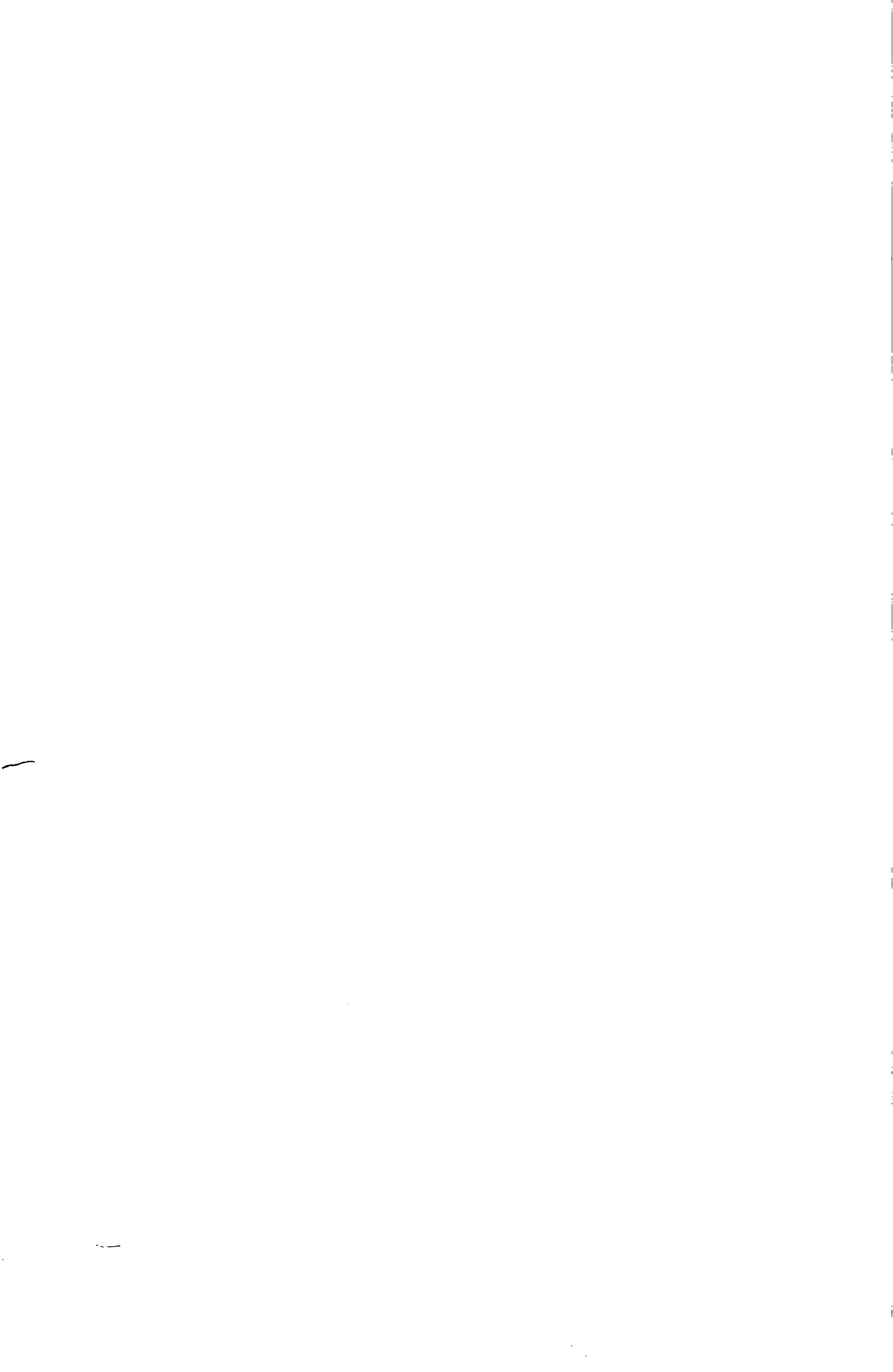
PREMIÈRE PIERRE DU BASTION NORD-OUEST

DE L'ANCIEN CHATEAU TROMPETTE DE BORDEAUX






Plan figuratif et géométrique de toutes les appartenances et dépendances du terrain et batiment appartenant à Madame la Veuve Hustin avec les environs fait par nous Michel Laclotte cadet architecte
Bordeaux le 20 Avril 1780
Place de Tourny
Allée de Tourny
Maisons de M Dublan Rogué
Hotel de la Marine
Cour
Cul de sac
Grande Rue Fond d'Audège
Rue Royale
Maisons du Sr Roud et d'autres particuliers
Echelle geometrique de 30 toises
5
10
20
30
40
50 mètres
Plan des terrains et de la faïencerie Hustin, avec les rues projetées.



SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE
DE BORDEAUX

TOME XXIV. — 1er FASCICULE



BORDEAUX

FERET ET FILS
LIBRAIRES-EDITEURS
15 — COURS DE L'INTENDANCE — 15

Y. CADORET
IMPRIMEUR
17 — RUE POQUELIN-MOLIÈRE — 17

1903

EXTRAITS DES STATUTS DE LA SOCIÉTÉ

ART. 18. La Société interdit toute discussion personnelle, politique ou religieuse.

ART. 19. La Société n'accepte en aucune manière la solidarité des opinions émises par ses membres, lors même qu'ils seraient autorisés à les produire, soit dans des publications, soit dans des lectures publiques.

Chacun des membres garde son indépendance et jouit de l'irresponsabilité la plus complète pour toutes les appréciations qui n'émanent pas de lui, ou auxquelles il n'a pas formellement adhéré.

